

René Gougay

*Doyen du Chapitre Cathédral de Quimper
Ancien Supérieur*

Le Petit Séminaire SAINT-VINCENT



Pont-Croix 1822-1973

Le Petit Séminaire
SAINT-VINCENT

Édité par l'Association des Anciens Élèves
de l'Institution Saint Vincent
Pont-Croix (Finistère)



Document numérisé en 2016

© René Gougay, juin 1986 ISBN 2-9501499-0-1

15260
René Gougay

*Doyen du Chapitre Cathédral de Quimper
Ancien Supérieur*

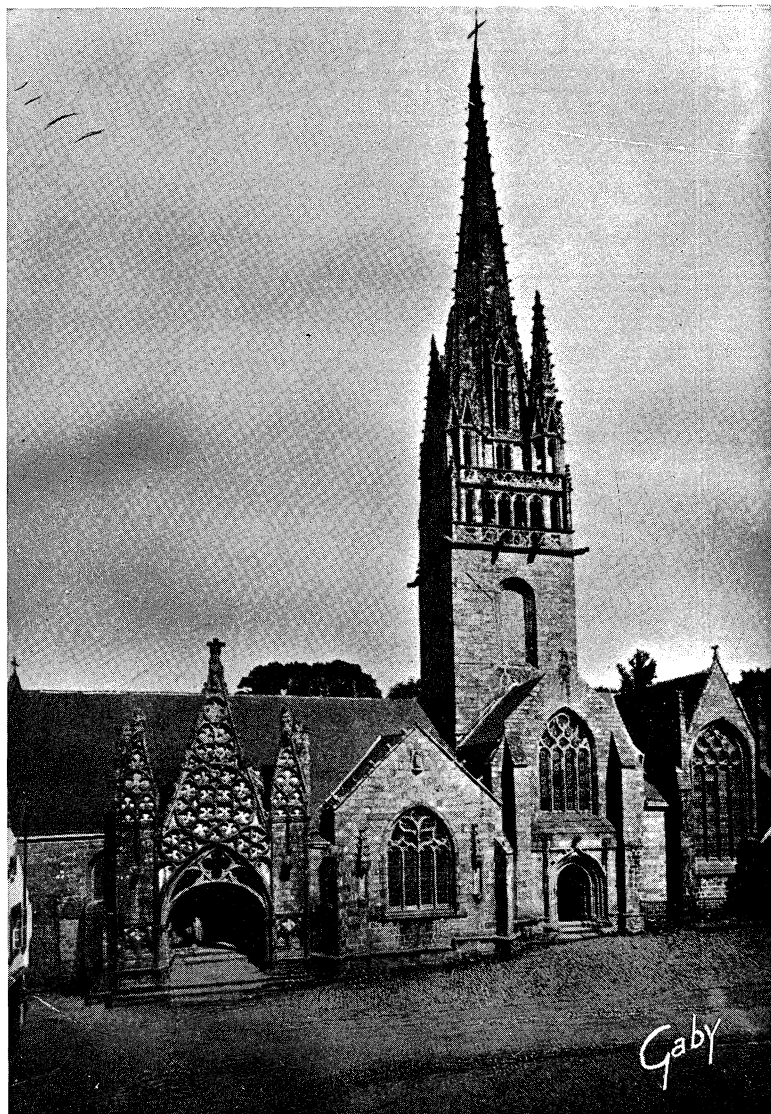
FB
7
PONT

Le Petit Séminaire SAINT-VINCENT

Préface de Mgr Barbu Évêque de Quimper



Pont-Croix 1822-1973



Église de Pont-Croix

Préface

Une des décisions les plus pénibles qu'il m'a été donné de prendre, au cours de 18 ans d'épiscopat, fut celle de fermer le Petit Séminaire de Pont-Croix. Décision d'autant plus brutale qu'il n'était pas possible de transformer cette institution en « foyer », comme ce fut le cas, dans un premier temps, pour Keraudren, et que les bâtiments sont demeurés désespérément vides, après un essai — non transformé — de transfert en ces locaux de l'École Notre-Dame de Roscudon.

Je n'étais guère préparé à prendre une telle décision, car, du poste qui était le mien, au diocèse voisin, avant ma nomination à Quimper, j'observais avec intérêt l'évolution des structures de formation cléricale au diocèse de Quimper et elles me semblaient pensées et réalisées avec sagesse et efficacité.

Dans ce contexte, je me souviens de la parole de Jésus à Pierre : « Lorsque tu seras devenu vieux, tu étendras les mains et c'est un autre qui te nouera ta ceinture et qui te conduira là où tu ne voudrais pas aller. » C'est bien ce qui m'est arrivé. Cet « autre » qui fait violence, c'est la vie qui bouleverse les plans les plus mûris, qu'elle s'exprime par une lente et inexorable évolution ou qu'elle fasse brusquement éclater les structures les plus éprouvées. Souvent même les deux processus se conjuguent et rendent urgente une solution qu'on n'osait envisager.

Ce fut le cas pour Pont-Croix. Comme le rappelle Monsieur le chanoine Gougay, la diminution constante du nombre des élèves, due à de multiples causes, et l'impossibilité d'assurer par d'autres prêtres la relève des professeurs et donc de garder à cette institution son caractère original, m'a conduit, après bien des consultations, à décider la fermeture de ce Petit Séminaire en 1973.

Une telle décision n'est pas un constat d'échec, car cette maison d'éducation a joué un rôle inégalé dans l'histoire et la pastorale du diocèse de Quimper et de Léon. Depuis sa fondation (1822), malgré les contraintes imposées par les pouvoirs publics, allant jusqu'à une expulsion tumultueuse et une injuste spoliation, malgré les épreuves des deux dernières guerres, les « Anciens de Pont-Croix », qu'ils soient devenus prêtres ou qu'ils aient opté pour une carrière civile, ont témoigné dans les responsabilités qu'ils ont assumées, au service de la société ou de l'Église, et souvent de l'une et de l'autre, de la qualité de la formation reçue en leur vieille « École Saint-Vincent de Paul ».

C'est pourquoi il convenait que soit écrite l'histoire de cette Institution. Cédant à l'insistance de beaucoup d'Anciens, Monsieur le chanoine René Gougay a mené à bien cette œuvre, et je lui en dis toute ma reconnaissance. Nul n'était plus désigné que lui pour cette entreprise : élève, professeur, puis supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, il connaissait cette maison de l'intérieur. Il a pu tirer profit aussi d'une riche documentation qui sous-tend la trame de cette histoire et en assure l'authenticité.

Je souhaite à cet ouvrage une ample diffusion, non seulement pour raviver les souvenirs des « anciens élèves », mais pour montrer aussi comment l'Église, même en des contextes souvent difficiles, a su trouver, au moment voulu, grâce à des hommes lucides et courageux, des réponses originales aux problèmes nouveaux auxquels elle était confrontée. Pourquoi, même si nous ne le voyons pas encore clairement, n'en serait-il pas de même aujourd'hui, avec l'aide de l'Esprit qui la guide, si les chrétiens, comme les y invite le récent Concile, se sentent vraiment responsables de son avenir ?

Le 15 avril 1986

† Francis Barbu
Évêque de Quimper et de Léon

Introduction

Le Séminaire du Concile de Trente

Le Concile de Trente (1545-1563) avait constitué un séminaire par diocèse avec la possibilité, si les circonstances l'exigeaient, d'un séminaire commun à deux ou plusieurs diocèses.

Les textes conciliaires ne distinguaient pas grand et petit séminaires. Ils demandaient seulement de répartir les élèves en autant de classes qu'il conviendrait. Aussi, dans un premier temps, furent réunis dans la même maison des aspirants au sacerdoce d'âges très divers depuis les enfants de douze ans jusqu'aux diacres.

L'expérience s'avéra malencontreuse même lorsqu'elle fut conduite sous la responsabilité d'un grand saint comme saint Charles Borromée à Milan. Elle ne donnera pas de meilleurs résultats dans les diocèses français.

Saint Vincent de Paul (1581-1660) fut, en son siècle, l'un des promoteurs les plus éclairés de la formation du clergé. Pendant quelques années, il avait rassemblé sous un même toit et une même direction des enfants à partir de douze ans, des jeunes gens, des futurs ordinands et même des prêtres retraitants.

Il perçut assez vite les difficultés et les inconvénients d'un établissement si complexe et si disparate d'autant plus, observait-il, que « la vocation des jeunes clercs est incertaine ». Aussi, vers 1640, sépara-t-il les

ordinands et « les jeunes clercs qui étudiaient aux humanités ». Il installa ces derniers dans une maison qu'il appela le Séminaire Saint-Charles en souvenir du saint Archevêque de Milan.

L'initiative de Monsieur Vincent fera école. On parlera bientôt, dans la plupart des diocèses, du séminaire divisé en deux établissements.

Le terme de petit séminaire sera adopté au XVIII^e siècle.

En Léon et en Cornouaille avant 1789

Sous l'Ancien Régime, le diocèse de Léon possédait un Grand et un Petit Séminaire dans la ville épiscopale de Saint-Pol. Le diocèse de Cornouaille avait un Grand Séminaire à Quimper; il sera confisqué à la Révolution et transformé en un hôpital qui s'appellera plus tard l'hôpital Laënnec. Le Petit Séminaire se trouvait à Plouguernevel dans l'actuel département des Côtes-du-Nord dont la portion occidentale faisait partie du diocèse de Cornouaille; les bâtiments sont, depuis le siècle dernier, occupés par un hôpital psychiatrique.

A Plouguernevel le même prêtre était à la fois recteur de la paroisse, supérieur du petit séminaire et d'un groupe de missionnaires paroissiaux. Le deuxième supérieur, nommé en 1681, fut M. Paillard, recteur de Ploaré, docteur en Sorbonne. Il avait séjourné plusieurs années à Paris et fait des conférences de théologie au Séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet. Il avait, également, travaillé dans les missions avec les disciples de saint Vincent de Paul, peu après la mort du saint. On ne peut affirmer qu'il ait connu personnellement ce dernier. Les contemporains reconnaissent qu'il avait « l'esprit ecclésiastique et qu'il en était plein ».

Les évêques de Cornouaille parlaient à l'époque de leur Séminaire avec « les deux maisons de Quimper et de Plouguernevel ».

Après le Concordat de 1801

Dans le domaine de l'enseignement la Révolution avait beaucoup démoli et très peu construit. L'Eglise de France souffrait d'une très grave pénurie de prêtres. D'après le chanoine Boulard en son étude « Essor ou déclin du Clergé français » (p. 403), en 1802 on avait compté pour la France entière cinq ordinations sacerdotales. De 25, en 1805, le nombre

des grands séminaristes au diocèse de Quimper n'augmenta que de sept unités en trois ans.

Pour remédier à une telle détresse, le diocèse, dont les limites, depuis la constitution civile du Clergé (1790), correspondent à celles du département, dispose de moyens très limités. Le premier évêque nommé après le Concordat en 1802, Mgr André, originaire du Dauphiné, démissionna au bout de deux ans, découragé et déconcerté par les difficultés rencontrées.

Son successeur, Mgr Dombideau de Crouseilhès, (1805-1823), était un Béarnais, né à Pau. Il fut à deux reprises vicaire général de Mgr de Boisgelin (1), à Aix-en-Provence avant la Révolution, à Tours après le Concordat. Il correspondait avec son ami le Cardinal Fesh, l'oncle maternel de l'Empereur. Avec son vicaire général, l'abbé de Poulpiquet, il souhaitait vivement ouvrir le petit séminaire de plein exercice auquel le Concordat donnait droit à chaque diocèse. Ils devront, pendant des années, se résigner à une solution boiteuse, la seule qui leur soit offerte par la Préfecture et par l'Académie: une partie des bâtiments de l'ancien Collège des Jésuites, le futur Lycée la Tour d'Auvergne. Le Petit Séminaire qui s'y établit ne dépassera jamais la soixantaine d'élèves. Il ne jouissait pas de l'autonomie suffisante pour remplir correctement sa mission. C'était plutôt un foyer, comme l'on dirait aujourd'hui: car les élèves doivent suivre les cours au Collège. Le Principal et quelques professeurs avaient beau être des ecclésiastiques, l'esprit général n'était guère favorable aux vocations. La situation était plus ou moins la même en de nombreux diocèses.

Les écoles presbytérales

En divers points du diocèse comme un peu partout en France, renaissent des écoles presbytérales, dites encore écoles de latin — il en existait sous l'Ancien Régime —, tenues par des prêtres de paroisse; parmi ceux-ci, un certain nombre, anciens déportés ou anciens émigrés, avaient

(1) A l'Assemblée Constituante, le 20 octobre 1789, il attaqua la proposition de Talleyrand de « mettre les biens du clergé à la disposition de la nation ». Le projet, fit-il observer, risquait de ruiner l'enseignement et l'hospitalisation presque entièrement à la charge de l'Eglise. (Daniel Rops, l'Eglise des Révolutions, p. 15). Mgr de Boisgelin fut cardinal et membre de l'Académie française.

été précepteurs ou professeurs à l'étranger. L'abbé de Poulpiquet encourageait la création de ces petites écoles et l'Évêque s'y intéressait personnellement. Citons celles d'Arzano (où le poète Brizeux fut l'élève de l'abbé Le Nir), de Bodilis, Carhaix, Moëlan, Pleyben, Plouguernew, Pont-l'Abbé; la plus importante fonctionnait au château de Penmarch, près du Folgoët, sous la direction de l'abbé Poulzot.

L'école de Pont-l'Abbé a préparé les voies au Petit Séminaire de Pont-Croix par des cheminements longs et laborieux.

PREMIÈRE PARTIE:

La fondation

CHAPITRE PREMIER:

Les trois écoles de M. Rochedreux: Pont-l'Abbé, Pont-Croix, Meilars

L'abbé René Rochedreux (1758-1827)

Concarnois d'origine, nature ardente, volonté tenace, foi intrépide, en 1789, M. Rochedreux, après avoir été vicaire à Saint-Goazec et à Ergué-Gabéric, est vicaire à Mahalon avec résidence à Guilers. Insertement, il fut emprisonné pour propos véhéments à l'égard du nouveau régime et exercice clandestin de son ministère. Déporté en Espagne, il vécut dix ans à Compostelle, célèbre par le pèlerinage de Saint-Jacques.

Sur le chemin du retour, des amitiés nouées en exil le retinrent quatre ans à la Rochelle où l'Évêque le chargea de missions de confiance. A son retour au pays natal, il aurait aimé devenir recteur de Poullan. L'Évêque l'invita à se mettre à la disposition du clergé de Pont-l'Abbé et de la région avec le titre d'auxiliaire.

1 — L'école de Pont-l'Abbé (1806-1807)

Très actif, outre les tâches paroissiales, M. Rochedreux entreprenait de lutter contre l'oisiveté, l'alcoolisme et l'ignorance. Pour être plus effi-

cace, il entra au Conseil Municipal avec l'accord de ses supérieurs. Il fonda une école destinée à former des futurs séminaristes: elle groupera une quinzaine d'élèves.

Sentant qu'il y avait une certaine tension à Pont-l'Abbé, le recteur de Penmarc'h, M. Kerloc'h, un Capiste de Clédén-Cap-Sizun, conseilla à son confrère de transférer son école à Pont-Croix. A ce conseil, il ajouta une rente. « Le Cap est fertile en bons sujets ». On pouvait escompter une aide de la municipalité. M. Rochedreux s'en ouvrit à son Évêque, le priant « d'agréer son dévouement pour l'éducation de la jeunesse du canton de Pont-Croix ».

2 — L'école de Pont-Croix (1807-1809)

Très heureux du projet, Mgr Dombideau sollicita lui-même de la municipalité des locaux à usage scolaire. La ville, où un abbé Quillivic avait tenu une école avant la Révolution, se félicitait de voir se créer « une forte école primaire où l'on enseignerait le latin ». Elle accueillerait les enfants de la région mais le Préfet refusa la demande du maire « de faire concourir les communes environnantes ».

Six habitants de Pont-Croix se concertèrent pour accueillir M. Rochedreux et les élèves qui le suivraient à Pont-Croix. L'un d'eux, M. Hignard, négociant, venait d'acheter à la famille Du Marchalla le manoir de Tréfrest. D'accord avec l'Évêché il loua au prêtre sa maison.

Au bout de quelques mois, l'école comptait 45 élèves dont 24 déclaraient aspirer au sacerdoce. Mais, bientôt, les relations se gâtèrent entre le locataire qui estimait le loyer trop élevé et le propriétaire qui refusait les transformations nécessaires à la répartition des élèves en groupes plus ou moins homogènes. Finalement, M. Hignard décide d'occuper le château lui-même et demande à l'abbé de quitter les lieux au 1^{er} avril 1809.

« Dans le nouveau collège, constate la municipalité, le nombre des étrangers excède celui des enfants de la commune ». Elle réduit donc sa participation financière et menace le directeur de lui supprimer son traitement s'il continue à scolariser des garçons de l'extérieur. Dès lors, un choix s'impose: ou s'occuper uniquement des enfants de Pont-Croix avec le concours financier de la commune ou continuer à recevoir des candidats au sacerdoce provenant d'autres paroisses. Mgr Dombideau opta pour la deuxième solution.

Mais où s'établir avec ces jeunes? Quatre projets furent successive-

ment envisagés: ils concernaient deux couvents et deux presbytères confisqués par la Révolution et vendus comme biens nationaux.

Le couvent des Ursulines de Pont-Croix paraissait tout indiqué. Fondé en 1652, après l'expulsion des trente trois religieuses en 1793, il avait été transformé en caserne et en fabrique de poudre de salpêtre. A court d'argent, ne sachant plus trop qu'en faire, le département le mit en vente en 1796 au prix de 15.400 livres.

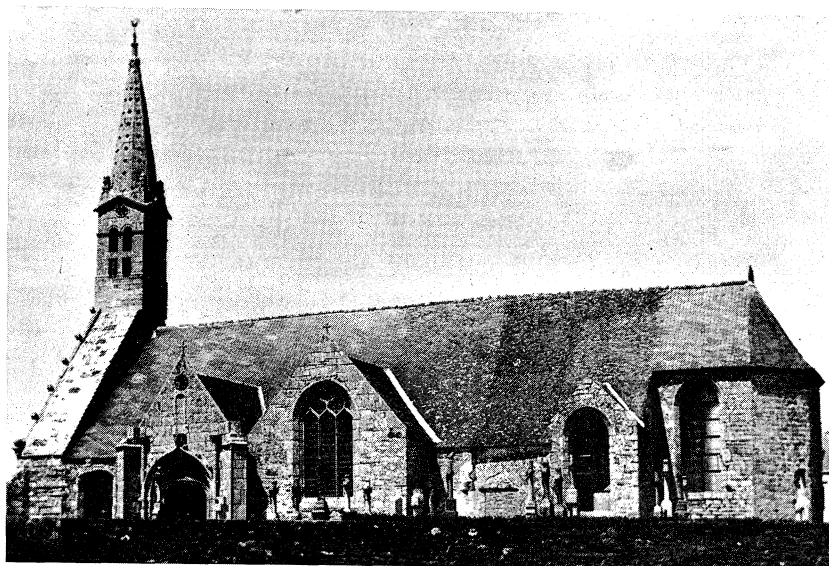
L'acquéreur fut Louis Tréhot de Clermont, bourgeois parisien venu à Pont-Croix en 1762 comme intendant des biens du Marquisat dont la comtesse De Forcalquier était propriétaire. En 1809, le couvent appartenait à ses deux filles et à son fils. Celui-ci était un ancien « député agrégé » de Quimper aux États de Bretagne à la session de février 1789 et un ancien député à l'Assemblée Constituante. Sous l'Empire, il fut procureur à Châteaulin*. Son petit-fils était élève à l'école de Tréfrest. Il lui aurait plu, assurait-il, de voir « la communauté occupée par le collège ». Mais il lui paraissait impossible de louer ou de céder parce qu'il avait loué une partie à la gendarmerie et avait mis des chambres à la disposition des religieuses demeurées à Pont-Croix. Vu l'importance des bâtiments, ces raisons semblent plutôt des prétextes.

Le propriétaire du couvent des Capucins d'Audierne, M. Lécuse, refusait de le louer.

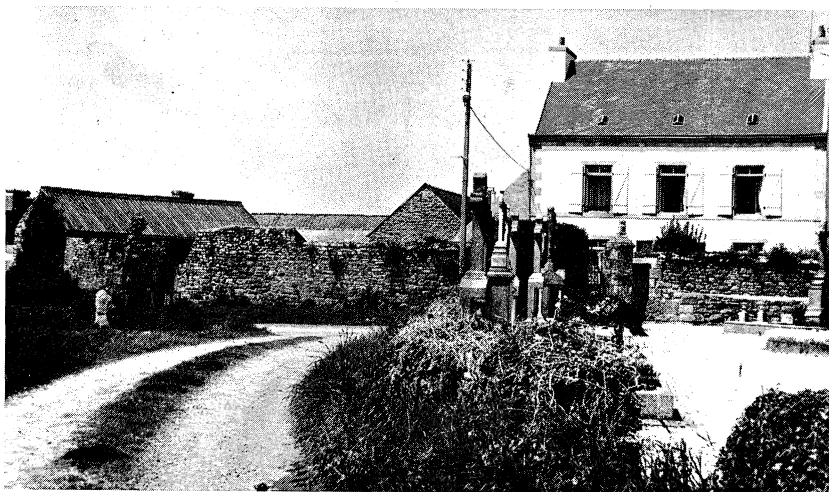
M. Rochedreux revient à la charge dans les deux directions au point de susciter une rivalité entre les deux villes. Le maire d'Audierne, M. Joseph Guezno, non le conventionnel régicide, réfugié à Bruxelles, mais son frère, écrit à l'évêque qu'il désire « procurer au canton l'avantage inappréciable d'un établissement soit comme collège soit comme petit séminaire ». Il suffisait d'obtenir du Préfet l'autorisation de percevoir « chaque année un sou par livre sur tous les contribuables de l'arrondissement ».

Aussitôt, gros émoi à Pont-Croix et contre-proposition immédiate de M. Tréhot de Clermont. Il se déclare prêt à vendre la propriété des Ursulines pour 30.000 livres. Le prix fut jugé inabordable.

* Tréhot de Clermont fut le premier maire de Pont-Croix. Le chanoine Pilven a publié la « Correspondance de M. Tréhot de Clermont, maire de Pont-Croix (1791) », Quimper de Kerangal. Il s'agit des lettres adressées à son fils siégeant à la Constituante; y sont, entre autres choses, évoquées les réactions provoquées par l'application de la Constitution Civile du Clergé.



L'Église de Meilars



*L'ancien presbytère - état actuel
A gauche : anciennes classes.*

A l'approche du délai du 1^{er} avril 1809, M. Rochedreux jeta d'abord son dévolu sur le presbytère de Plouhinec. Il ne put l'obtenir malgré l'appui de la famille La Porte du Vézin de Lescongar. Il fut plus heureux du côté de Meilars. Acquéreur du presbytère, il fut nommé recteur de la paroisse en juin 1809 avec la mission d'y transférer son école après en avoir aménagé les locaux.

3 — L'école de Meilars (1805-1822)

A) Sous M. Rochedreux (1805-1812)

A son ouverture, l'école de Meilars compte quinze élèves. Le recteur-directeur est secondé par l'abbé Bozec, vicaire-professeur.

Un rapport adressé en 1820 à l'Évêque parle des résultats obtenus. Il révèle aussi l'aridité de la tâche, le courage et la foi nécessaires aux maîtres et aux élèves au début d'un siècle mal remis des ruines et des désordres de la Révolution sans oublier les guerres de l'Empire.

« Jean Archan, âgé de 27 ans, était parfaitement ignorant il y a treize mois ; aujourd'hui, il possède à fond les principes des langues française et latine ; il a une mémoire ingrate à laquelle supplée un excellent jugement ; il explique facilement les auteurs latins, tels que le « selectae e profanis » de Virgile... Corentin Le Queinnec, âgé de 21 ans, ne savait ni latin, ni français il y a deux ans ainsi qu'Onneau Pellen, 15 ans, et Clet Paul, 17 ans. Aujourd'hui, ces trois derniers sujets possèdent plus à fond les deux langues et expliquent les mêmes ouvrages que le premier... A l'amour des études ils joignent tous une grande pureté de mœurs... Je désirerais que cette maison qui vous coûte cher ainsi qu'à moi-même fût de nature à vous intéresser au point de pouvoir y envoyer vingt sujets ».

Les professeurs du Grand Séminaire s'accordaient à louer le bon travail qui se faisait à Meilars, d'autant plus méritoire que la plupart des élèves y arrivaient âgés et quelques-uns plus ou moins illettrés.

Malgré l'aide du Bureau des Séminaristes les dettes s'accumulaient. « Tout va à merveille pour me conduire à l'hôpital ou à la prison », écrivait l'abbé le 1^{er} janvier 1811.

A cette date, les jours de son école étaient comptés pour une autre raison. Les décrets de 1808 avaient créé l'Université Impériale et lui avaient réservé le monopole de l'enseignement. Dans la pratique, des établissements privés avaient été maintenus ou même créés avec l'obligation de

verser des droits à l'Université. Malgré deux rappels à l'ordre M. Roche-dreux avait omis de payer les 200 francs que coûtait un brevet de chef d'établissement. Il se disposait à se mettre en règle quand parut le décret du 15 novembre 1811. Celui-ci maintenait un petit séminaire par département; il devait être établi dans une ville possédant un collège universitaire dont les petits séminaristes devaient suivre les cours; c'était le cas à Quimper comme il a été dit plus haut. Il supprimait toutes les «écoles secondaires ecclésiastiques» existant dans les communes dépourvues d'établissements universitaires.

«Le Préfet menace d'abolir cette maison comme soupçonnée d'avoir élevé trop de jeunes gens pour l'état ecclésiastique», écrivait M. Roche-dreux à l'Évêché le 18 juillet 1812.

Elle fut effectivement fermée cette année-là. Le recteur demeura encore quelques mois dans la paroisse. En 1813, il prêcha le Carême à Clédén, Goulien et Plogoff et, en novembre, fut nommé recteur de Névez. Il mourra à l'Ile-Tudy en 1827. Ses contemporains lui ont reproché instabilité et raideur mais on ne peut enlever à son zèle infatigable d'avoir œuvré et peiné dans des conditions très ingrates pour préparer l'avenir du diocèse.

B) L'école de Meilars sous M. Madec (1819-1822)

En octobre 1814 Louis XVIII avait supprimé le décret du 15 novembre 1811. Légalement, donc, rien ne s'opposait à la réouverture de l'école de Meilars. Mais aucun des deux successeurs de M. Rochedreux ne s'estimait qualifié pour une tâche enseignante.

Depuis 1817, un capiste était curé de Pont-Croix, M. Pierre Jaffry (1760-1830). Né à Esquibien, vicaire à Plougastel en 1790, il refusa le serment, fut incarcéré en 1792 au château du Taureau dans la rade de Morlaix: déporté en Allemagne, l'année suivante, il résida à Brême. En 1803, il devint recteur de Beuzec et, en 1813, d'Esquibien, sa paroisse natale; quatre ans plus tard, il fut nommé curé de Pont-Croix.

M. Jaffry, en 1819, intervint auprès de l'Évêché pour la réouverture de l'école de Meilars. Il fut écouté. Sur sa recommandation, M. Madec, originaire de Dirinon, ancien professeur au Collège de Quimper, vicaire à Bannalec, fut nommé à Meilars avec la double charge de la paroisse et de l'école.

Pendant l'été de 1819, le nouveau recteur remit en l'état le presbytère et acheta une maison voisine. En 1820, l'institution compte 46 élèves: 24 commençants, 7 en huitième, 9 en septième, 6 en sixième; sauf un quimperlois et trois quimpérois, ils viennent de Meilars, Mahalon, Poullan et des paroisses rurales du Cap. En 1821, en 1822, il y a près de 80 élèves. La réputation d'excellent professeur dont jouissait M. Madec inspire confiance aux familles.

Malheureusement, il se révèle piètre administrateur. En mars 1822, acculé à une situation de plus en plus critique et menacé de saisie, il communique à l'Évêché le montant de ses dettes. Mgr Dombideau déplore qu'il n'ait pas été avisé plus tôt «d'un désordre dans le temporel de l'établissement». M. Madec était un bon prêtre mais il n'était pas fait pour un rôle de direction.

Mgr Dombideau et son Conseil ne voient pas d'autre issue que de faire appel à l'abbé Jean Le Coz.

C) L'école de Meilars sous M. Le Coz (1822)

Avant de poursuivre cette étude, il faudrait faire connaissance avec M. Jean Le Coz que l'Évêque supplie de sauver du naufrage l'institution de Meilars.

CHAPITRE DEUXIÈME:

L'abbé Jean Le Coz (1756-1845)

Avant la Révolution

Donné comme né à Briec, Jean Le Coz naquit en réalité à Keralhoun en Landudal, alors trêve de la paroisse de Briec. Il fut ordonné prêtre à Pâques 1781 par Mgr Conan de Saint-Luc, dernier Évêque de Cornouaille, qui le notait comme « excellent sujet ». Après quelques mois de ministère paroissial à Briec et à Langolen, il fut nommé professeur au Petit Séminaire de Plouguernével qui avait déjà plus de cent ans d'histoire.

Dans le cœur et la mémoire du jeune prêtre deux années dans cet établissement laisseront des impressions et des souvenirs durables. Le Petit Séminaire de Plouguernével demeurera dans son esprit un modèle du genre.

En 1783, il fut nommé professeur au Grand Séminaire à Quimper. Il y enseigna six ans avant de devenir, en avril 1789, recteur de Châteaulin.

Sous la Révolution

Il prêta le serment institué après la promulgation de la Constitution Civile du Clergé (1790). En avril 1791, l'Évêque du Finistère, Expilly, lui confia la direction du Grand Séminaire Constitutionnel. L'année suivante, réalisant « le rêve de sa vie : instruire les enfants », il établit une école primaire gratuite dans une maison dépendant de l'ancien Collège des Jésuites, plus tard Lycée de la Tour d'Auvergne.

A la mort de l'Évêque Expilly, guillotiné à Brest en mai 1794 avec la plupart des administrateurs du Finistère favorables aux Girondins, il fut membre du presbyterium, c'est-à-dire du Conseil de prêtres chargé de gouverner le diocèse pendant les vacances du siège. Sous le nouvel Évêque constitutionnel Audrein, il fut l'un des animateurs du synode tenu par le prélat dans la cathédrale en 1800.

Les établissements secondaires institués par la Convention s'appelaient écoles centrales. M. Le Coz enseigna, quelque temps, « les langues

anciennes » dans l'école centrale établie au Collège de Quimper. Ses leçons se retrouvent dans la grammaire latine qu'il publia en deux éditions en 1811 et 1840. C'est avec ce livre dans les mains qu'il fut représenté dans le portrait à l'huile que les professeurs de Pont-Croix auront sous les yeux dans leur salle à manger. Ce portrait est l'œuvre de M. Dupé, un laïc, le premier professeur de dessin.

Après le Concordat de 1801

Monsieur Le Coz serait redevenu volontiers professeur de Grand Séminaire. Son ami, Claude Le Coz, natif de Plonévez-Porzay, le savait bien. Archevêque concordataire de Besançon, après avoir été Évêque constitutionnel de l'Ille-et-Vilaine, il lui proposa une chaire dans son Grand Séminaire. Il déclina l'offre. C'était en 1807.

Il était curé de Carhaix depuis trois ans. « Ancien constitutionnel mais très respectable », écrivait de lui Mgr Dombideau au Cardinal Fesch. Dans sa paroisse il s'occupa activement de réorganiser le culte. Il faut croire qu'il jouissait d'une estime générale, car, il fit partie du Conseil Municipal.

La relève et la formation du clergé diocésain tiennent à cœur à l'ancien professeur du Petit et du Grand Séminaires. Il entend y consacrer une fortune qui a été importante sans que l'on en connaisse l'origine. Il fut, au début du siècle dernier, l'un des grands bienfaiteurs du diocèse. La lettre adressée au nouvel Évêque, Mgr Dombideau, datée du 31 octobre 1805 est significative à ce sujet.

« J'apprends votre arrivée. Je vous attendais pour vous communiquer un projet que vous seul pourrez faire réussir.

Je veux donner au Séminaire : 1) dès son organisation, 300 volumes ; 2) à ma mort, le reste de mes livres, tous mes meubles et tous mes manuscrits ; 3) le prorata, dû à ma mort, de 1600 francs de rente viagère et de ma pension ecclésiastique. J'ai 10.000 francs, fruits d'un pénible travail, de longues privations. Le temps est venu d'en jouir ».

Il veut, poursuit-il, « aider à faire germer dans le champ de l'Église, des sauveurs, des christs, des prêtres ».

Ensuite, c'est l'ancien professeur de Plouguernével qui parle : « On ne pourrait avoir d'ordinands sans écoles préliminaires. J'ai résolu de contri-

buer à l'établissement d'une petite école semblable, s'il était possible, à celle de Plouguernevel... J'ai de bonnes raisons qu'on ne sache pas que j'ai 10.000 francs, j'ai à craindre la dénonciation, le vol, la mort.

Je désire que la petite école soit établie dans la bonne ville de Quimper. Je réaliserai la somme dès que vous aurez eu la bonté de me faire connaître votre acceptation».

En janvier 1805, l'Évêque remercie chaleureusement le curé de Carhaix et le nomme membre avec voix délibérative du Bureau du Séminaire qu'il vient de créer.

En se rendant à Paris au Concile National convoqué par Napoléon (juin-août 1811), Mgr Dombideau emportait dans ses bagages quelques exemplaires de la grammaire latine. L'auteur souhaitait la vendre au profit du Séminaire; à l'Évêque de Quimper de la faire connaître à ses collègues de l'Épiscopat.

Rien de surprenant dans ces conditions qu'en 1817, à sa démission de curé, son Évêque lui offrit une chambre au Grand Séminaire établi depuis l'année précédente dans le couvent du Calvaire, route de Pont-l'Abbé, aujourd'hui Lycée Chaptal.

C'est là que, le 20 octobre 1817, devant les séminaristes et professeurs rassemblés, il voulut réparer le scandale causé par son serment: «... je suis obligé de déclarer que je prêtais par erreur le serment de la Constitution Civile du Clergé qui, depuis, m'a fait répandre tant de larmes... Ma chute m'a causé blessure et humiliation. Mais je puis dire avec le prophète-roi: c'est un bien que vous m'ayez humilié, Seigneur».

Cette rétractation, pour tardive qu'elle fût pour des raisons qui nous échappent, indisposa le Préfet. Il en tira prétexte pour s'opposer à la candidature de M. Le Coz à la fonction de Principal du Collège. Il l'obtint, cependant. L'Évêque avait plaidé sa cause auprès du recteur d'Académie: «tous ses confrères reconnaissent en lui un homme d'une piété exemplaire et très instruit».

Il ne resta qu'une seule année à la tête du Collège: 1819-1820. Au cours de cette année, un jeune prêtre de Guissény, l'Abbé Hervé Roudaut, fut nommé professeur dans cet établissement; c'est lui qui devait fonder en 1833 le Collège de Lesneven. Après un court ministère à la cure de Daoulas, il se retira à Pont-l'Abbé où le maire, M. Brizel, lui avait loué une maison avec un bail de neuf ans.

La grammaire latine de M. Le Coz

Deux éditions: 1811-1840

La grammaire latine de M. Le Coz eut deux éditions. La première, signée «J. Le Coz, instituteur», parut en 1811, imprimée à Quimper par Y.J.L. Derrien, 184 pages. L'auteur était, à l'époque, curé de Carhaix.

La deuxième édition est signée «J. Le Coz, prêtre à Pont-Croix». Le titre est long: «Nouvelle grammaire latine augmentée d'améliorations très importantes et d'une méthode d'enseignement et d'étude pour les élèves Bretons et Français, depuis l'abécédaire jusqu'aux classes d'humanités».

Elle parut en 1840 par les soins de l'«Imprimerie du Lion, près de la Préfecture à Quimper». L'auteur avait 84 ans et il interpelle les enfants en termes très affectueux: «Aimables enfants, jeunesse intéressante, vos semblables ont toujours été les délices de ma vie, comme vous êtes, maintenant, le charme de ma vieillesse. C'est à vous et à vos successeurs que j'offre le fruit de ma longue expérience.»

A la 287^e et dernière page figurent ces renseignements:

Nouvelle grammaire latine, prix 1 F
se trouve
aux Séminaires de Quimper et de Pont-Croix

Jumelage du moral et grammatical

A la suite de son propre nom, l'auteur cite Pline l'Ancien, en latin, naturellement: «Confie ton fils à un maître dont il apprendra d'abord les bonnes mœurs et, ensuite, l'éloquence qui s'apprend mal en dehors des bonnes mœurs.»

C'était une façon d'annoncer que l'enseignement de la grammaire entendait se doubler de l'enseignement de la morale. «En cultivant l'esprit de mes élèves, je n'ai pas négligé leur cœur. La plupart de mes exemples, tirés des auteurs classiques, détournent d'un vice, inspirent une vertu.» (1) Cicéron est l'auteur le plus souvent cité. Quelques exemples sont empruntés à la Sainte Écriture. M. Le Coz ne se singularise pas; il suivait une pratique courante en son siècle et aux siècles précédents.

(1) 2^{ème} édition p. 4.

Volonté d'innover

M. Le Coz salue en l'abbé Lhomond (1727-1754) le grammairien latin «le plus en vogue» depuis la fin du XVIII^e siècle (2). Il a étudié une dizaine d'auteurs, anciens et modernes «qui ont le plus approfondi la science grammaticale» depuis Quintilien (auteur latin du I^{er} siècle). Parmi eux, il cite Lancelot (1615-1695), le janséniste qui fut l'un des maîtres de Racine et mourut en exil à l'Abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, auteur du Jardin des racines grecques et co-auteur, avec Arnaud, de la grammaire de Port-Royal (3).

L'auteur rend hommage aux mérites de ses prédécesseurs mais il avoue ingénument: «Tout en me tenant en garde contre la prédilection naturelle qu'on a pour ses propres pensées, j'ai osé croire et j'ai cru de bonne foi qu'on pouvait faire mieux, mieux ordonner les cas, les temps, les modes... mieux développer les règles, ouvrir à l'enfance une route nouvelle... plus lumineuse, où elle aurait moins de dégoûts et d'ennuis à dévorer, moins de punitions à craindre et de larmes à répandre.»

Avec quelques auteurs, et se réclamant en outre de l'Art Poétique d'Horace, il conteste l'appellation et l'ordre traditionnels des cas dans les déclinaisons. Seuls le vocatif et le génitif seraient «bien nommés». Le nominatif et l'accusatif devraient s'appeler le subjectif et l'objectif; le datif et l'ablatif devraient s'appeler le terminatif et le circonstanciel. L'ordre des cas devrait être le suivant: le subjectif, le vocatif, l'objectif, le terminatif, le circonstanciel et le génitif (4).

Bien qu'il fût très sûr de lui et fort d'une expérience pédagogique de plus de cinquante ans, le cher fondateur ne réussit pas à faire école.

(2) «L'Abbé Lhomond fut professeur de Sixième à Paris après la suppression du collège dont il était le principal. Incarcéré en 1792 puis libéré grâce à Tallien qui avait été son élève; il mourut paisiblement en 1794. Il a publié des *Éléments de grammaire latine* (1779) dont se sont inspirées les grammaires de Ragon et Petitmangin, que nous avons eues entre les mains. On lui doit, aussi, le *De viris illustribus urbis Romae* (Des hommes illustres de la ville de Rome) et l'*Épitome historiæ sacrae* (abrégé de l'Histoire sainte) que nous traduisions autrefois, en Cinquième.

(3) 2^e édition p. 3.

(4) p. 4.

En feuilletant les deux éditions, nous retrouvons la plupart des modèles des déclinaisons et conjugaisons que nous avons apprises et, peut-être, enseignées: rosa, la rose — bonus, bona, bonum etc... amo... etc...

Méthodes pour...

Avant le contenu grammatical proprement dit, le manuel expose diverses méthodes:

— pour apprendre à lire et à écrire. Les maîtres en ce domaine sont les Frères des écoles chrétiennes, les meilleurs ouvrages ceux de saint Jean Baptiste de La Salle...

— pour apprendre le français aux enfants de la campagne. Sur une page divisée en deux colonnes, l'enfant écrit dix mots bretons sur la colonne de gauche et les dix mots français correspondant sur la colonne de droite.

Il les apprend, il les répète à raison de 10 mots français par classe, il en sait 80 à la fin de la semaine, 320 à la fin du mois.

Il faut choisir les mots les plus usités dans les familles et les mots extraits du catéchisme breton. Il est bon de montrer aux élèves les objets et de les habituer à parler français entre eux.

— pour apprendre à décliner, à conjuguer.

— pour l'analyse grammaticale et logique.

— pour le thème et pour la version. La version est plus efficace pour la formation de l'esprit que le thème

— pour aborder un auteur et le lire sans dictionnaire, et, ainsi, se préparer à écrire et à parler le latin, il faut se constituer un vocabulaire.

Dans l'auteur étudié, l'élève apprend 10 mots par classe, 20 par jour — ce qui suppose du latin matin et soir — 400 par mois, 1200 par trimestre.

A quoi s'ajoutent les exercices d'analyse grammaticale et logique,

— pour les versions dictées,

— pour l'amélioration du style,

— pour repérer non pas, comme nous le disons, aujourd'hui, les mots bretons ayant les mêmes racines que des mots latins ou grecs, mais «plusieurs mots latins et même grecs dont le radical appartient à cette belle

et antique langue bretonne qu'on néglige trop de cultiver parce qu'on en ignore la beauté»,

— pour le choix des lectures — «il y a des millions de mauvais livres!»,

— pour entretenir l'émulation, par exemple, en partageant la classe en deux camps, les Romains et les Carthaginois,

— pour le discernement des «punitions et châtements»,

«Le pensum doit être utile à l'élève». «Le pensum doit être court, un léger surcroît de travail qui laisse le temps de bien préparer les auteurs et de bien faire tous les autres devoirs de classe.» (5)

Quant aux châtements corporels, il ne faut y recourir qu'avec l'autorisation des parents, «que si tous les autres moyens ont été longtemps et inutilement employés».

Demande: «Sur quoi doivent porter les coups? réponse: sur le dos».

— pour le bon usage des «sentences».

Chaque semaine, une sentence courte s'écrit sur le cahier de latin, en latin, naturellement, «tirée de l'Écriture Sainte ou d'un bon livre».

«Le samedi, on développe la sentence, on en tire des conséquences pratiques; on transcrit sur un cahier fortement cousu et couvert les 40 maximes de l'année. A la fin du cours, on en aura plus de deux cents. Ce sera un trésor pour se bien conduire le reste de la vie.» (6). Ce procédé avait été recommandé et utilisé par Rollin au XVIII^e siècle.

Vœu final

Le mot de la fin, on serait tenté de dire le bouquet spirituel de la première édition, est «mille fois heureux le maître qui s'attache à conduire ses élèves à Dieu par les voies de la sagesse!»

La formule est reprise à peu près telle quelle pour conclure la préface de la deuxième édition.

Il est impossible de savoir quelle fut la diffusion de l'ouvrage dans le diocèse et dans les autres diocèses auxquels Mgr Dombideau fut invité par l'auteur à le proposer lors du Concile national de 1811.

(5) 1^{re} édition p. 5 et 2^e édition p. 32.

(6) 2^e édition p. 62.

Monsieur Le Coz à Meilars (1822)

Il jouissait depuis quelques mois de sa retraite pont-l'abbiste lorsqu'il reçut la visite de l'économe du Grand Séminaire, porteur d'une lettre de l'Évêque. Celui-ci avait chargé l'économe de lui exposer en long et en large la situation à Meilars. La lettre était un appel au secours: «Je ne vois que vous qui puissiez prévenir la chute de cet utile établissement. Je vous invoque comme le sauveur de cette école... Je n'ose pas vous proposer la place de desservant de Meilars; cependant, ce serait un moyen de plus d'assurer le bien. Vous auriez le double titre de desservant de Meilars et de supérieur de l'école».

Le prêtre retraité avait soixante-six ans. N'écoulant que son esprit de foi et son esprit de service, il se rendit à Meilars au plus vite après avoir vendu quelques meubles pour payer son déménagement et versé au propriétaire l'indemnisation due pour rupture de bail.

Il eut vite fait de se former une opinion et d'en faire part à l'autorité diocésaine. L'institution ne lui paraissait pas viable dans ce bourg isolé et insignifiant d'une dizaine de maisons; le nombre des élèves était trop élevé pour la capacité d'accueil des locaux; ils couchent à deux dans le même lit; ils circulent trop librement dans le bourg et dans la campagne; une vraie surveillance est impossible.

Comme un fait exprès, la foudre tomba sur la maison, causant des dégâts assez importants. N'était-ce pas un signe du ciel invitant à déguerpir, se demande M. Le Coz? Rapidement, mûrit dans son esprit le projet que M. Rochedreux n'avait pu réaliser: acquérir à Pont-Croix le couvent des Ursulines.

CHAPITRE TROISIÈME:

Etablissement d'un Petit Séminaire à Pont-Croix 1822-1823

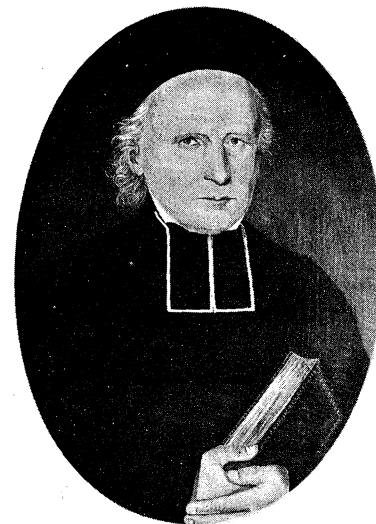
Acquisition du couvent des Ursulines

Début juin, le desservant supérieur de Meilars prit contact avec Tréhot de Clermont; celui-ci était disposé à vendre pour 18.000 livres sous réserve de l'accord de ses sœurs. Sur l'invitation du propriétaire M. Le Coz, accompagné du curé de Pont-Croix, visita le couvent. Les bâtiments lui apparurent en meilleur état qu'il ne le supposait. Avant de rien décider, l'examen des lieux par un délégué de l'Évêque s'imposait. Quant à lui, son avis était formel: «M. de Clermont, écrit-il à Mgr Dombideau, m'a paru très modéré en ne demandant que 18.000 livres au lieu des 20.000 qu'il réclamait d'abord. M. Jaffry et moi nous pensons que ce serait un crime contre le diocèse que de négliger cette affaire».

En accord avec la municipalité le curé de Pont-Croix souhaitait avoir son logement dans l'éventuel Petit Séminaire. M. Le Coz y était opposé à moins que le curé ne fût en même temps le supérieur comme autrefois à Plougernével.

Après examen de la question au Conseil, Mgr Dombideau répondit lui-même: «Nous avons été très touchés de votre zèle mais où trouver les moyens de faire face à une pareille dépense? Nous avons encore à payer les dettes contractées par M. Madec». Conclusion: impossible d'acheter à Pont-Croix; seule solution: améliorer sur place à Meilars.

Très déçu, M. Le Coz se ravisa. Dans la hâte et la joie d'aboutir à ses fins il avait omis de préciser qu'il assumerait toutes les dépenses. Entre-temps, le propriétaire avait ramené son prix à 16.000 livres; d'où nouvelle lettre à l'Évêque: «le dernier de vos prêtres était homme à se mettre au pain et à l'eau pour acquérir la communauté des Ursulines et vous en faire cadeau. Les formalités étant remplies, vous entrez aussitôt en jouissance. Pour le mois d'octobre, les élèves de Meilars pourront y être logés. Je ferai un règlement comme vous le jugerez à propos».



*L'Abbé Jean Le Coz
Fondateur - 1756-1845
Entre les mains sa grammaire latine.*

En contrepartie il désire seulement avoir une chambre dans l'établissement sans être supérieur, encore moins économe. Il fera tout ce qui sera en son pouvoir «pour être utile aux deux maisons», le Grand et le Petit Séminaires. L'Évêque se confond en excuses et en remerciements pour une «générosité extraordinaire» et promet de se rendre à Pont-Croix dès que l'achat sera réalisé.

Le contrat de vente fut conclu le 2 juillet 1822 en l'étude de M^e Le Bris-Durest, notaire à Pont-Croix. A la mi-juillet, Mgr Dombideau se déplaça, consacra tout son temps à une visite détaillée et aux entretiens avec M. Le Coz: «Je ne verrai personne, lui avait-il annoncé, j'ai des projets à vous confier».

L'acte de donation suivit de près l'acte d'acquisition. Le donateur se déclarait «touché de douleur de voir que le nombre des ministres de la religion était infiniment au-dessous des besoins des fidèles». Ce sentiment le pousse «à faire donation entre vifs et irrévocable au Séminaire de Quimper de la communauté dite des Ursulines de Pont-Croix».

Le vendeur, Louis Tréhot de Clermont, mourut à Pont-Croix en avril 1823.

Ouverture du Collège (1822), érection en Petit Séminaire (1823)

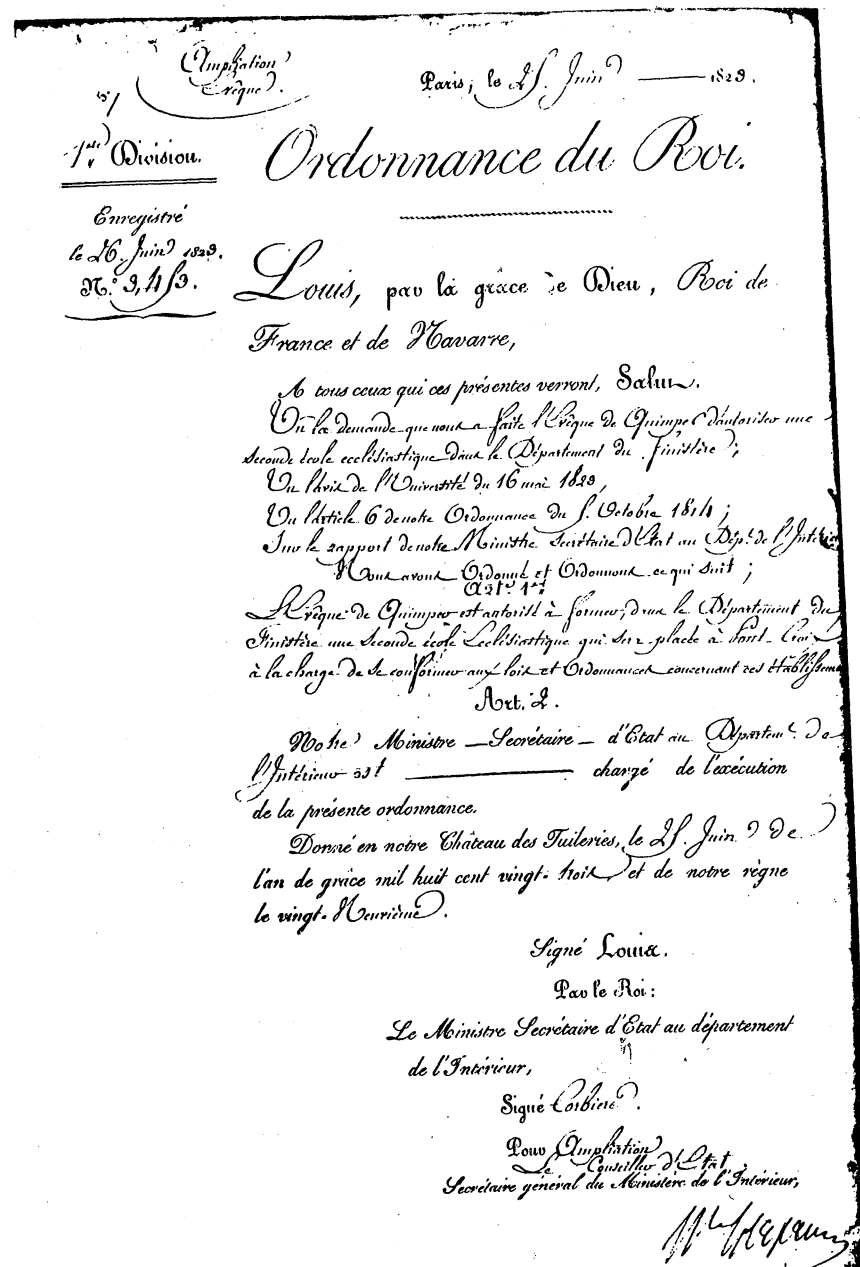
Le pari d'une rentrée à Pont-Croix en octobre fut tenu. Une ordonnance de Louis XVIII avait autorisé l'Évêque de Quimper à ouvrir à Pont-Croix «une école secondaire ecclésiastique».

Le régime légal de l'établissement était celui des collèges secondaires reconnus, soumis au contrôle des autorités académiques et tenus de verser à l'État le vingtième du prix de pension de chaque élève. Les petits séminaires étaient exempts de cette double obligation.

Mgr Dombideau avait tenté, en vain, de grouper à Quimper les jeunes aspirants au sacerdoce éparpillés dans de petites écoles. De par la volonté des Préfets, le Petit Séminaire, logé dans une aile du Collège, ne put se développer ni acquérir l'autonomie souhaitable. La formule n'inspirait guère confiance à M. Le Coz: «Pourquoi exposer nos élèves à perdre au collège les impressions de piété reçues? Pourquoi l'instruction dans une maison et l'éducation dans une autre?»

Il fallait profiter de l'ordonnance royale de 1814 accordant un deuxième Petit Séminaire aux diocèses importants. Mgr Dombideau comptait sur la bienveillance du Grand Maître de l'Université, Mgr Fraissynous, qui était son ami, pour appuyer ses démarches. Une supplique du 20 mars 1823 au Ministre de l'Intérieur et des Cultes déclarait le Petit Séminaire de Quimper insuffisant pour un diocèse de 500.000 habitants où 42 paroisses étaient sans prêtre et la plupart des autres manquaient des vicaires dont elles avaient besoin.

L'ordonnance royale du 25 juin 1823 lui donnera satisfaction. Il mourra subitement trois jours plus tard à l'âge de soixante-douze ans. On s'est souvent demandé si l'Évêque défunt avait été bien avisé d'établir un Petit Séminaire dans une petite ville si excentrique par rapport à l'ensemble du département. Ses encouragements aux initiatives de M. Rochedreux et l'appel suppliant à M. Le Coz se comprennent mieux quand on sait que le Collège de Lesneven ne sera fondé qu'en 1833, que le Collège de Saint-Pol-de-Léon ne se donnera qu'en 1835 une organisation satisfaisante aux yeux du diocèse, que le pensionnat ouvert à Saint-Pol dans l'ancien Petit Séminaire de Kéroullas n'était qu'un foyer annexé au collège.



Aussitôt après le décès de Mgr Dombideau, les partisans du regroupement à Quimper de tous les élèves ecclésiastiques élevèrent la voix. « On dit et on répète dans tout le diocèse que le Petit Séminaire de Pont-Croix est mort le même jour que celui qui l'a établi, qu'il est inutile, dispendieux, que les élèves ne s'y plaisent pas, que l'un des Messieurs les Vicaires Généraux s'est prononcé ouvertement contre cet établissement ».

M. Le Coz adressa aux vicaires capitulaires une longue lettre avec force références scripturaires et conciliaires: « Le Petit Séminaire de Pont-Croix est un objet d'envie et un signe de contradiction pour plusieurs comme Joseph de la part de ses frères ». A l'offensive contre Pont-Croix il répliquait par la critique de l'institution quimpéroise, « pensionnat bien réglé, décoré du nom de Petit Séminaire sans en avoir la chose ».

La pression de circonstances historiques indépendantes de la volonté épiscopale avait conduit, il est vrai, à une hérésie géographique. Et les choses en resteront là. Mgr de Poulpiquet, le nouvel Evêque, dut abandonner un plan qu'il avait prôné et défendu comme vicaire général. Une ordonnance de Charles X du 23 octobre 1828 bloquera la situation en autorisant le Petit Séminaire de Pont-Croix à recevoir 250 élèves et celui de Quimper 70. Ce dernier sera supprimé au début du règne de Louis Philippe en 1832 à la demande du Conseil Municipal. L'Evêque consentit à la suppression « pour le bien de la paix ».

A partir de cette date, la maison de Pont-Croix sera, officiellement, le seul Petit Séminaire diocésain, jouissant sous le Concordat de la liberté de l'enseignement, dépendant uniquement de l'autorité épiscopale.

L'œuvre dont les abbés Rochedreux et Le Coz furent les promoteurs durera un siècle et demi, de 1822 à 1973. Son histoire se divise en trois périodes:

1. La période concordataire de 1822 à 1907,
2. La période quimpéroise de 1907 à 1919,
3. La deuxième période pontécruicienne de 1919 à 1973. Elle se subdivise en deux époques:
 - celle de l'établissement de plein exercice de 1919 à 1960,
 - celle de l'établissement C.E.S. de 1960 à 1973.

DEUXIÈME PARTIE:

La période concordataire (1822-1907)

CHAPITRE PREMIER:

Trois appellations - Les lieux - Une grande continuité

Trois appellations

Malgré l'érection du Collège en Petit Séminaire au bout d'un an de fonctionnement, la première appellation prévaudra dans le langage courant: le Collège, « ar skolaj », dira-t-on en ville et dans la région. Dans des situations similaires il en allait de même dans d'autres diocèses. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, en présentant à l'Evêque de Saint-Brieuc une histoire du Petit Séminaire de Plouguernével, l'auteur, dans la dédicace, lui parle du « Cher Collège » et du « Petit Séminaire qu'il aimait tant ».

Selon toute vraisemblance, M. Le Coz avait ramené de Plouguernével la dévotion à Saint Vincent et l'avait choisi comme patron de l'établissement. Daté du 31 mai 1825, un projet d'association pieuse entre trois élèves le plaçait sous la protection de la Vierge Marie, de Saint-Louis de Gonzague et de Saint Vincent de Paul.

La fête patronale se célébrait le 19 juillet, jour de la Saint Vincent dans l'ancien calendrier liturgique au lieu du 27 septembre dans le calendrier actuel.

Le parchemin déposé dans les fondations lors de la bénédiction de la première pierre porte que la nouvelle chapelle « sera consacrée à Dieu sous l'invocation de Saint Vincent de Paul ».

Après l'expulsion, le Petit Séminaire s'ouvrira au Likès sous la dénomination officielle « d'Institution Saint-Vincent de Paul ». A Quimper et à Pont-Croix par la suite, on parlera de « Saint-Vincent ».

Les lieux

L'immeuble principal se présentait sous la forme d'une équerre. L'aile Est avec sa majestueuse façade de pierre de taille donnait sur la rue ; l'aile Sud correspondait aux sept premières arcades du cloître à partir de l'angle formé avec l'aile Est. Du temps des Ursulines les cellules des religieuses se trouvaient dans cette aile. On a observé les mêmes dispositions architecturales dans les nombreux couvents d'Ursulines construits dans la région au XVII^e siècle : Carhaix, Lesneven, Morlaix, Quimper (actuellement caserne La Tour d'Auvergne), Quimperlé, Saint-Pol-de-Léon. Les cloîtres, en particulier, appartiennent au même style : arcades en plein cintre reposant sur des piles carrées.

Au milieu du siècle seront construits le grand portail, les parloirs, la conciergerie. Le travail le plus important sera la construction de l'aile Ouest (entre les deux cours) avec un cloître comme l'aile Est et l'aile Sud, trois grands dortoirs et des chambres de professeurs. L'achèvement de cette aile en 1865 valut aux élèves un mois de vacances supplémentaires.

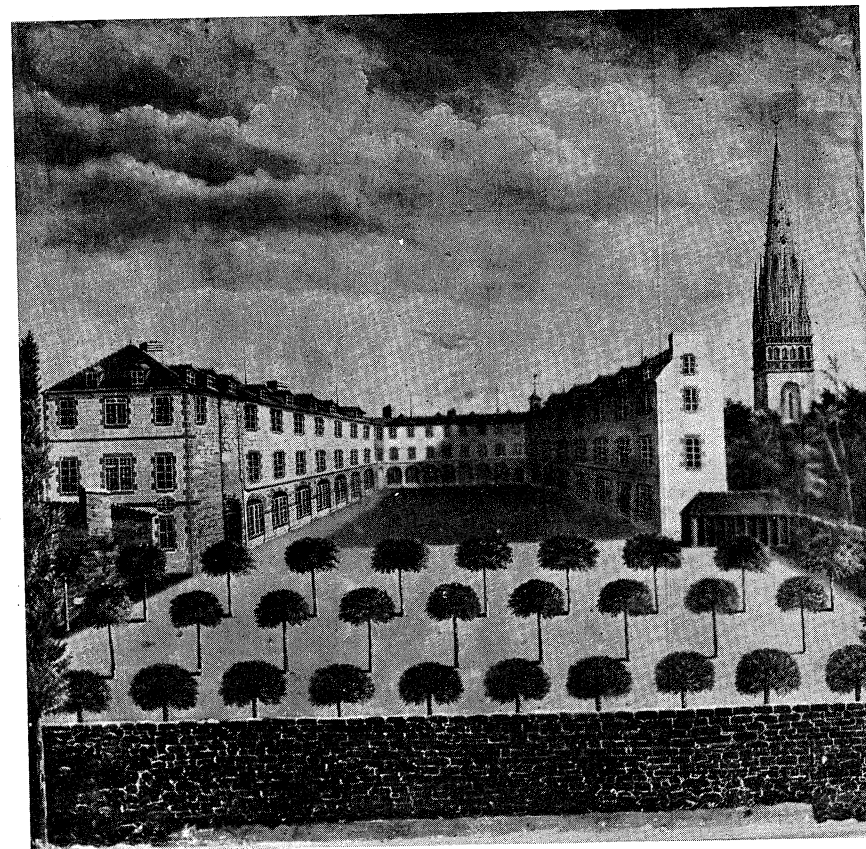
L'aile Nord date de l'année 1875 avec un étage et un grenier ; un étage lui sera ajouté en 1890 en même temps qu'à l'aile Est. De 1895 datent le préau des Grands et la salle de musique.

De la chapelle il sera question plus loin. L'ensemble de la propriété avec des jardins importants et les bâtiments de la ferme était entouré d'un mur très élevé dont une bonne partie subsiste encore. Le tout constituait « l'enclos » dont certaines processions paroissiales faisaient le tour.

Une grande continuité - Les quatre supérieurs

Longue de 85 ans, la période concordataire couvre plus de la moitié de l'histoire de la maison. Elle ne connut que quatre supérieurs, soit une moyenne de 21 ans par supérieurat, favorable à la continuité des traditions avec les avantages et les inconvénients qu'elle peut comporter. L'abréviation traditionnelle de « supin » paraît très ancienne.

Le premier supérieur fut l'abbé Jean Keraudy, de Landerneau, prêtre en 1821, nommé aussitôt économe du Petit Séminaire de Quimper, désigné à 24 ans pour diriger l'établissement qui avait émigré de Meilars à Pont-Croix. On a tout lieu de croire que le choix était heureux et que le



*État des lieux avant 1860
L'aile ouest (à droite sur la gravure) n'avait pas de cloître. Vers 1860, elle a été démolie, remplacée par l'aile ouest actuelle avec un cloître. La cour intérieure a été élargie et le cloître de l'aile sud a été prolongé vers l'ouest.*

jeune supérieur fit du bon travail puisqu'en 1840, Mgr Graveran, originaire de Crozon, curé de Saint-Louis de Brest, devenant Évêque de Quimper, l'appella aussitôt auprès de lui comme commensal et vicaire général. Il le gardera comme collaborateur durant tout son épiscopat (1840-1855). Il mourra deux ans après son Évêque.

Le deuxième supérieur fut un autre Landernéen, âgé de trente-et-un ans, M. François Pouliquen, professeur de rhétorique. Son supérieurat dura vingt-huit ans. C'est à lui que l'on doit les plus importantes constructions. C'est de son temps, en 1845, que décéda le fondateur, l'abbé Jean Le Coz, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Sa tombe se voit au cimetière de la maison de retraite des prêtres à Kéraudren à Brest. M. Pouliquen mourut au Chapitre Cathédral en 1883.

Son successeur fut M. Jacques Le Moigne, trente-quatre ans, natif de Crozon; il était le propre neveu de Mgr Graveran « dont il rappelait la physionomie douce et souriante ». Il venait de Saint-Pol-de-Léon où il était directeur du pensionnat de Kéroullas. En 1873, il obtint pour le service de la maison deux religieuses de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit. Il fut nommé, lui aussi, au Chapitre Cathédral au bout de quinze ans de supérieurat et y mourut en 1896.

Le dernier supérieur concordataire, M. Jean-François Belbéoc'h, le « Père Fanch » pour les contemporains, est considéré comme l'une des personnalités marquantes du diocèse à son époque. Né à Ploaré en 1841, mais élevé à Plomodiern dès l'année suivante, il s'était engagé dans les zouaves pontificaux en 1860. Il retournera pour ses études théologiques à Rome où il sera ordonné prêtre en 1865. Après trois années de vicariat à Lambézellec, il fut appelé au Grand Séminaire pour y enseigner l'Écriture Sainte et la théologie dogmatique. Versé dans les langues orientales, il avait une réputation de savant dans le diocèse et au-delà puisqu'il avait été pressenti pour occuper une chaire à la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de Lille.

Appelé à succéder à M. Le Moigne en 1883, il demeure dans l'histoire du Petit Séminaire le supérieur constructeur de la chapelle et le supérieur des expulsions (1907). Sous son supérieurat, dans les années 1895, le nombre des élèves approchera de 400. Retiré à Quimper dans une maison de la rue des Douves, il y mourut en 1910 et fut enterré au cimetière d'Audierne où il avait de la famille. M. Gabriel Miossec, député sous la V^e République, était son neveu.



M. BELBÉOC'H

Dans le Bulletin de janvier-février 1923, pages 18-20, les amateurs de portraits du capiste, du bigouden, du glazik, du léonard, du trégorrois pourront se régaler à la lecture du compliment en vers adressé au supérieur, à l'occasion de sa fête, la Saint François Régis, le 15 juin 1898.

CHAPITRE DEUXIÈME:

La physionomie des premières années

A la rentrée d'octobre 1822, le supérieur assure lui-même l'économat aidé par un élève de quatrième. Six professeurs composaient le corps enseignant: deux prêtres, deux diacres, un sous-diacre et un civil.

Nous ignorons le nombre total des élèves de la première année, celle du Collège (1822-1823), parmi lesquels on comptait plusieurs externes. Ils étaient répartis en six classes: les commençants, la 8^e, la 7^e, la 6^e, la 5^e et la 4^e. Pour la 4^e, le nombre des élèves est connu: 24. Quelques-uns seulement étaient des anciens de l'école de Meilars. Les autres sortaient des écoles presbytérales.

L'éloignement de Pont-Croix ne fut pas, en effet, une objection majeure aux yeux de tous et la création d'une institution offrant des garanties de durée et de stabilité, la seule pour le moment, fut bien accueillie en divers points du diocèse. L'origine des élèves de quatrième dont la moyenne d'âge était de dix-neuf ans le confirme: Quimperlé (4), Morlaix (3), Brest (2), Plogoff (2), Plouénan (2), Plougasnou (2) et un élève des paroisses suivantes: Carhaix, Concarneau, Elliant, Goulien, Guimaëc, Hanvec, Pont-Croix, Saint-Jean-Trolimon, Scaër.

Le jeudi 7 août 1823, eut lieu la première distribution des prix «de l'école ecclésiastique de Pont-Croix». Le palmarès se présente comme une affiche imprimée sur papier fort avec l'en-tête AMDG «Ad maiorem Dei Gloriam» «pour la plus grande gloire de Dieu»; des générations d'élèves l'inscriront en tête de leurs devoirs et leurs compositions selon une tradition héritée des collèges de Jésuites; c'était la devise de la Compagnie.

Pour les élèves cités au palmarès autres que ceux de la 4^e, on relève à côté des paroisses d'origine cornouaillaise quelques paroisses léonardes, par exemple Lanrivoaré et Plouguerneau.

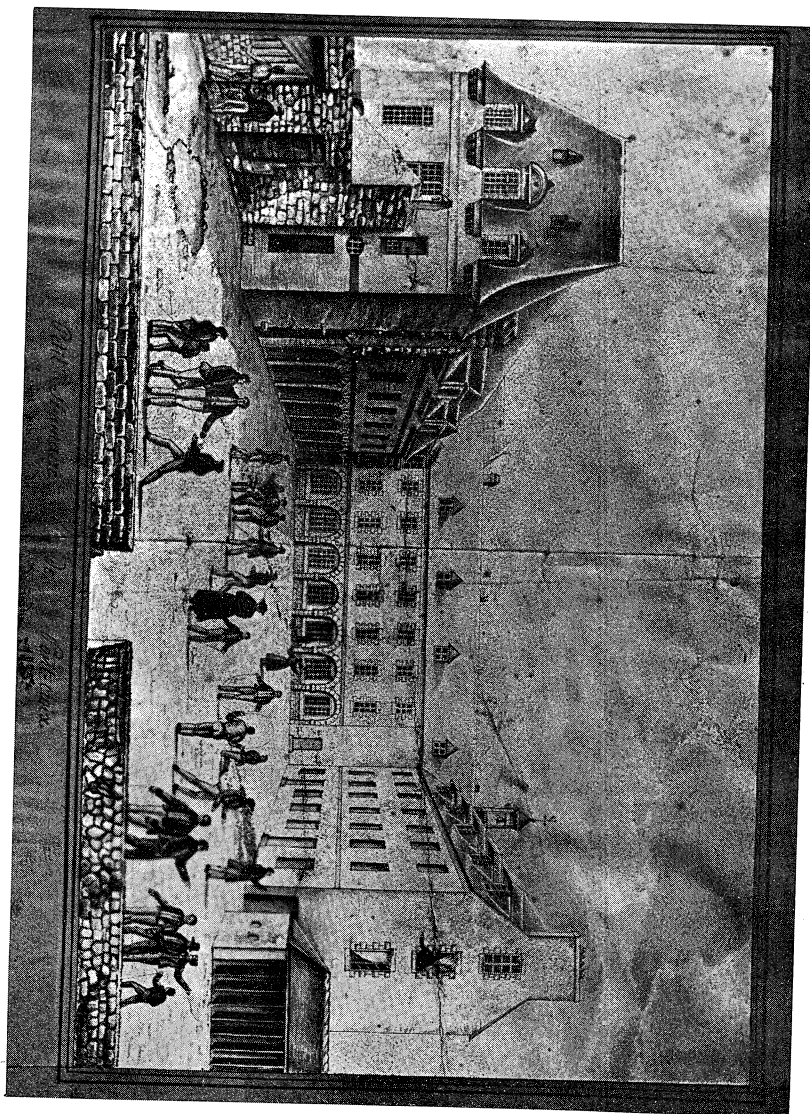
L'année 1823-1824 est la première année du petit Séminaire. Il compte déjà 143 élèves: 64 du canton de Pont-Croix, 6 des cantons bigoudens de Plogastel et de Pont-l'Abbé, 14 Léonards, 4 Trégorrois, tous les quatre en 3^e, les autres en provenance de diverses paroisses cornouaillaises.

A éplucher les palmarès, on est tout surpris de découvrir des noms d'élèves étrangers au département: de 1823 à 1848: 10 au minimum, 17 au maximum, chaque année; en 1845, il y a encore 9; en 1852, il n'en reste plus que trois. La raison doit être la suivante: des familles chrétiennes de milieux aisés en général n'avaient pas confiance dans les collèges publics; elles plaçaient volontiers leurs garçons dans les Petits Séminaires, se montrant plus ou moins favorables à une éventuelle vocation sacerdotale.

La majorité venait des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Durant les vingt-cinq premières années, on trouve des élèves de Rennes, Rouen, Le Havre, Auxerre, Paris, Bordeaux, Orléans, Toulon, Bagnères en Haute-Garonne, de la Mayenne, de la Sarthe, de Basse-Terre en Guadeloupe. Le cas le plus inattendu est celui de Léopold Javouhey, de Mana en Guyane française, le neveu de la Mère Javouhey, fondatrice des sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny. Il fit à Pont-Croix la 7^e et la 6^e; il terminera sa carrière comme général d'Infanterie Coloniale et l'une de ses dernières missions sera d'inspecter les forces françaises en Nouvelle-Calédonie.

La loi Falloux (1850) autorisa la création de collèges secondaires libres. En quelques années, il s'en fondera des centaines à travers toute la France. Très peu d'élèves non finistériens viendront désormais à Pont-Croix. Y viendront cependant, en 1862, deux élèves du Pays de Galles envoyés par leur Évêque et, au début de ce siècle, quelques libanais, parmi eux un maronite dont la pension était payée par Mgr Dubillard, Évêque de Quimper, et dont le correspondant était un prêtre du diocèse de Marseille.

Dans les premières années, les élèves se répartissaient en trois catégories: les internes ou pensionnaires complets, les plus nombreux, les chambriers ou demi-pensionnaires, ravitaillés par leurs familles, les externes de la ville et des environs immédiats. Ainsi, à la rentrée d'octobre 1828, l'effectif total était de 246 élèves: 222 internes dont 181 pensionnaires et 41 chambriers, 24 externes. Bientôt, il n'y aura plus d'externes non en vertu d'une décision de l'autorité diocésaine ou de la direction de l'établissement mais par suite d'une interdiction des pouvoirs publics.



CHAPITRE TROISIÈME:

Les ordonnances de 1828... contre la concurrence

Sous Charles X l'opposition libérale en partie anticléricale, victorieuse aux élections législatives à la fin de 1827, obtint d'un ministère, où l'homme prépondérant était Martignac, les célèbres ordonnances de juin 1828. La première expulsait les Jésuites de huit collèges ecclésiastiques, qualifiés de Petits Séminaires, qu'ils dirigeaient.

Les autres ordonnances concernaient les Petits Séminaires. Il leur était reproché de faire concurrence aux collèges secondaires publics. Le reproche ne semble pas dénué de tout fondement. Dans une note sans date, le troisième supérieur, M. Le Moigne, écrit : « Le Petit Séminaire (de Pont-Croix) fut la cause de la ruine du Collège de Quimper qui, avant la fondation de cet établissement, comptait beaucoup d'élèves ».

Pour limiter la concurrence, les ordonnances réduisaient à 20.000 le nombre des élèves pour toute la France. Pont-Croix, comme il a été précisé plus haut, était autorisé à recevoir 250 élèves. Deuxième point : il était interdit aux Petits Séminaires de recevoir des externes. Mgr de Poulpiquet sollicita une exception en faveur de la ville de Pont-Croix, comme la ville ne possédait pas de collège par ailleurs. Il obtint satisfaction pour une vingtaine de garçons mais pour quelques mois seulement.

En 1845, le Conseil Municipal revint à la charge auprès du Préfet, sans succès. « La loi a voulu que ces sortes de maisons (les Petits Séminaires) ne puissent pas recevoir d'externes ; c'est afin qu'elles ne puissent faire concurrence aux collèges et écoles établis dans les limites du droit universitaire », déclare une délibération du Conseil Municipal. Celui-ci, en l'absence de toute ordonnance, invite le maire à intervenir « auprès de l'autorité compétente en faveur des seuls enfants de la commune ».

Troisième point des ordonnances relatives aux Petits Séminaires : il leur était interdit de préparer au baccalauréat. Toute demande d'inscription à cet examen supposait que le candidat avait fait au moins l'année de la rhétorique dans un établissement d'État. Les palmarès révèlent, certaines années, un décalage assez important entre le nombre des élèves en

seconde et en rhétorique. Ceux qui n'avaient pas l'intention d'entrer au Grand Séminaire et avaient besoin du baccalauréat pour leur avenir entraient dans un autre établissement pour y suivre les cours de rhétorique.

La loi Falloux (1850)* abrogera les ordonnances de 1828. Les Petits Séminaires furent autorisés à préparer le baccalauréat. Ce que fit celui de Sainte-Anne-d'Auray mais pas celui de Pont-Croix. Il n'y a aucune trace de décisions épiscopales à ce sujet. Par contre, nous le verrons plus loin, la crainte de la concurrence subsistait à la Préfecture et à l'Inspection Académique du Finistère; elles auraient considéré la préparation au baccalauréat comme une forme de concurrence.

Enfin, quatrième exigence des ordonnances: l'obligation pour les élèves de porter l'habit ecclésiastique à partir de quatorze ans et après deux années de séjour dans l'établissement. Le supérieur, M. Keraudy, déclara qu'il ne se croyait pas tenu en conscience d'appliquer une « mesure bizarre ». Il imagina pour les jours de sortie un uniforme « plus ou moins ecclésiastique » qui tomba assez rapidement en désuétude. On le voit sur un tableau de M. Dupé, professeur de dessin, représentant la procession du pèlerinage de Confors vers 1835.

En compensation de ces mesures mal accueillies par l'Épiscopat, étaient instituées des bourses et des semi-bourses; la plupart des évêques y virent une manœuvre maladroite du Gouvernement de Charles X pour se racheter. Elles seront, d'ailleurs, supprimées peu après l'avènement de Louis Philippe.

Les débuts de la Monarchie de Juillet (1830-1848), nous apprend l'histoire générale, furent marqués par quelques réactions anti-cléricales. Le Petit Séminaire de Pont-Croix fut l'objet d'un procès en règle au Conseil Municipal de Quimper (1832). Une affiche apposée au portail de la cathédrale attaquait et dénigrait l'établissement (1834). En l'absence de l'Évêque, le vicaire général adressa au Préfet une lettre de protestation et l'incident fut clos.

Le chiffre officiel de 250 élèves fut bientôt dépassé; ainsi, en 1836-1837, il était de 267. Le Ministère des Cultes ferma les yeux sur les effectifs, supérieurs au chiffre légal mais il demeura intransigeant sur l'exclusion des externes.

* Victor Hugo combattit vigoureusement cette loi au sujet de laquelle son auteur constatait: « Quand on veut en dire du bien, on la nomme la loi de 1850; quand on veut en dire du mal, on la nomme la loi Falloux. »

CHAPITRE QUATRIÈME:

Régime intérieur - Vie quotidienne - Vie religieuse

La vie quotidienne

Ni supérieur, ni économe, M. Le Coz ne vécut pas une retraite passive. Il s'est intéressé à tout, mettant au service de la maison et du diocèse son expérience de professeur, de supérieur et de principal.

Le règlement qu'il a rédigé et soumis à l'Évêque s'inspire à la fois du règlement de Plouguernevel et de celui du Collège de Quimper où survivaient les traditions établies par les Pères Jésuites.

Dans les lycées napoléoniens la vie quotidienne était réglée par des roulements de tambour. A Pont-Croix, comme dans toutes les institutions ecclésiastiques, ce rôle revenait à la cloche. Dans les années 1850, le couvre-feu, qui marquait le moment où tous les élèves devaient être au lit, permit au réglementaire de se tailler un beau succès. Il se laissa tenter par la promesse de huit choux à la crème à condition de tinter cent coups au lieu de la quinzaine ou de la vingtaine de tintements habituels. Au courant du pari, les élèves dans les dortoirs comptaient les coups au milieu d'un fou rire général sous les draps. La cloche se tut au 109^e tintement. Des gens de la ville accoururent seaux à la main, demandant où était le feu. Le réglementaire en fut quitte pour être déchargé de ses fonctions!

Par une délicate attention qui se perdra par la suite, le réveil était retardé d'une bonne heure durant la première semaine de l'année scolaire. Par ailleurs, professeurs et surveillants étaient invités à user de bienveillance et d'indulgence jusqu'à la retraite de rentrée renvoyée habituellement fin novembre. La non-observation de cette consigne provoqua, une certaine année, des manifestations de protestation chez les petits.

Dès les origines, dans une plus forte proportion que dans les autres établissements, ecclésiastiques du diocèse, les professeurs participaient à la surveillance des réfectoires et des promenades. Ce qu'ils appelaient entre eux la « semaine ».

De bonne heure, également, en liaison avec les surveillants, furent confiées à de grands élèves des responsabilités de présidents de dortoir et d'étude. A partir de la rentrée de Pâques en 1823, le congé hebdomadaire, avec l'autorisation épiscopale, fut fixé au mercredi au lieu du jeudi. Il y avait à cela deux raisons: éviter, à cause de la foire de Pont-Croix, la circulation difficile dans les rues et sur les routes, faciliter les visites des familles de la région, spécialement importantes pour les chambriers ou demi-pensionnaires.

Pas de vacances à Noël, trois semaines à Pâques et, pendant longtemps, deux mois de grandes vacances des premiers jours d'août aux premiers jours d'octobre.

Dans les observations et recommandations faites par le supérieur à la proclamation hebdomadaire des notes, reviennent le plus souvent la défense de monter au dortoir en sabots, de fumer, de priser, de chiquer, de casser les carreaux, de rester au lit, le matin, sans raison.

Il est recommandé de saluer M. le Maire quand on le rencontre dans la rue et le médecin quand on le voit passer dans la Maison.

Relevé dans un cahier des notes de 1875: «à tous les capistes de la cour des petits un 10 de conduite générale; motif: ont pris de la paille dans leur paillasses pour la mettre dans leurs sabots».

«Quelques-uns se lèvent la nuit pour mettre du cirage sur la figure de leurs camarades».

«En ville, pendant la procession de la Fête Dieu, les petits s'amuse à enlever les épingles qui retiennent les draps».

Aux aînés qui rentraient du tirage au sort, le Conseil de Révision de l'époque, il était interdit de garder les billets du tirage et les cocardes épinglées à leur chapeau.

La vie religieuse

Quant à la vie religieuse, elle correspondait à celle des pensionnats religieux du siècle dernier et d'une bonne partie de ce siècle avec la messe quotidienne, la réception régulière des sacrements, la prière en latin au début et à la fin des classes et études et des repas, avec une large place pour la dévotion à la Sainte Vierge.

Ches les aînés surtout, la piété mariale était entretenue par la Congrégation de la Sainte Vierge, qui s'était implantée dans le diocèse à partir du Collège des Jésuites de Quimper. Elle avait été adoptée par les Petits Séminaires et la plupart des collèges religieux.

A Pont-Croix, elle fut fondée le 25 mars 1824 sur l'initiative de M. Le Coz qui la dirigea lui-même pendant six ans. La Congrégation avait sa chapelle particulière au-dessus de la chapelle principale au niveau du deuxième étage; on y accédait par un escalier qui existe encore à l'angle Sud-Ouest du cloître. La réception de nouveaux congréganistes avait lieu le jour de la Saint Vincent, le 19 juillet, et le jour de l'Annonciation. A partir de 1875, le grand pardon de la Congrégation sera célébré en la solennité de l'Immaculée Conception et non plus en la fête de l'Annonciation. Outre un directeur, qui était l'un des professeurs, la Congrégation avait à sa tête un Préfet, comme un Président, élu par les congréganistes. Les annales de la Congrégation rapportent qu'à la procession du Saint Sacrement, en 1871, le Préfet, revenu de la guerre avec les galons d'officier, revêtit l'uniforme pour porter la bannière de la Congrégation. L'intéressé était Yves Le Coz, de Landrévarzec, petit-neveu du fondateur, futur curé de Pleyben.



Pèlerinage de Confors vers 1835 (Dessin de M. Dupré).

La dévotion à Notre-Dame de Confors, en la paroisse de Meilars, berceau du Petit Séminaire — Confors est devenu centre paroissial en 1910 — allait de soi pour les successeurs des élèves des abbés Rochedreux, Madec et Le Coz. Recteurs de Meilars, ils furent les desservants de cette belle et attachante chapelle avec sa célèbre roue carillon. Toutes les générations d'élèves se retrouveront dans ces lignes du chanoine Pilven, vieilles de quatre-vingts ans, évoquant « la promenade matinale, la lecture du panégyrique, composé par un élève de rhétorique, la messe de communion, le déjeuner sur l'herbe, le chant du Magnificat à la fontaine de Roscudon, autant d'impressions pieuses et joyeuses qui ne s'effacent pas de la mémoire et du cœur ».

La Congrégation des Saints Anges, pour les plus jeunes, est apparue au plus tard en 1845. La Congrégation du Sacré Cœur est d'introduction plus récente.

Sur les conseils de M. Le Coz, les premières retraites de rentrée furent confiées à des pères Jésuites et, par la suite, il sera souvent fait appel à eux. Plus tard, l'Évêque de Quimper, Mgr Nouvel de la Flèche (1872-1887), ancien moine de l'abbaye bénédictine de la Pierre-qui-Vire dans l'Yonne, fondateur du monastère de Kerbénéat, près de Landerneau, fit prêcher des retraites au Grand et au Petit Séminaires par des religieux de son ancien monastère ; des moines de Kerbénéat ont, également, donné des retraites à Pont-Croix.

CHAPITRE CINQUIÈME:

Les études

La compétence et l'expérience pédagogique de M. Le Coz ont été précieuses pour le jeune supérieur dans l'organisation des études et déterminantes pour l'avenir de l'œuvre.

Les palmarès

Sauf quelques lacunes, les archives possèdent les palmarès de 1822 à 1973. Ils nous renseignent sur la composition du corps professoral, sur l'origine des élèves, et, de plus, pour les cinquante cinq premières années, de 1823 à 1878, sur les programmes étudiés classe par classe durant l'année scolaire écoulée.

Le palmarès nous apprend qu'il faudra attendre sept ans, 1829, avant l'ouverture d'une classe de rhétorique avec onze élèves. Compte tenu de l'âge des élèves, des retards et des lacunes, de l'ignorance totale ou à peu près totale des commençants, il fallut tâtonner, piétiner, se limiter. Ainsi, l'enseignement du grec ne sera pratiqué qu'au bout de quelques années.

Un pré-Petit Séminaire?

Pour bien faire, il eût fallu ce que l'on appelle, dans certains diocèses, un ou des pré-Petits Séminaires. Deux projets en ce sens avortent. En 1826, l'abbaye de Landévennec fut mise en vente à la requête des créanciers du propriétaire. M. Madec, pour qui le départ de Meilars avait été un « crève-cœur », était recteur de Logonna-Daoulas. Il pousse Mgr de Poulpiquet à acquérir le monastère, à « aménager une maison d'accueil pour les prêtres âgés et infirmes dans la demeure abbatiale et, dans les dépendances, une école préparatoire au Petit Séminaire ». L'Évêque agréa la suggestion, M. Le Coz également, et il avança de l'argent. Mais ils furent « floués à l'adjudication »*.

En 1826, M. Le Coz envisagea de reprendre du ministère paroissial. Il faillit se porter volontaire pour la paroisse de Concarneau devenue

* Histoire de l'Abbaye de Landévennec par Marc Simon (p. 153-155).

vacante. Puis il se ravisa pour essayer d'établir à Audierne une école préparatoire au Petit Séminaire dans la propriété de M. Guezno, ancien député à la Convention. Il dut y renoncer car Mgr de Poulpiquet n'y tenait pas.

Les exercices

La tradition de la présidence de la distribution des prix par l'Évêque s'établit de très bonne heure. Sa Grandeur, comme on disait à l'époque, arrivait à Pont-Croix la veille, célébrait la messe de règle le matin des prix.

La semaine précédente avaient lieu en séance publique des interrogations appelées exercices ; c'était une pratique observée dans les collèges de Jésuites, que M. Le Coz avait vue fonctionner à Quimper. Les examens oraux à la fin du premier et du deuxième trimestres, dont se souviennent des générations d'élèves, en sont une survivance.

En tête du palmarès de chaque classe figuraient, discipline par discipline, les sujets sur lesquels les élèves devaient être interrogés. On observe qu'on cultivait beaucoup la mémoire, qu'il s'agisse d'instruction religieuse, de textes français, latins, grecs, en prose ou en vers.

La liste des élèves avec l'indication de la paroisse d'origine était introduite par ces mots : « répondront Messieurs... ». Ces listes permettaient une étude fouillée des zones principales de recrutement.

La pédagogie pontécruicienne ne devait pas présenter grande originalité mais s'apparenta à celle des Petits Séminaires et Collèges de l'époque.

L'enseignement

Dans le palmarès de 1876-1877, on lit : « L'enseignement embrasse l'instruction religieuse, l'étude des langues française, latine et grecque, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les sciences physiques et naturelles, les mathématiques, le dessin, la musique et le plain-chant ». La formation est avant tout littéraire.

Quelques observations : les sciences physiques et naturelles ne seront enseignées qu'à partir de 1840 ; au milieu du siècle s'ajouteront des leçons d'astronomie. Dans les années 1845-1850, il y eut un cours de danse !

L'anglais n'apparaîtra que dans les dernières années du siècle comme matière facultative d'abord à raison d'une heure par semaine.

Tous les professeurs sont des ecclésiastiques sauf, jusqu'en 1860, le professeur de dessin, jusqu'en 1892, le professeur de musique, d'abord M. Crécy puis, de 1850 à 1892, M. Manière, alsacien d'origine dont un fils et un petit-fils seront notaires à Quimper.

A partir de 1833-1834, le professeur de musique donne des leçons supplémentaires de musique instrumentale, instruments à vent et à cordes ; pendant toute une période, on dira « musique militaire » : c'est en tout cas l'appellation employée par M. Le Moigne, supérieur, au début de l'année scolaire pour inviter les élèves intéressés à s'adresser au professeur de musique.

A partir de 1855-1856 sont signalées des leçons d'orgue ; ce qui permet de dater l'apparition des premières orgues. A deux reprises, en 1827 et en 1843, M. Le Coz avait espéré doter la chapelle d'un bel instrument en achetant les orgues de Recouvrance à Brest et celles de Landerneau, mais il n'arriva pas à ses fins. A son arrivée à Pont-Croix, M. Manière fut très déçu en n'y trouvant pas d'orgue. Il eut la joie, cinq ans plus tard, d'inaugurer un instrument fabriqué par un facteur d'orgues d'origine allemande, M. Heyer, ancien ouvrier de Cavaillé Coll, installé à Quimper après y avoir travaillé aux orgues de la cathédrale. Les deux hommes se lièrent d'amitié. M. Heyer venait souvent à Pont-Croix. La petite histoire raconte qu'aux vêpres d'une grande fête, plusieurs jeux demeuraient muets alors qu'à la grand'messe tout s'était passé normalement ; sur la cour, à la sortie de l'office, « de joyeux gaillards soufflaient à qui mieux mieux dans les tuyaux subtilisés ».

Les classes de plain-chant avaient lieu régulièrement. En 1853, le dédiant à Mgr Graveran, M. Manière publiait chez Auguste Léon, imprimeur-typographe à Quimper, un livret de 34 pages : « Méthode élémentaire de plain-chant suivie d'exercices pour l'étude des intervalles ».

La classe de huitième fut confiée, pendant quelques années (1845-1850), à un frère de l'Instruction Chrétienne qui, en outre, enseignait aux volontaires les différents modèles d'écriture : la ronde, la bâtarde, la gothique, etc...

Quelques glanes dans les exercices

La plupart des professeurs mentionnent brièvement les matières

enseignées, les auteurs et textes étudiés. Quelques-uns, surtout dans les vingt-cinq premières années, disent dans quel esprit ils ont rempli leur mission de prêtre-enseignant et exposent avec vigueur leurs convictions.

Deux professeurs de rhétorique se distinguent par leur éloquence.

M. Enu, le premier occupant de cette chaire (1829-1837), mort curé de Carhaix, s'interroge : « Les élèves qui nous sont confiés sont-ils Grecs ou Romains ? Ne sont-ils pas avant tout Chrétiens ? » Aussi tient-il à faire étudier le « Discours apologétique » de Tertullien au même titre que les discours de Démosthène et de Cicéron. « Nous avons fixé l'attention sur les beautés des Cicéron, des Tacite, des Virgile, des Horace et autres modèles de l'antiquité païenne mais nous avons appris aux élèves qu'il est aussi des beautés de tout genre dans les Augustin, les Ambroise, les Grégoire, les Chrysostome, ces grands défenseurs de la religion de Jésus-Christ ».

C'est *M. Lamarque*, en rhétorique de 1841 à 1848, curé de Pleyben puis curé de la cathédrale, qui s'est le plus longuement étendu sur le contenu et la finalité de son enseignement. « Le but de la rhétorique est d'enseigner aux élèves les secrets de l'éloquence afin de la faire servir à la Gloire de Dieu et au bien de leurs semblables... »

Nous avons étudié la littérature biblique, celle des Pères, celle du Moyen Age à nos jours pour la littérature française et aussi les noms et les productions les plus remarquables des littératures italienne, espagnole, portugaise, anglaise et allemande ».

Après 1850, une polémique serrée s'élèvera sur la nocivité ou l'utilité de l'étude des auteurs païens proposés aux jeunes. Elle éclate à propos du livre de l'abbé Gaume, du diocèse de Nevers, « le Ver rongeur des sociétés modernes ». Le Ver rongeur, c'était le paganisme des idées et des mœurs des auteurs grecs et latins en vogue dans l'enseignement secondaire et universitaire. L'auteur fut chaleureusement soutenu par Louis Veuillot, contesté par les Jésuites et Mgr Dupanloup.

Avant même cette polémique, les professeurs de rhétorique de Pont-Croix avaient pris position. Ils pratiquaient la cohabitation de l'humanisme gréco-latin, d'un enseignement biblique et de l'étude des Pères.

M. Lamarque, imité par ses successeurs, inscrira à son programme le discours de saint Basile aux jeunes gens sur l'utilité qu'ils peuvent tirer de l'étude des auteurs païens.

A l'actif de *M. Lamarque* il faut ajouter « une initiation artistique,

assurée par des cours consacrés au culte et à la liturgie : architecture ancienne, gothique, Renaissance, sculpture, peinture ». Son exemple sera suivi et il sera créé bientôt un Prix d'Archéologie Religieuse.

Enfin, dans les deux dernières années de son professorat, *M. Lamarque* intéresse ses élèves à la poésie bretonne : les origines celtiques, les druides, les bardes. « Nous devons presque tout au Barzaz Breiz, véritable monument élevé à la gloire poétique de la Bretagne ». « Ont été également examinés des drames bretons, en particulier sur saint Guillaume, sainte Triffine et sainte Anne, pièce récemment exhumée ».

Du côté scientifique, une mention spéciale est due à *M. Roland Guizouarn* (1805-1846) de Plonévez-Porzay. Après son ordination il fut un an ou deux répétiteur au Petit Séminaire de Quimper. A la suppression de cet établissement (1832), la plupart des élèves vinrent à Pont-Croix et *M. Guizouarn* avec eux. D'abord professeur de lettres, il enseigna, le premier, la physique, la chimie, l'astronomie, ce qui lui valut le nom de « Père Physique » dont héritèrent ses successeurs comme aussi le petit pont sur la route d'Audierne vers lequel il aimait conduire la promenade des élèves.

Aux belles nuits d'été, il faisait admirer aux élèves les constellations dans le ciel au-dessus de Pont-Croix. « Nous avons admiré les œuvres de Dieu, concluait-il à la fin d'une année scolaire ; nous avons trouvé plus admirable encore l'auteur de ces merveilles. La création nous a servi de marchepied pour nous élever et voir de plus près la puissance, la sagesse et la bonté du créateur ».

Le « Père Physique » avait la réputation d'un méditatif et d'un solitaire. Il aimait se promener, le plus souvent seul, sur les côtes de Beuzec et s'avancait jusqu'à l'extrême pointe des roches pour jeter l'hameçon. Le 24 juillet 1846, il fut enlevé par une lame à Porspiron. Les confrères qui l'accompagnaient, ce jour-là, le virent se débattre puis disparaître. On ne devait jamais retrouver son corps.

Une gwerz bretonne, publiée dans le « Feiz ha Breiz » le 16 août 1865, évoque son souvenir et sa mort tragique. Elle a été reproduite dans le Bulletin de janvier-février 1939, à la page 28 :

E c'hoar geiz a ouelas, e zaou vreur a lenvas
Na glac'har a zo bet e skolaj Pont e Kroas
Sonj'ho peus, bugale, pegement a zudi
Ho peus bet dinannan, oc'h ober ho studi...
Sonj'ho peus anezan, parrez Plonevez
C'houi ivez, tud a vor eus bae Douarneney.

Traduction:

Sa sœur pleura, ses deux frères pleurèrent (l'un médecin,
[l'autre curé d'Elliant])
Quelle douleur n'y eut-il pas au Collège de Pont-Croix?
Vous vous rappelez, enfants, quelles délices
Vous avez eues sous lui à étudier...
Vous vous rappelez, paroisse de Plonévez
Et vous aussi, gens de mer de la baie de Douarnenez.

M. Bernard, professeur de rhétorique (1862-1866), se révèle le continuateur de M. Lamarque. Il fit étudier les monuments anciens, égyptiens, grecs, latins, bretons. Originaire de Pontivy, il fut docteur ès lettres, mais le sujet de sa thèse n'est pas connu. Il quitte le diocèse en 1866 pour devenir chapelain de Sainte-Geneviève à Paris. Il était vice-doyen des chapelains quand, en 1893, à son arrivée dans le diocèse, Mgr Valteau, précédemment curé de Saintes, le rappela pour le nommer vicaire général, mais il mourut au bout de quelques mois.

M. Jean-Baptiste Dagorn, de Tréboul, professeur de sixième, le 4 mai 1889, obtint la violette d'argent aux Jeux Floraux de Toulouse et reçut les félicitations personnelles de François Coppée. Il avait présenté un poème: «An dilez», mot breton signifiant la cession par les parents de la ferme à l'un des enfants.

«Pour se débarrasser des bouches inutiles,
Le fermier de Kerlaz a chassé ses parents...
Il les a réduits à la misère...»

Le texte complet du poème a été publié dans le Bulletin de septembre-octobre 1927, à la page 15.

Le recteur de Kerlaz, au nom de ses ouailles offensées, reprocha vertement au lauréat des Jeux Floraux d'avoir situé le drame dans sa paroisse.

Les élèves, eux, auront droit à un jour de congé et à une roquille générale. La roquille désigne une mesure de liquide; à Pont-Croix, c'était une monnaie intérieure, un jeton en étain, pour lequel on pouvait s'offrir un verre de vin. La roquille générale signifiait donc un verre de vin pour tous les élèves pour arroser un succès aux Jeux Floraux. Quand les prêtres venaient voir leurs paroissiens, ils leur payaient roquille. La roquille a été en usage jusqu'en 1939.

CHAPITRE SIXIÈME:

DEUX ÉLÈVES ÉCRIVENT

Léopold Gouzil (1834-1869)

Donnons la parole à deux élèves du siècle dernier: Léopold Gouzil, de Pouldergat et Alfred Le Roy, de Concarneau.

Le premier nous est connu par les articles que lui a consacrés dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, en 1968, M. Yves Tanneau, de Douarnenez, sous le titre: «Du Petit Séminaire de Pont-Croix, à la Faculté de Droit de Paris». Qu'il soit remercié d'avoir très aimablement autorisé l'utilisation de ces articles dans cette étude.

Monsieur Gouzil, maire de Pouldergat, avait été l'un des élèves de la première heure en 1822. Il dut conserver un bon souvenir de l'établissement puisqu'il y plaça son fils Léopold (1834-1869), à l'âge de dix ans, sous le supériorat de M. Pouliquen. Les lettres adressées par l'enfant à ses parents, de la sixième à la seconde, révèlent une éducation privilégiée en famille et fortement chrétienne. Le style est celui d'un enfant éveillé qui s'exprime aisément. Il écrit habituellement en français mais il lui arrive de raconter une anecdote en breton dans une orthographe à lui.

Il se plaît: «ici le temps passe plus vite qu'à la maison». Il se porte bien; cependant, il a dû, une année, faire un séjour à l'infirmerie; il supporte bien les vomitifs et les purgatifs mais il a peur «des saignées et des sangsues». Il ne dit rien de la nourriture, cependant, il n'aime pas les «faïos».

En janvier 1848, il a eu très froid. «L'huile s'est glacée dans les quinquets».

Il réussit bien dans toutes les matières et il a souvent la joie d'annoncer à ses parents qu'il est «empereur», c'est-à-dire premier dans une composition, mais il est désolé d'avoir été, une fois, cinquième en version latine parce qu'il avait fait deux contresens.

A la rentrée en seconde (1848-1849), il avait oublié à la maison un manuel d'histoire de France et un recueil de textes des Pères de l'Église.

Il a appris la mythologie grecque; à son père qui vient d'acheter un cheval il suggère de l'appeler Pégase si le nom n'a pas encore été choisi.

L'élève est pieux. Il est entré dans la Congrégation des Saints Anges, étant en sixième, puis s'est inscrit dans la Propagation de la Foi. « La retraite pour tous ceux du Collège » lui sera une occasion de mieux prier pour ses parents. Dans une lettre de bonne année, il écrira « tâchons de marcher sur les traces de Jésus-Christ ».

Au début de la quatrième, à la mi-octobre, il s'interroge sur son avenir: « quoique je ne me sente de disposition à aucune charge, ni au barreau, ni à la chirurgie, ni à une vie de bureau, ni à une vie de boutique, je ne cesse pas néanmoins d'étudier dans l'espoir que les lumières que je pourrai acquérir seront, peut-être, un jour, utiles à ma patrie. Mais je puis vous dire qu'ici ce n'est pas ma vie; il me faut mes forêts, mes champs; je suis ici comme l'oiseau en cage. Je suis, cependant, content de la position où Dieu m'a placé. Je bénis la main providentielle de m'avoir mis dans un collège où je n'ai sous les yeux que de bons exemples ».

Il aime bien les belles cérémonies. En mai 1845 — il est en sixième —, il parle de la préparation de la procession du Saint Sacrement à laquelle il devait prendre part comme « fleuriste » avec le pantalon blanc traditionnel. « Nous allons au verger pendant les récréations nous exercer à apprendre à former des figures telles que la ligne, la croix, le triangle, le bonnet d'évêque, le demi-cercle et la croix de Saint-André. Il y aura six fleuristes, six encenseurs et quatre thuriféraires ».

Pour la fête des professeurs, « la classe leur fait un présent pour lequel on fait une quête parmi les élèves ». Pour la fête du supérieur, « il y aura congé, pièce, grande musique et quoi encore? Je vous le donne en dix, c'est un ballon, aussi sûr que c'est moi qui vous écris, moi qui y ai travaillé à le faire ». Il était en troisième.

Voilà les Gras qui arrivent; comme on va faire des farces! « Il est venu ici un musicien qui nous a donné une sérénade; il jouait de l'harmonica; nous avons été quittes pour deux sous chacun ». Une autre fois, « il est venu ici un homme qui était un Hercule, il a fait des tours de forces, en même temps c'était un farceur qui faisait rire ».

La France connut en 1846 et 1847 une crise économique et financière qui, avec des motivations politiques, conduisit à la Révolution de 1848. En janvier 1847, l'enfant demande la permission de faire réparer ses souliers et ses chaussons; car M. l'Économe, « vu la détresse des parents », ne permettait pas de « rien entreprendre sans leur permission ».

Avant les vacances de Pâques, la même année: « M. le Supérieur (M.

Pouliquen), étant venu à l'étude, a dit que, vu la cherté étonnante des vivres et le déficit qu'il éprouvait, il se verrait dans la nécessité ou de prolonger les vacances ou d'augmenter la pension ». Ni les lettres de l'élève, ni l'histoire de l'établissement ne disent quelle fut la décision prise.

Et voici la Révolution du 24 février 1848. Léopold est en troisième. Ses lettres d'adolescent mêlent succès scolaires, dégâts de la tempête, commentaires des événements politiques. « De graves événements viennent de se passer dans notre belle patrie... Nos jeunes têtes s'exaltent à la nouvelle d'un changement des choses... Ici, toutes les toitures sont endommagées; trois carreaux de la chapelle ont été brisés et remplacés le premier jour par un matelas. Le dommage est assez grand car ce sont des carreaux peints... L'ange qui sonnait de la trompette sur la tour du Collège et qui était fier de se voir si élevé a été précipité sur la cour par le souffle du Tout Puissant...

Dimanche prochain, il nous est enjoint de chanter à la messe: « Domine, salvum fac populum »... J'ai entendu dire que Louis Philippe était mort en mettant les pieds sur le sol d'Angleterre (nouvelle fausse, il y mourut en 1850). Pour le moment, Paris est tranquille; les nouvelles de l'étranger sont assez graves. Prions pour le bonheur de notre patrie... Je suis premier en vers latins; maintenant j'ai quatre empires ».

La classe de troisième était divisée par un « esprit de parti » qui déplaisait à Léopold. Sur quarante-cinq élèves lui-même et deux autres ne se sont rangés dans aucun camp. « M. le Professeur promet de se venger ». De qui? On ne sait pas sa position d'après la lettre. « Ce matin, la classe va très mal; ce soir, plusieurs sont menacés d'être chassés. Toute la classe est soulevée... Ah! Bon Dieu, c'est trop ».

Une lettre du 12 avril porte comme en-tête un drapeau tricolore sur lequel Léopold a écrit: République française.

Le 11 mai: « ... Hier, il s'est passé ici parmi les écoliers une chose singulière: des élections. Les Grands nous ont donné l'exemple... On a procédé à l'élection des chefs de la garde nationale, prétendue, du Petit Séminaire. Chacun a déposé son bulletin dans un chapeau puis a eu lieu le dépouillement. Cette scène s'est passée dans la grande cour du Collège. Chacun devait porter trois noms sur son bulletin. Après le dépouillement, les troupes se sont rangées en bataillon carré et le premier président de la cour des Moyens, après une courte harangue, a proclamé les chefs de la garde nationale. On a commandé un drapeau tricolore.

Alexandre, mon cousin, est parmi les grenadiers. Quant à moi, je ne me suis pas engagé, car il faut payer de l'argent et on n'a d'autre perspective que des coups de bâtons sur le dos et dans l'estomac».

Comme les parents ont l'intention de rejoindre leur fils au pèlerinage de Confors à la fin du mois, il leur donne des consignes: «envoyez avec vous du pain, du beurre, des crêpes et deux bouteilles de lait». Léopold fut le premier de sa classe en troisième sur quarante-cinq élèves. En 1848-1849, il est en seconde. Il s'intéresse aux élections de l'Assemblée Constituante du 23 avril 1849. Quatorze ecclésiastiques seront allés à cette assemblée dont le Père Lacordaire et Mgr Graveran, Evêque de Quimper. A l'approche des élections, il écrit à son père: «Tu dois, maintenant, avoir connaissance des candidats qui se mettent sur les rangs pour le Finistère. Quoique mes études m'empêchent de m'adonner à la politique, j'ai, cependant, l'occasion de développer mes connaissances parmi mes condisciples en leur disant ce que je sais et en écoutant leurs discours. Dimanche, en promenade, je causais phalanstère et proudhonisme avec connaissance de cause... Je suis empereur en histoire et en physique».

Après la seconde, le jeune homme quitte le Petit Séminaire de Pont-Croix. Il lui aurait été impossible de se présenter au baccalauréat. Il obtint ce diplôme au Collège de Quimper où il fit sa rhétorique et sa philosophie. Sa correspondance d'étudiant à Rennes et à la Faculté de Droit de Paris témoigne de sa fidélité et de sa persévérance chrétiennes. Après avoir suivi, une année, les cérémonies de la Pentecôte à Notre-Dame de Paris, il estimait que l'Archevêque de Paris (c'était Mgr Sibour) n'avait pas autant de talent que l'Evêque de Quimper (qui était Mgr Sergent)!

Avocat au barreau de Quimper, l'ancien élève de Pont-Croix mourut à trente-cinq ans.

Alfred Le Roy (1850-1938)

Alfred Le Roy, de Concarneau, était en seconde en 1868-1869, la première année scolaire du troisième supérieur, M. Le Moigne. Il tenait son journal intime. En voici deux extraits:

— «13 octobre 1868. Enfin nous avons entamé le grec et Virgile. Maintenant, nous pouvons nous dire entièrement plongés dans l'étude. D'un côté, Cicéron, de l'autre Saint-Grégoire, et ensuite Virgile avec son style enchanteur qui lui fait pardonner son plan ennuyeux. C'est vraiment un

grand travail que l'étude de ces auteurs... et ce n'est qu'à force de patience et de labeur que l'homme parvient à former son jugement et à acquérir un peu de science. Bientôt l'histoire, la géométrie, la physique s'ajouteront à l'étude des langues anciennes et l'esprit aura à se partager avec sagesse entre toutes les branches du savoir. Mais, pour se reposer, que d'agréables jouissances en perspective: le plain-chant, la musique, la poésie.

Oui, je sens là dans l'âme un foyer de sensibilité qui s'enflamme et dilate l'imagination au son d'un instrument, aux douces cadences d'un poème... Bercement de l'âme dans le vague de ses rêveries... C'est, alors, un désir irrésistible d'écrire. Une voix ironique me dit avec un rire moqueur: «l'étude, l'étude, encore l'étude, après et après seulement, il te sera permis de puiser dans cette source intarissable du génie».

23 mai 1869. «Quelques-uns de ces jours m'ont apporté un bonheur et une joie tranquilles. Je les ai regardés prendre la route du passé avec un sentiment de reconnaissance envers la Providence... J'ai jeté un regard d'espérance sur l'avenir que je brodais de fleurs...». Son passage sur la terre, pense-t-il, laissera bien des gens indifférents. Il espère que pour d'autres, il ne se sera pas rendu importun... «Je passerai sur la terre mais ce sera pour aller ailleurs et là, dans la cité des cieux plus d'oubli, plus d'obscurité, mais la lumière, la gloire, l'amour, les délices éternelles! Mon Dieu, que mon cœur a hâte de vous posséder pour toujours».

M. Le Roy fut curé-archiprêtre de Châteaulin, chanoine titulaire et directeur des œuvres. Ami d'Albert De Mun, il fut appelé par lui au Conseil Central des Cercles d'Ouvriers où l'on recourait à sa compétence doctrinale. Il publia une étude sur le Tro Breiz qu'il essaya de ressusciter et une biographie de Mgr De Léseleuc, Evêque d'Autan, dont il avait été le secrétaire particulier. C'est lui qui sera choisi pour donner le sermon à la consécration de la nouvelle chapelle en 1905.

CHAPITRE SEPTIÈME:

Les zouaves pontificaux Un 14 juillet au drapeau blanc

Dans ce chapitre sont réunis deux sujets qui n'ont rien de commun.

Les zouaves pontificaux

Les zouaves pontificaux étaient un corps de volontaires commandés par le général français Lamoricière qui luttèrent pour défendre les États Pontificaux sous Pie IX et sauvegarder l'indépendance du Souverain Pontife. Lamoricière leur donna un uniforme inspiré de celui des combattants de l'armée d'Afrique où il avait exercé un commandement lors de la conquête de l'Algérie.

De 1860 à 1870, 116 Finistériens s'enrôlèrent dans les zouaves pontificaux. Parmi eux, au moins huit élèves du Petit Séminaire s'engagèrent avec l'accord de leurs parents: Jean-François Belbéoc'h de Plomodiern, Henri Chancerelle de Douarnenez, Hyacinthe de Guesbriand de Saint-Urbain, Eugène Le Lay de Pont-Croix, François Pichavant de Plouhinec, Jean-Baptiste Piédoye de Landerneau, Urbain de Quélen d'Hanvec, André de Rodellec du Porzic de Saint-Pierre Quilbignon.

Hyacinthe de Guesbriand fut blessé d'une balle au front à la bataille de Cartelfidardo (18 septembre 1860) où les troupes pontificales avec Lamoricière à leur tête furent défaites par les troupes piémontaises. De sa blessure il conserva une balafre.

Urbain de Quélen s'engagea en 1861 étant élève de seconde. «A l'assaut de Monte-Libretti le 28 octobre 1867, en voulant franchir le premier la porte de la ville, il reçut treize blessures presque toutes mortelles. Abandonné sur le terrain de combat, il y passa toute la nuit. Le lendemain, ses camarades vinrent le chercher et le chargèrent sur leurs épaules. Il mourut dans le trajet, raconte Louis Veuillot, sur ce noble pavois»*.

* D'après un article de M. Bosson, consacré aux zouaves pontificaux du Finistère dans le Courrier du Finistère (1929).

Trois de ces anciens zouaves pontificaux devinrent prêtres: Eugène Le Lay, François Pichavant et Jean-François Belbéoc'h, le futur supérieur. Engagé à dix-neuf ans, en octobre 1860, il ne prit part, en réalité, à aucun combat; il connut quelques marches pénibles qu'il racontait avec humour.

Un 14 juillet au drapeau blanc (1884)

Alain, fils du marquis de Tinténac, qui, habitant Pont-Croix, était élève de troisième en 1883-1884. Très doué, plein d'allant, il se disait fier de ses ancêtres, l'un croisé, compagnon de Saint Louis, l'autre chevalier du combat des Trente, un troisième chef des chouans. A la grand'messe, il n'ouvrait pas la bouche au «Domine, salvam fac republicam». «La République, c'est peut-être une belle chose, disait-il à un condisciple, François Baot de Guipavas... mes ancêtres ont toujours défendu le Roi. Veux-tu que nous lui jouions un bon tour à Marie-Anne?»

En 1883, les rhétoriciens avaient représenté «Charles VI», un opéra de Casimir Delavigne avec musique d'Halévy. Au dernier acte paraissait la bannière blanche fleur de lys des Rois de France. Elle avait été rangée au vestiaire du théâtre dans l'une des armoires de la lingerie.

Restait à s'en emparer après avoir repéré l'endroit où la placer bien en vue au matin du 14 juillet. Sous un prétexte qui fut jugé valable, les deux compères se firent exempter de promenade un mercredi. Par les combles du dortoir 7, plus tard appelé Saint-Vincent, ils accédèrent à la toiture, vérifièrent la solidité de la tige du paratonnerre.

Le 13 juillet, Tinténac demanda à sortir pendant l'étude du soir. Quelques minutes plus tard il appela à la porte Fanch Baot, lequel appela un troisième dit Jeambé. Tous les trois se rendirent à la lingerie sous prétexte d'urgences vestimentaires. Pendant que les sœurs s'occupaient à servir ses deux camarades, Tinténac s'empara du drapeau blanc, le cacha sous une cage d'escalier.

Le lendemain matin, il flottait au paratonnerre du Collège. Emotion et attroupement en ville. Le maire est alerté. Ceint de son écharpe tricolore, escorté du garde-champêtre et des gendarmes, suivi d'un bon groupe de pontécrucciens, il se présenta au Collège accompagné d'un gendarme seulement, ayant ordonné aux autres de rester dans la rue. Il fit appeler le supérieur. «Bonjour, M. le Maire, qu'y a-t-il?», demanda M. Belbéoc'h. «Cela», répondit le maire, en montrant du doigt l'emblème factieux.

« Venez, M. le Maire ». Dans le bureau du supérieur le maire fut rassuré. Il ne s'agissait pas d'un complot contre la République, mais d'une farce qui serait punie comme elle le méritait. Après le départ du maire, le supérieur, furieux, ordonna de rassembler tous les élèves dans la cour ; les professeurs vinrent également. « Messieurs, tonna le Père Fanch, il s'est passé, cette nuit, quelque chose qui n'est pas dans l'ordre et que je ne tolérerai pas. Ce pavillon... ». Tous les regards s'élevèrent vers le ciel.

« La harangue dura longtemps... » et sur ces mots : « le coupable est parmi vous », un cri monta parmi les élèves : « A toi Tinténiaç, tiens », le cri de guerre de l'ancêtre au combat des Trente. Alain s'avança : « C'est moi, M. le supérieur ». « Bien », dit le Père Fanch.

Le récit de cet exploit, dû à la plume de Paul Nédélec, se trouve dans le Bulletin d'avril 1937, avec la conclusion : « Dans un coin de Picardie, en l'an du Seigneur 1915, le marquis Alain de Tinténiaç est tombé glorieusement pour la patrie ».



*La musique instrumentale
en 1894
Directeur : M. Mayet.*

CHAPITRE HUITIÈME:

Le Petit Séminaire vu par les Ministres et les Préfets de la Troisième République

En instituant la liberté de l'enseignement secondaire, la loi Falloux (1850) stipulait que les Petits Séminaires demeuraient libres de leur enseignement sans contrôle ni inspection des autorités académiques. Un article précisait, cependant, qu'ils demeuraient soumis à la surveillance du Gouvernement pour les questions d'hygiène, de salubrité et de moralité.

Concernant le Petit Séminaire de Pont-Croix, dans les archives départementales, on ne trouve trace de cette surveillance qu'une trentaine d'années plus tard, à partir de Jules Ferry.

Le point de vue des Ministres

En 1883, le Ministre de la Justice et des Cultes accuse « certains établissements dénommés Petits Séminaires de pratiquer une concurrence illégale à l'Université et aux autres écoles secondaires. Il invite les Préfets à lui indiquer le nombre des Petits Séminaires qualifiés dans chaque département, la date du décret de reconnaissance, l'effectif des élèves, le nombre des élèves entrant au Grand Séminaire par rapport à ceux qui s'orientent vers une autre carrière, le montant des exemptions d'impôts, l'origine des bâtiments, la distance par rapport aux collèges secondaires publics les plus proches ».

D'autres circulaires rappelleront le principe d'un contrôle annuel. La plus intéressante est signée René Goblet, Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux Arts et des Cultes, qui occupa plusieurs ministères sous la III^e République. Son analyse est nuancée et réaliste en face de ces institutions déroutantes que sont les Petits Séminaires vus de l'extérieur.

« La préparation au Grand Séminaire est la seule raison d'être du régime spécial avec les avantages qui y sont attachés... Les Petits Séminaires dévient si l'objectif principal est la préparation aux carrières laïques, en concurrence avec les établissements universitaires... On ne peut, sans doute, exiger que tous les élèves entrés dans les écoles ecclésiastiques

passent de là au Grand Séminaire ni tirer un grief contre les Petits Séminaires de ce qu'un certain nombre d'élèves, au sortir de ces classes, ont renoncé à poursuivre leurs études en vue du ministère ecclésiastique et montré leur inaptitude à s'y préparer.

Il est, par suite, légitime que les Petits Séminaires donnent à leurs élèves les connaissances générales qui leur permettent d'aborder d'autres carrières et d'obtenir les diplômes universitaires au besoin. Mais il ne faut pas que cela devienne l'objectif principal, sinon l'esprit de l'institution est faussé et il y aurait un abus illicite de ses prérogatives». Les évêques ne pensaient et ne parlaient pas autrement.

En 1888, le Ministre des Cultes se plaint que «certains Petits Séminaires s'écartent ostensiblement du but en vue duquel ils sont reconnus».

Il leur adresse «une nouvelle mise en demeure d'avoir à rentrer dans le rôle que leur assigne la loi».

Le point de vue des Préfets

L'inspection était confiée au secrétaire général de la préfecture ou à un conseiller de préfecture. Il ne devait pas annoncer sa visite. Il en rendait compte au Préfet qui transmettait un rapport au Ministre.

Rapport du Préfet, en 1883 : «Le seul Petit Séminaire du Finistère est à Pont-Croix; il compte environ 300 élèves, de 20 à 25 entrent, chaque année, au Grand Séminaire». Mais, «en réalité, ajoute le Préfet, sous des noms différents il existe dans le département trois établissements similaires à la fois collèges et Petits Séminaires, recevant les fils des cultivateurs aisés». Il désignait les établissements de Lesneven, Pont-Croix et Saint-Pol-de-Léon. «Pour les familles de la région, celui de Pont-Croix est, en même temps, un collège ordinaire mais il reçoit aussi un bon contingent de léonards». En février 1886, le haut fonctionnaire a jugé l'établissement malpropre: il a vu beaucoup de carreaux cassés, des élèves de 7^e autorisés à garder le chapeau sur la tête pendant les classes. Il est sorti dérouté de la classe de rhétorique: les élèves composaient en discours français sans surveillance; aucun d'entre eux ne leva la main quand il invita à le faire ceux qui se destinaient à la prêtrise. Le supérieur, M. Belbéoc'h, lui expliqua qu'il ne convenait pas d'interroger les élèves en public sur leurs intentions d'avenir.

Dans les rapports de 1887 et 1888, les chiffres d'entrée au Grand Séminaire sont de 18 et de 22. Selon le rapport de 1895, l'effectif des élèves est de 400, le chiffre des entrées au Séminaire est de 56 en 1894, de 48-50 en 1895. Le même rapport signale d'importantes améliorations matérielles.

Le dernier rapport préfectoral, conservé aux archives départementales, est du 21 janvier 1899. Des progrès sérieux ont été réalisés, constate-t-il, au plan de la propreté et de l'hygiène. «Grâce aux améliorations que ne cesse d'apporter le supérieur, le Petit Séminaire de Pont-Croix peut être considéré comme l'un des plus convenables qui existent en France, si l'on reconnaît que la plupart des Petits Séminaires sont établis dans d'anciens bâtiments conventuels peu appropriés à leur destination actuelle».

Au 31 décembre 1898, l'établissement comptait 366 élèves, dont 29 de Pont-Croix, demi-pensionnaires. Au délégué du Préfet il paraissait un haut lieu du «cléricalisme» dans la région.

«Avant d'entrer à Pont-Croix, les enfants reçoivent des leçons de latin dans les presbytères. Au bout de trois ou quatre ans — les «paotred ar c'hatriem» ne sont pas des êtres de légende — beaucoup quittent sans avoir jamais eu l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique. C'est l'un des modes le plus efficace de l'influence cléricale dans le pays. La grande majorité des élèves garde l'empreinte de l'éducation cléricale, reste sous la domination morale de leurs anciens professeurs et forme ainsi une sorte d'élite qui va renforcer dans chaque commune la part des adversaires du Gouvernement.

Les quelques notions de latin et de littérature qu'ils rapportent dans leur village leur donnent une certaine autorité auprès de leurs compatriotes et ce n'est qu'avec beaucoup de persévérance, de tact et de prudence que peuvent lutter les instituteurs qui, seuls, dans les campagnes représentent l'élément éclairé et libéral.

Le Petit Séminaire fournit le tiers des grands séminaristes; les autres viennent des Collèges de Lesneven et de Saint-Pol-de-Léon.

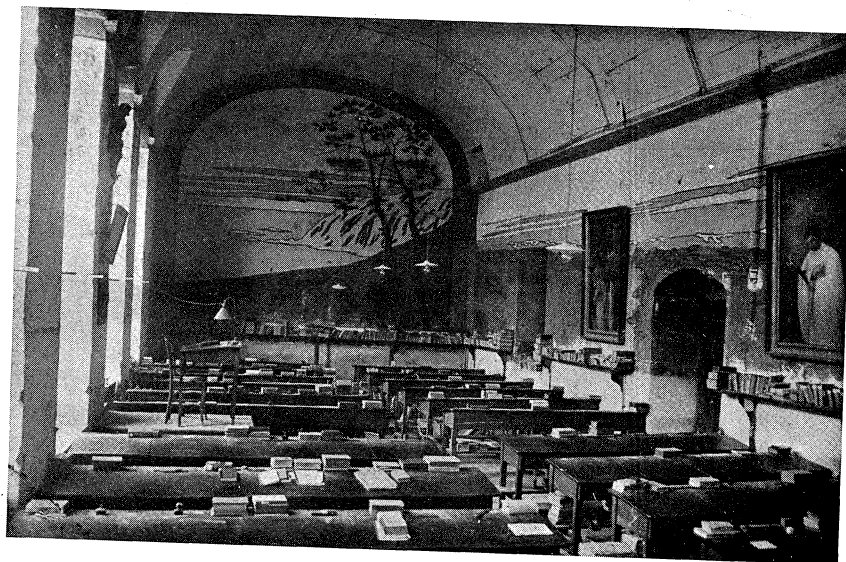
Les établissements publics les plus proches sont le Lycée de Quimper et l'école primaire supérieure de Douarnenez. Mais, en admettant, par l'impossible, la disparition du Petit Séminaire de Pont-Croix, la population scolaire ne viendrait pas augmenter celle des établissements universitaires mais celle du Likès et de Saint-Yves».

CHAPITRE NEUVIÈME:

Les deux chapelles - Contribution à la vie du diocèse

La chapelle des Ursulines

Commencée en 1720, sous l'épiscopat de Mgr de Ploëuc, la chapelle des Ursulines comportait deux parties se coupant à angle droit, appelées chœur des religieuses et chœur des fidèles. Dans le chœur des religieuses, qui servira plus tard d'étude des Grands puis des Moyens, deux rangs de stalles se faisaient vis-à-vis. Une tribune à la hauteur du deuxième étage permettait aux sœurs malades de suivre les offices. Le chœur des fidèles auquel on accédait par la rue du Couvent occupait l'emplacement de la chapelle actuelle.



*Le chœur des Religieuses, devenu salle d'étude.
Sur le mur du fond, dessin fait par un soldat pendant la guerre de 1914-1918.*

Séparé par une grille du chœur des religieuses, le sanctuaire se trouvait sous la tribune de la nouvelle chapelle. Le maître-autel existe toujours. En forme de tombeau, il est en bois verni des Indes avec gradins et tabernacle doré. Il est placé dans l'avant-dernière chapelle latérale à droite, à l'entrée, c'est l'autel du Curé d'Ars.

Mgr Dubillard (1900-1908), qui venait de Besançon, prédécesseur de Mgr Duparc, mort Cardinal Archevêque de Chambéry (1914), fut mal impressionné dès sa première visite. Il jugea la chapelle indigne de son Petit Séminaire. Dans une lettre circulaire du 6 décembre 1901, il la décrit: «sombre et noire, irrégulière et sans style, composée de deux bras dont l'un servait aux Dames Ursulines de chapelle intérieure et l'autre de chapelle extérieure. Rien de plus disgracieux pour l'œil et rien de plus incommode non seulement pour les cérémonies mais encore pour les entrées et les sorties.

Nous avons résolu de doter d'une chapelle neuve notre Petit Séminaire de Pont-Croix».

On commença à démolir la chapelle des Ursulines en septembre 1902. A la rentrée d'octobre et pendant toute la durée des travaux, le dortoir 12, au deuxième étage de l'aile Nord, plus connu des anciens sous le nom de dortoir du Sacré-Cœur, servira de chapelle provisoire.

Avant la démolition de la chapelle, M. Belbéoc'h avait fait démonter les orgues. En vue de les transformer et de les améliorer il les avait confiées aux ateliers que les deux frères Henri et Herman Wolf, d'origine suisse, venaient de fonder à Quimper. Le titulaire des orgues était l'abbé Jean Louis Mayet, originaire de Tourc'h, l'un des meilleurs élèves de M. Manière; il avait commencé sa carrière aux orgues comme souffleur!

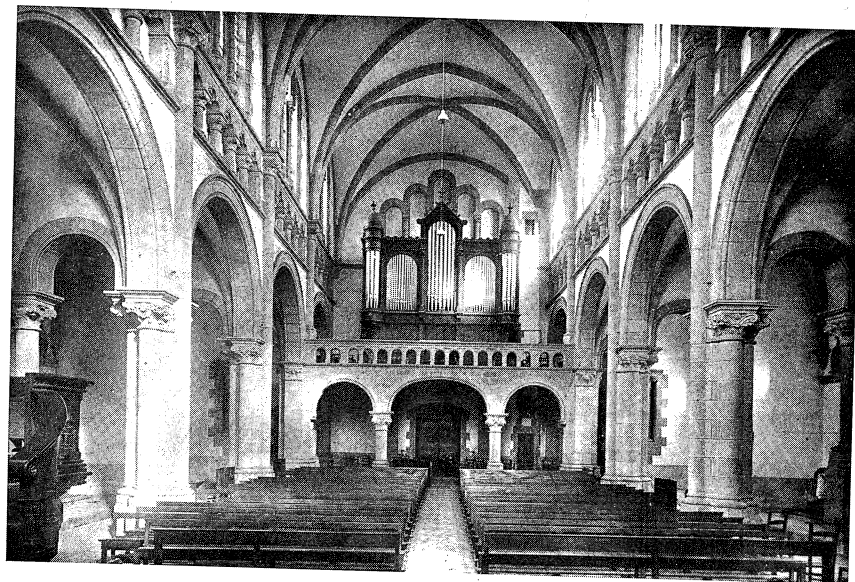
La nouvelle chapelle

Mgr Dubillard posa la première pierre le 23 décembre 1902 (1), accompagné de deux anciens professeurs, les chanoines Fléiter, vicaire général, et Abgrall, aumônier de l'hôpital de Quimper.

(1) La première pierre fut scellée par Corentin Boutier.



*Le sanctuaire
Tout autour de l'autel les armoiries des Évêques, anciens élèves.*



*La nef
La tribune et les orgues*

Ce dernier (1846-1926) était l'architecte d'un monument qu'il considéra comme son « chef d'œuvre » parmi les nombreuses églises et chapelles dont il était l'auteur. « Il en élabore, remanie et modifie les plans depuis quelque trente ans », déclara le supérieur dans son toast au cours du repas qui suivit la cérémonie. Nommé à Pont-Croix aussitôt après son ordination, il y avait enseigné le dessin et l'archéologie, en consacrant une partie de ses loisirs à explorer les ruines romaines et les tombeaux préhistoriques du Cap Sizun.

La dépense prévue était de 100.000 francs. L'Évêque disposait de 60.000 francs et, pour compléter la somme, il comptait sur la générosité du Clergé et des fidèles.

Malgré les menaces qui pesaient sur l'Église de France, M. Belbéoc'h prit à cœur la construction décidée par Mgr Dubillard, secondé par l'économe, M. François Louis Soubigou, par la suite recteur de Plonévez-Porzay et curé-doyen de Briec-de-l'Odét.

L'entreprise fut confiée à M. Gassis, maire de Châteaulin, qui deviendra sénateur; « un constructeur d'églises tout à fait expert », assurait le supérieur. Pour le carrelage on recourut à une entreprise de Paray-le-Monial.

La consécration eut lieu le 21 juin 1905 en présence d'un très nombreux clergé et d'une forte assistance de parents et d'amis. Le prélat consécrateur était, naturellement, l'Évêque du diocèse.

Les cérémonies furent dirigées par le chanoine Gadon, supérieur du Grand Séminaire, ancien professeur, et le sermon donné par le chanoine Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin, déjà rencontré quand il était élève de seconde.

Les orgues restaurées ne purent être mises en place que quelques jours avant la distribution des prix en juillet 1906. M. Abgrall avait dessiné pour elles un buffet d'un style en harmonie avec le style de la chapelle.

Contribution à la vie du diocèse

A la distribution des prix, en 1847, Mgr Graveran déclarait: « Depuis 24 ans, le Petit Séminaire a vu sortir de son enceinte une foule de sujets engagés aujourd'hui dans diverses carrières et en plus grand nombre dans la carrière sacerdotale ».

Mgr Dubillard le confirmait dans la lettre annonçant la construction de la nouvelle chapelle. Il ajoutait : « le Petit Séminaire de Pont-Croix n'est pas la seule maison où le diocèse recrute, actuellement, ses lévites. Il convient de faire une belle part aux Collèges de Lesneven et de Saint-Pol-de-Léon ».

A la fin de l'histoire des séminaires (il s'agit des Grands Séminaires de Quimper et de Saint-Pol), écrite par le chanoine Peyron, figure un tableau des ordinations de 1803 à 1898, établi par M. Normant, économiste au Grand Séminaire.

Voici, d'après ce tableau, les chiffres des prêtres diocésains originaires de quatre cantons : Pont-Croix, Douarnenez, Plogastel-Saint-Germain, Pont-l'Abbé :

Canton de Pont-Croix : Audierne 13, Beuzec-Cap-Sizun 9, Clédén 36, Esquibien 15, Goulien 25, Ile de Sein 1, Mahalon 4, Meilars-Confort 1, Plogoff 16, Plouhinec 10, Pont-Croix 18, Primelin 11.

Canton de Douarnenez : Douarnenez 60, Guengat 4, Le Juch 3, Plogonnec 14, Pouldergat 12, Poullan 11.

Canton de Plogastel-Saint-Germain : Guilers-Goyen, 2, Landudec 2, Plogastel 5, Plonéis 2, Plonéour-Lanvern 4, Plovan 1, Plozévet 4, Pouldreuzic 2.

Canton de Pont-l'Abbé : Combrit 1, Loctudy 13, Plobannalec 5, Plomeur 6, Pont-l'Abbé 19.

On peut présumer que l'énorme majorité, sinon la totalité de ces prêtres, était passée par le Petit Séminaire.

CHAPITRE DIXIÈME

Les expulsions (1906-1907)

La loi de séparation

« Sous le ciel chargé d'orage, sous les nuages menaçants suspendus au-dessus de nos têtes, quelques-uns ont pu dire que c'est là tenter Dieu, que c'est commencer une œuvre présomptueuse ». Ces propos tenus par M. Belbéoc'h, lors de la bénédiction de la première pierre de la chapelle, paraissaient fondés en 1902. Ils l'étaient bien plus à la fin de l'année scolaire 1904-1905, à l'époque de la consécration.

Président du Conseil depuis juin 1902, Combes s'était réservé le portefeuille de l'Intérieur et des Cultes. Dans l'esprit de la politique antireligieuse d'inspiration maçonnique il avait préparé la rupture du Concordat et la séparation de l'Église et de l'État. Son successeur, Rouvier, les fit voter en juillet et promulguer en décembre 1905. Les élections législatives de mai 1906, en renforçant la majorité radicale et anticléricale, hâteront les mesures d'application.

Le départ des élèves - 13 décembre 1906

La loi supprimait les Petits Séminaires à partir du 14 décembre 1906. Le 8 décembre, qui était un samedi, fut célébrée comme d'habitude la fête de l'Immaculée Conception et de nouveaux membres furent reçus dans la Congrégation de la Sainte Vierge.

Le jeudi 13 décembre, les élèves furent rendus à leurs familles. Deux d'entre eux racontent : « Cette nuit du 13 décembre 1906 qui précéda notre départ, il y eut des pleurs dans les dortoirs et notre embarquement à la gare n'eut pas l'animation joyeuse de nos départs en vacances. Notre supérieur vénéré, M. Belbéoc'h, et nos maîtres restèrent comme le capitaine et l'état-major sur un navire qui sombre ». (Docteur Cloître, médecin à Plogastel-Saint-Germain, puis à Quimper, à la réunion des Anciens en 1922).

« Le 13 décembre 1906 — j'avais treize ans —, de bon matin, en pleine nuit, le Père Fanch, statue vivante de la désolation, regardait sortir ses enfants pour s'acheminer vers la gare. Il leur annonça qu'en raison des événements, les vacances dureraient jusqu'à la fin de janvier ». (Chanoine Le Poupon, ancien professeur, doyen du chapitre, à la réunion des Anciens en 1956).

« Dans la journée, une bien triste journée, écrit un témoin, sous une pluie battante, on déménagea tout ce qui pouvait être enlevé. »

Le 13 décembre au soir, le Commissaire de Police informe le Préfet : « Les élèves du Petit Séminaire de Pont-Croix sont partis, ce matin, à 6 heures. Un grand nombre d'entre eux ont été vus, ce matin même, à Quimper ».

L'expulsion des professeurs est différée

Le 20 décembre, M. Belbéoc'h écrivait à son frère : « Enfin, j'ai de quoi écrire. Quand ta lettre m'est parvenue, il me restait tout juste deux chaises de paille et un peu de bois pour me chauffer. Nous sommes dans la purée jusqu'au cou. Nos élèves sont partis le jeudi 13. Ce qui ne m'a pas empêché d'avoir comparu, hier, à Quimper, devant le juge d'instruction sous l'inculpation d'avoir tenu une école illégale après le 14... Dès samedi dernier, nous nous attendions à être jetés dehors, moi-même et la presque totalité des professeurs restés dans l'établissement. J'ai accepté, avec reconnaissance l'offre que m'a faite M. le Curé d'une chambre et d'une place à table au presbytère. »

Le bruit avait couru que les professeurs seraient expulsés le 15. « Des paysans en grand nombre étaient venus de Mahalon et de Meilars, une bande d'environ 100 marins avaient été mobilisés par M. Henri de Lécluse, maire de Plouhinec et ses environs, habitants du hameau de Poulgoazec, et s'étaient rendus à Pont-Croix, armés de gourdins. Ce sont d'ailleurs, en temps d'élections et en toutes circonstances, leurs armes habituelles ». (note au Préfet du Commissaire de Police).

Le bail de l'espoir

Le 11 décembre, le Préfet avait écrit à Mgr Dubillard : « A défaut d'association culturelle pour le remplacer et faute de s'être transformé en

établissement secondaire privé conformément à la loi du 15 mars 1850, le Petit Séminaire de Pont-Croix sera considéré avec toutes les sanctions de droit comme ayant un caractère illicite. Les locaux devront être évacués par les occupants. »

Il était impossible de recourir à l'association culturelle car, en août précédent, le Pape Pie X en avait condamné le principe comme contraire à l'autonomie indispensable à l'Église dans l'accomplissement de sa mission.

L'Évêché n'avait pas attendu la note du Préfet pour envisager la transformation sur place du Petit Séminaire en établissement secondaire privé selon les dispositions de la loi Falloux. Car, le 27 octobre, au nom de l'Évêque, le Bureau des Séminaires avait loué les bâtiments et les dépendances à M. le Chanoine Rossi de Quimper et à M. Salaün, économe. Le bail était de 3, 6, 9 ans au prix annuel de 2000 francs. Il fut enregistré en bonne et due forme le 7 décembre.

Ce bail suscita hésitations et tâtonnements en haut lieu. Le Préfet annula les réquisitions de troupes qu'il avait ordonnées, demandant seulement de retenir les gendarmes « en raison des manifestations qui pourraient se produire à l'occasion de la manifestation qui aura lieu demain (le 16) à la salle Jeanne d'Arc ». Il s'agissait de la salle Jeanne d'Arc appartenant à la paroisse Saint-Mathieu de Quimper.

Le 26 décembre, M. l'abbé Jean-Marie Uguen, professeur de philosophie au Collège Saint-Yves de Quimper, déposa à l'Inspection d'Académie un dossier de déclaration d'ouverture d'un établissement secondaire libre dans les locaux de l'ex-Petit Séminaire de Pont-Croix. L'Inspecteur d'Académie avisa le Préfet de cette démarche ; il admettait que le dossier était régulièrement constitué mais émettait des réserves sur sa légalité concernant les locaux.

Dès le 24, le Directeur des Domaines avait dénoncé le bail « comme un subterfuge destiné à prolonger, contrairement à l'ordre public, la jouissance de l'Évêque sur l'immeuble et, ainsi, faire échec à la loi de la Séparation... ainsi pourrait se continuer une œuvre d'instruction ecclésiastique ».

Le 28 décembre, le Préfet transmit le dossier au Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur — qui était Clémenceau à sa première présidence du Conseil (1906-1909) — et au Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes. Le gouvernement soumit le dossier au Conseil d'État.

La rentrée du 29 janvier 1907?

Le mois de janvier 1907 se passa dans l'attente mi-confiante, mi-inquiète. Mgr Dubillard misa sur l'acceptation du bail par le Conseil d'État. Elle permettrait la reprise des classes au bout du mois légal suivant la déclaration d'ouverture de M. Uguen. Aussi, la « Semaine Religieuse » du 4 janvier 1907 publia-t-elle l'annonce suivante : « La déclaration nécessaire pour la transformation nécessaire du Petit Séminaire de Pont-Croix en école secondaire libre conformément à la loi du 15 mars 1850 a été faite le 26 décembre par M. l'abbé Uguen, licencié ès lettres, professeur de philosophie à l'École Saint-Yves de Quimper. L'établissement portera désormais le nom d'École Saint-Vincent. La rentrée des classes est fixée au mardi 29 courant ».

Entre-temps, le supérieur avait reçu la visite du contrôleur des contributions directes venu sur place étudier l'imposition de la future école. « Est-ce que notre bail prendrait sérieusement ? Cela nous ferait bien plaisir. Attendons sans excès de confiance », écrivait-il à son frère.

L'espérance fut ébranlée quand on apprit l'évacuation violente du Petit Séminaire de Beaupréau dans le Maine-et-Loire.

Le bail fut, en effet, refusé par le Conseil d'État. Cruelle ironie du sort : le mardi 29 janvier fixé pour la rentrée fut le jour de l'expulsion et de la fermeture. L'expulsion du Grand Séminaire à Quimper, route de Pont-l'Abbé, devait avoir lieu le lendemain.

Dans l'attente du drame

Le 27, une note confidentielle du Préfet annonçait au maire qu'il serait « procédé à l'évacuation du Petit Séminaire le mardi 29 à 10 heures ».

Les préparatifs avaient été conduits du 25 au 28 à coups de télégrammes entre le Préfet, le Commissaire de Police, le Général commandant la 44^e brigade d'infanterie et la subdivision de Quimper, les chefs de gare de Quimper et de Douarnenez.

— « La nouvelle avait couru rapidement le diocèse, raconte le chanoine Cornou, professeur de sciences (Bulletin mai-juin 1926, p. 465). Les professeurs absents étaient rentrés en toute hâte. Dès la veille, de nombreux élèves et leurs parents étaient accourus, prêts à s'opposer à l'œuvre de

spoliation. Un fort groupe d'hommes de Pont-Croix et du Cap s'étaient joints à eux ».

Le 28 au soir, les professeurs présents se réunirent à la chapelle pour un dernier salut du Saint Sacrement. « Le supérieur lut les oraisons d'une voix lente qu'entre-coupaient les sanglots. L'émotion grandit encore lorsque des orgues, sous les doigts tremblants de M. Mayet, s'échappa la plainte funèbre du Dies Irae », écrit un autre témoin.

« La nuit fut longue et triste, poursuit le chanoine Cornou, comme une veillée des morts. À partir de 4 heures du matin, les messes commencèrent à la chapelle devant la foule de ces amis consternés. Des larmes silencieuses coulèrent en ces minutes émouvantes. Le supérieur célébra au maître-autel et consumma la Sainte-Réserve. La lampe du sanctuaire fut éteinte. »

La journée du 29 janvier 1907

« Toutes les portes, raconte le chanoine Cornou, furent closes et verrouillées et l'on attendit. Le jour se leva, gris et terne, après une nuit pluvieuse. Vers 7 heures, un fort peloton de gendarmes à cheval apparut au détour de Lanviscar. La cloche de l'établissement se mit à tinter.

Tout Pont-Croix occupait déjà la rue en face du portail et partout aux fenêtres des maisons. Un immense cri : « Vive la liberté ! À bas les voleurs ! », accueillit l'arrivée des gendarmes qui, au nombre de deux cents, prirent possession de la rue. Un train siffla en gare. Il amenait de Quimper un détachement du 48^e et des gendarmes à pied*. Les soldats investirent le Collège et les gendarmes se massèrent devant le portail en attendant les ordres. Bientôt, accompagné du Commissaire de Police, arriva le Préfet Ramonet qui devait présider l'opération. Leur apparition fut le signal d'un redoublement des cris partis tant de l'établissement que de la rue.

Dans la cour d'accès intérieure, derrière le portail, le supérieur, entouré de ses professeurs, attendait les sommations. Le tambour retentit à trois reprises. Ses roulements n'eurent d'autre réponse que les protestations indignées et furieuses de la foule. Alors les coups de hache des

* La « Semaine Religieuse » du 1^{er} février 1907 donne le chiffre de 534 hommes pour le total des forces engagées.

sapeurs sur le bois de la porte résonnèrent dans le tumulte des voix. Tous les défenseurs de la maison, accourus au bruit, firent masse devant le portail où déjà une planche avait cédé. Le supérieur et les professeurs se retirèrent à la chapelle et se rangèrent devant le sanctuaire où M. Belbéoc'h, déjà défaillant, dut s'asseoir.

Quand le Préfet eut franchi le portail, le chanoine Rossi se présenta devant lui. Il lui lut une déclaration de protestation en son nom et au nom de M. Salaün, économe. «... De par la loi du 9 décembre 1905, la personnalité juridique du Petit Séminaire et de son bureau d'administration a disparu le 13 décembre 1906. Mais jusqu'à cette date, ils avaient le droit d'administrer et, notamment, de louer. Le bail du 27 octobre 1906, enregistré le 7 décembre suivant, est donc valable tant qu'une décision de justice ne l'aura pas annulé. J'entends, tant en mon nom qu'au nom de mon colocataire, conserver la jouissance de l'immeuble et des meubles en vertu de mon bail sus-énoncé. Je proteste donc contre l'expulsion.»

Le Préfet écouta sans rien dire et donna l'ordre de faire sortir M. Salaün et les domestiques de la maison.

Reprenons le récit de M. Cornou: «A la porterie, l'exécution se poursuivait, la brèche s'agrandissait, les gendarmes à pied y passèrent, le corps-à-corps s'engagea. Refoulés à coups de poings, les manifestants défendirent encore dans le cloître le droit de propriété violé. Plusieurs reculèrent jusqu'à la chapelle. A leur suite, les gendarmes entrèrent. Ils prièrent le supérieur de les suivre. Comme il refusait, ils l'entraînèrent. La foule, en l'apercevant, l'acclama. Quand les gendarmes le laissèrent parmi les chevaux, il faillit tomber. Des manifestants l'aidèrent à gagner la maison la plus proche.

Pendant ce temps, l'évacuation de la chapelle continuait. Un à un, les professeurs en furent arrachés et traînés plutôt que conduits vers la rue. Vers 10 heures, l'odieux attentat était accompli.»

M. Cornou ajoute que «le vol et le pillage s'installèrent dans la maison».

Ecrit sur le chaud, le surlendemain, dans une lettre à son frère, le récit du supérieur concorde avec celui de M. Cornou, rédigé vingt ans après l'événement. Il signale «une chasse à l'homme dans les dortoirs».

En fin de matinée, vers 11 heures 30, les professeurs expulsés et une partie des manifestants se rendirent à l'église paroissiale. Le chanoine Rossi donna la bénédiction du Saint Sacrement. Le curé-doyen, M.

Téphany, prononça une «allocution émue bien de circonstance», selon la relation de «la Semaine Religieuse».

Les comptes rendus du Préfet et du Commissaire

Dans l'après-midi, le Préfet adressa le télégramme suivant au Ministre de l'Intérieur: «J'ai procédé, ce matin, à 10 heures, à l'évacuation du Petit Séminaire de Pont-Croix. Les occupants ayant refusé d'ouvrir les portes, elles ont été enfoncées après sommations. Le chanoine Rossi, de Quimper, m'a lu et remis une protestation puis il a été procédé à l'expulsion des prêtres et d'une centaine de manifestants sans qu'une résistance sérieuse ait été opposée».

Le rapport du Commissaire au Ministre des Beaux-Arts et du Culte est rédigé à peu près dans les mêmes termes que celui du Préfet. Il chiffrà à «environ 50» le nombre des manifestants dont «quelques-uns s'étaient réfugiés dans les étages».

Il joint à son rapport le texte de la protestation du chanoine Rossi et une description des bâtiments. «Toutes ces constructions, quoique remontant à une époque assez éloignée (1839, croit-on!), sont en bon état et ne nécessitent aucune grosse réparation.»

Il estime à 150.000 francs, approximativement, la valeur de la propriété, immeubles et terrains, à 5200 celle des meubles dont il a dressé l'inventaire; sur les 5200 francs, 2500 pour les orgues.

Enfin, il précise que le Petit Séminaire possède deux fermes acquises sous forme de donations: Kergadal, estimé à 35.000 francs et Kerargant à 45.000.

CHAPITRE ONZIÈME:

Lendemain et surlendemain de fermeture

« A la date du 7 février 1907, le tribunal des référés, se déclarant « incompétent », débouta le chanoine Rossi et l'abbé Salaün de leurs actions et les renvoyait « à se pourvoir ainsi qu'ils aviseront ».

Que deviennent les élèves? Les rhétoriciens furent accueillis au Collège Saint-Yves à Quimper. Deux professeurs, MM. Breton et Prigent, collaborèrent avec leurs confrères de Saint-Yves pour les préparer au baccalauréat. M. Breton devait mourir en 1925, quelques mois après avoir été nommé vicaire général, Directeur de l'Enseignement.

Les élèves des autres classes restèrent dans leurs familles ou entrèrent dans d'autres établissements, spécialement, les Collèges de Lesneven et de Saint-Pol-de-Léon.

Que devient l'établissement désormais vide? L'expulsion signifiait en termes officiels « la prise de possession de l'immeuble par le séquestre ». Le gardiennage fut d'abord confié aux époux Arhan. Monsieur Arhan était sacristain. Au mois de mai, ils furent remplacés par M. Pierre Hubert.

La dévolution au département (1910)

Trois ans après l'expulsion, le Conseil Général fut appelé à se prononcer, le 11 mai 1910, sur la dévolution au département du Petit Séminaire de Pont-Croix en même temps que celle de la Maison Saint-Joseph, maison de retraite du Clergé à Saint-Pol-de-Léon.

Mgr Duparc était en tournée de confirmation à Châteaulin. Informé du projet à la dernière heure, il adressa une lettre de protestation aux Conseillers Généraux, les adjurant de ne pas se faire complices d'un État spoliateur.

Au nom des conseillers catholiques, MM. de Guébriant, de Servigny et Trémintin se déclarèrent opposés à la confiscation, par l'État, de biens appartenant au diocèse. Mais ils ne furent pas suivis.

Une même utilisation fut prévue pour les deux maisons. La Maison Saint-Joseph serait affectée à une œuvre philanthropique après le décès du dernier des prêtres qui s'y trouvaient au 15 décembre 1905. Cette décision ne fut jamais appliquée.

Le Petit Séminaire serait, lui aussi, affecté à des œuvres de bienfaisance « à désigner ultérieurement ».

L'information paraissait six jours après dans le journal « La Croix ». Le 18 mai, un abonné de ce quotidien adressait à Mgr Duparc une lettre que publia la « Semaine Religieuse ». Il écrivait de Cherbourg et signait : « Trêve, commissaire en chef de la marine en retraite, officier de la légion d'honneur ». Il se disait outré et peiné du sort réservé au Petit Séminaire. « Ancien élève de cet établissement de 1836 à 1838 et en raison de mon âge — je touche à ma 85^e année — un des doyens de ses élèves, je me fais un devoir de joindre ma protestation à celles des plus hautes autorités qui se sont produites, bien désireux que tous les anciens élèves encore existants, mus par un sentiment de gratitude envers un collège où, sous l'égide d'une direction toute paternelle, ils ont reçu un enseignement chrétien, unissent leur voix à la mienne. Beaucoup d'entre eux comme moi et mon frère décédé, colonel d'infanterie de marine, y ont fait leur première communion et ce n'est pas sans douleur qu'ils verront cette spoliation... » Les frères Trêve étaient des brestois. (D'après les « Semaine Religieuse » des 13, 20 et 27 mai 1910).

Construction d'une gendarmerie 1912

Dans une note de la « Semaine Religieuse » du 17 juillet 1912 destinée à être lue dans toutes les paroisses, Mgr Duparc évoqua à nouveau la fermeture et la confiscation du Petit Séminaire. « Aujourd'hui, dans la propriété en désordre, à peu de distance de la maison dévastée, des travaux commencent dans le jardin qui longe la route de Douarnenez. Les gendarmes vont revenir, nous dit-on; c'est pour eux qu'on prépare la maison ». L'Évêque rappelle les droits du diocèse. Il proteste contre « cet acte et ceux qui vont suivre ». Il proclame « l'obligation de restituer pour les acquéreurs, les héritiers, les acquéreurs de seconde main, tous atteints par l'excommunication ».

Rachat par le diocèse 1913

Trois ans s'étaient écoulés depuis que le Petit Séminaire était propriété du département. Le projet « d'œuvres de bienfaisance » du Conseil Général était demeuré lettre morte.

Début septembre 1913, par voie d'affiches et par une insertion dans la « Dépêche de Brest » était annoncée « la vente du Petit Séminaire de Pont-Croix et de ses dépendances ». Le Conseil Général avait estimé la vente globale irréalisable ; aussi la propriété avait-elle été divisée en onze lots. Mgr Duparc renouvelle sa protestation à peu près dans les mêmes termes qu'à l'occasion de la construction de la gendarmerie.

L'adjudication, à laquelle devait procéder M^e Hénaff, notaire, eut lieu le lundi 6 octobre à 1 heure de l'après-midi dans la grande salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gouinguenot, conseiller de préfecture, en présence de 300 hommes. MM. les abbés Picart, curé-doyen de Pont-Croix, Salaün, économe de Saint-Vincent à Quimper, Pouliquen, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, représentaient l'autorité diocésaine.

Les deux premiers lots du jardin furent attribués, après plusieurs enchères à MM. Paul Salaün, commerçant à Audierne, et Pichavant, peintre à Pont-Croix. Les neuf autres lots furent disputés, sauf le dixième qui comprenait les bâtiments et la chapelle. Ils furent finalement adjugés à M. Salaün.

« Lorsque, à éteinte des feux, M. l'abbé Salaün fut proclamé adjudicateur des bâtiments et du dernier lot, ce furent dans la salle des applaudissements vigoureux et presque unanimes », note la « Semaine Religieuse ».

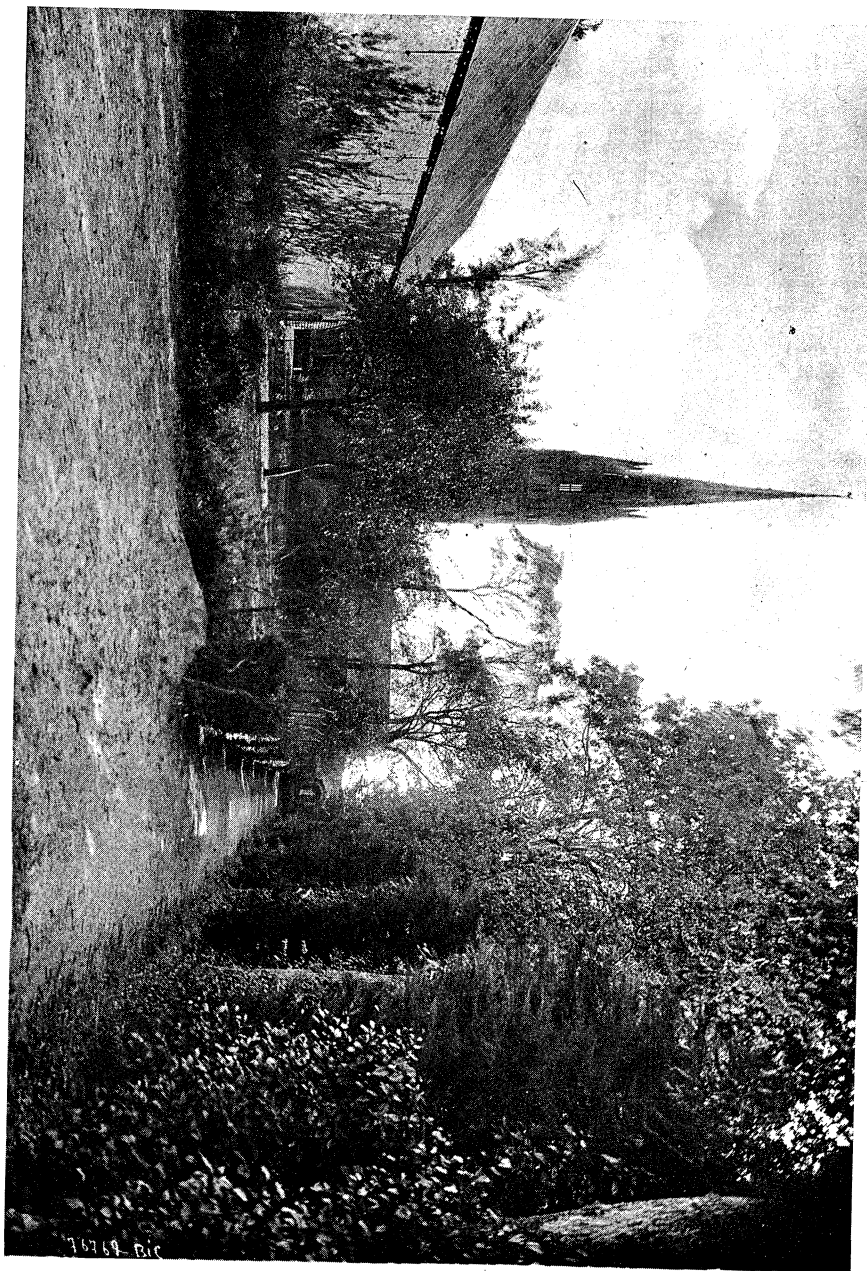
Projet pour la rentrée d'octobre 1914

M. Pouliquen, en liaison suivie avec M. Salaün, s'occupa activement de remettre la maison en état en faisant appel sur place aux différents corps de métiers.

Il n'était pas envisagé de ramener le Petit Séminaire à Pont-Croix. M. Picart, le curé-doyen, se mit en rapport avec l'Institut des Frères de Saint-Gabriel. Accompagné de M. l'abbé Stang, il se rendit à la maison-mère à Saint-Laurent-sur-Sèvre. En juin 1914, avec l'approbation de M. Cogneau, vicaire général, il concluait un accord avec le supérieur

général des Frères. Ceux-ci s'engageaient, à la rentrée d'octobre 1914, à fonder un pensionnat et à ouvrir une école paroissiale dans l'ancien Petit Séminaire.

La France, à cette date, était en guerre depuis deux mois. Des frères vinrent à Pont-Croix sous la conduite de M. Milcent, futur directeur de Saint-Gabriel à Pont-l'Abbé. Pour eux-mêmes et pour leurs pensionnaires, ils durent se contenter de la maison des sœurs ; les classes furent organisées au patronage ou Cercle, sur la route de Mahalon. Car, dès la mobilisation, aux premiers jours d'août, l'établissement fut réquisitionné pour un hôpital temporaire, bientôt l'hôpital complémentaire n° 7. Il ne sera libéré qu'à la fin des hostilités. M. Salaün en fut, pendant quelques mois, l'officier gestionnaire.



TROISIÈME PARTIE

La période quimpéroise

CHAPITRE PREMIER

De 1907 à 1914

L'institution Saint-Vincent au Likès à Quimper

A la Séparation, les Frères de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle virent leurs écoles fermées et confisquées. Leur établissement du Likès à Quimper fut acheté par M. Bolloré, industriel papetier à Odet en Ergué-Gabéric. L'acquéreur était mandaté par le Comité des Anciens Élèves dont il était le président. Il le loua à Mgr Dubillard.

Dans la « Semaine Religieuse » du 2 août 1907, l'Évêque annonçait la réouverture au Likès, en octobre, de l'ancien Petit Séminaire de Pont-Croix, sous le nom d'Institution Saint-Vincent. La direction en serait confiée à M. Uguen (1868-1938), qui n'avait pu le rouvrir à Pont-Croix en janvier précédent.

La note épiscopale précisait: « Les conditions sont les mêmes que celles de l'ancien Petit Séminaire de Pont-Croix. Toutefois, tous les élèves seront soumis au régime de la pension. Il n'y aura pas de chambriers; c'est ainsi que s'appelaient, à Pont-Croix, les demi-pensionnaires. Nous avertirons aussi les familles intéressées que les subventions exceptionnelles accordées par l'Évêché aux familles des petits séminaristes réfugiés dans d'autres établissements scolaires pour l'achèvement de l'année scolaire 1906-1907 ne seront pas continuées ».

Dans la pensée de l'Évêque, Saint-Vincent, comme l'on dira bientôt à Quimper, doit signifier Pont-Croix suite. La chapelle constituera un excel-

lent trait d'union entre les deux maisons, œuvre, elle aussi, du chanoine Abgrall; elle est la sœur aînée de celle de Pont-Croix.

La première rentrée — Octobre 1907

Une note de M. Uguen dit de la première rentrée: « 250 élèves, dont 120 nouveaux, vinrent cette année à l'Institution Saint-Vincent-de-Paul (ancien Likès). La plupart des élèves devaient faire des études classiques. Cependant, comme, dans les environs, toutes les écoles étaient fermées, Monseigneur l'Évêque conseilla d'accepter aussi à la nouvelle école les enfants des campagnes qui désiraient compléter leurs études primaires. Ces élèves, environ 50, ne faisaient pas le latin mais seulement du français, de l'arithmétique, de l'agriculture, en un mot, apprenaient ce qui pouvait leur être utile pour la vie. »

Les études classiques dont parle le supérieur suivront, désormais, les programmes officiels de la série A Latin-Grec et Philosophie. Elles porteront la préparation au baccalauréat. Le premier professeur de philosophie sera l'abbé Jean-Marie Gaonac'h, de Pluguffan. En 1909, il sera promu docteur ès lettres par la Faculté de Rennes avec la mention très honorable après avoir soutenu une thèse sur la Doctrine des Idées d'après Malebranche.

Comme à Pont-Croix, tout le personnel est ecclésiastique, sauf M. Abel Villard, professeur de dessin, qui sera remplacé par M. Chaussepied après la guerre. Une classe de Neuvième fonctionnera pendant les quatre premières années, assurée par une demoiselle de la ville.

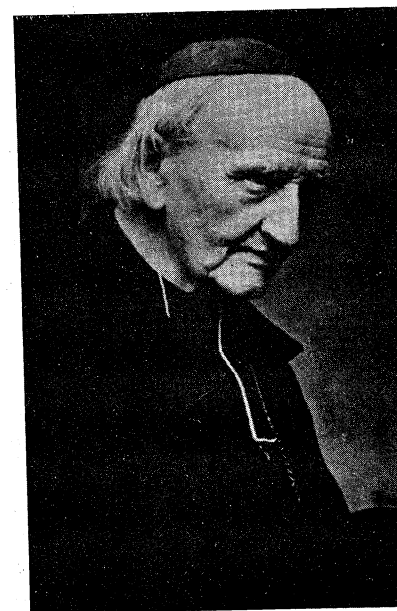
Traditions maintenues

En émigrant à Quimper, le Petit Séminaire a emporté dans ses bagages des traditions chères aux élèves: la loterie de la Sainte Enfance, qui, à Pont-Croix, avait lieu au premier de l'an, aura lieu le mardi gras; car, les vacances de Noël qui n'existaient pas à Pont-Croix seront instituées à Quimper; la clôture du mois de Marie, au lieu de conduire les élèves à Confors, les conduira à la chapelle toute proche de Ty Mamm Doue en Kerfeunteun; la fête du supérieur donnera lieu aux mêmes réjouissances qu'à Pont-Croix; à Noël se fera la présentation des vœux à Monseigneur l'Évêque qui continuera, chaque année, à présider la distribution des prix.

Les religieuses ont suivi le Petit Séminaire à Quimper. A la deuxième rentrée, leur nombre est porté de deux à dix. La plus connue sera Sœur Marie Liguori, originaire de Fouesnant. Elle passera 38 ans au service de la maison, dont 35 comme infirmière.

Mgr Duparc (1908-1946)

Mgr Dubillard qui réalisa l'implantation du Petit Séminaire au Likès n'y présida aucune distribution des prix. En juillet 1908, il avait déjà rejoint l'Archevêché de Chambéry.



*Meulet ra vezo Jezuz-Krist
d'après l'image mortuaire.*

Le 10 mars 1908, toute l'Institution Saint-Vincent assista à l'entrée solennelle dans la ville épiscopale du nouvel évêque, Mgr Duparc, précédemment curé-archiprêtre de Lorient. Au cours des deux visites annuelles de Noël et des prix, il aimait évoquer ses années d'élève et de professeur au Petit Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray où il avait enseigné l'anglais et l'histoire. Tous les anciens qui l'ont connu au cours de son long épiscopat (1908-1946) se souviennent de sa haute prestance et de son éloquence captivante.

L'étoile Saint-Vincent

Le grand événement de l'année 1908-1909 fut l'apparition du football grâce à la fondation de l'Étoile Saint-Vincent, sur l'initiative de M. Bossus (1874-1939), professeur de quatrième, trois ans après la création du Stade Quimpérois par M. Kerhuel. Les deux hommes étaient bons amis.

L'Abbé Hubert Bossus était né à Paris d'un père savoyard et d'une mère bretonne. Il fut l'un des pionniers du football dans le Sud-Finistère. « Un technicien du football » : sous ce titre, l'Ouest-Éclair du 5 février 1938 lui consacrait un article relatant les origines du football cornouaillais et les débuts du Stade Quimpérois : « le football cornouaillais gagna beaucoup en technique grâce à M. Bossus, actuellement recteur de Plonévez-Porzay. L'Abbé Bossus, international du patronage Ollier à Paris, était professeur au Likès (Saint-Vincent) et c'est avec lui que les jeunes quimpérois apprirent à jouer au football. Il n'hésitait pas à retrousser sa soutane pour montrer aux futurs as comment feinter, faire une passe, shooter au but. »

Le jeu de passes de l'E.S.V. était réputé. Elle gagnait le plus souvent les matches qu'elle jouait contre le Stade Quimpérois. Quand celui-ci fêtera ses 25 ans en 1930, le chroniqueur écrira « qu'avant la guerre de 14, ses joueurs avaient amélioré leur technique dans leurs rencontres avec les jeunes joueurs scientifiques de l'E.S.V. managés par l'Abbé Bossus, une belle figure sportive de l'époque ».

L'E.S.V. osa se mesurer deux fois aux Cadets de Bretagne de Rennes, champions des patronages de Bretagne. La première rencontre (1912) se solda par une défaite 6 à 0, la deuxième par un match nul 1 à 1.

L'un des anciens de l'E.S.V., Xavier Trellu, de Tréboul, se fera un nom dans le monde des sports et accèdera aux plus hautes responsabilités dans les instances régionales. Il s'était déjà fait remarquer sur le terrain de l'E.S.V., par exemple dans un match Philosophes contre Secondes en novembre 1916, raconté par le Bulletin : « L'équipe des Philosophes était complétée par quelques Troisièmes et celle des Secondes par Xavier Trellu, de la Rhétorique. A tout moment, le goal des Secondes est menacé dans ses buts. Les « têtes » de Trellu, maintes fois, sauvent les buts en danger. Xavier est à la fois la défense et l'attaque, toujours maître de lui, il rappelle à chacun et son rôle et sa place. »

Très attaché à Saint-Vincent, il aimera plus tard conduire à Pont-Croix les footballeurs de Tréboul et de Douarnenez et chausser les crampons avec eux. Nos contemporains savent que Xavier Trellu, professeur agrégé au Lycée de Quimper, s'est battu sur d'autres terrains. Il avait rejoint le Général de Gaulle à Londres ; il deviendra, sous la V^e République, Conseiller Général du Canton de Douarnenez, Député et Sénateur.

Après la guerre de 1914-1918, plusieurs anciens joueurs de l'E.S.V. contribueront au lancement d'équipes de football, surtout dans le Sud-Finistère.

Trois promotions

En 1910, le Collège de Saint-Pol-de-Léon, comme un peu plus tard celui de Lesneven, dut changer de statut. Le contrat avec l'État fut rompu du fait des pouvoirs publics. L'établissement cessait d'être un collège universitaire pour adopter le régime du collège secondaire libre, conformément à la loi Falloux. Il devenait l'Institution Notre-Dame-du-Kreisker, dont le premier supérieur sera M. Floc'h, professeur de Première à Saint-Vincent.

En 1914, M. Le Louet, professeur de Seconde, fut nommé supérieur du Collège Saint-Yves à Quimper.

L'année précédente, M. Perrot, professeur de Sixième, avait quitté Saint-Vincent pour le Secrétariat de l'Évêché. Quelques années plus tard, il fut promu Secrétaire Général et le restera jusqu'à l'arrivée de Mgr Fauvel.

CHAPITRE DEUXIÈME

La guerre 1914-1918

La mobilisation

Saint-Vincent était bien implanté à Quimper lorsqu'éclata la première grande guerre.

Comme partout, la rentrée d'octobre 1914 s'effectua dans des conditions très difficiles. Une partie importante des locaux fut réquisitionnée pour devenir hôpital militaire.

Plusieurs professeurs sont mobilisés. Ceux qui restent sur place sont secondés par M. Salomon, inspecteur diocésain, des professeurs du Grand Séminaire, des prêtres mobilisés à Quimper. Parmi eux, le Père Trébaol, Oblat de Marie Immaculée, qui sera appelé, un jour, au secrétariat général de sa congrégation à Rome, le Père Léna, des Pères du Saint-Esprit, futur assistant général de sa Congrégation.

Des élèves de Philosophie et de Première sont également mobilisés.

Le Bulletin

Le premier numéro du Bulletin porte la date du 1^{er} janvier 1916.

Il devait, en principe, paraître tous les mois sous la forme d'une lettre imprimée de quatre pages et servir de trait d'union entre Saint-Vincent et les maîtres et élèves qui sont aux Armées.

Il va de soi que les premières lignes formulent des vœux: « aux maîtres et aux élèves de Saint-Vincent mobilisés, bonne et heureuse année... et que 1916 ne soit par terminée sans que nous ayons le plaisir de vous voir de retour et pour de bon. »

Cette feuille mensuelle gardera, jusqu'à la fin des hostilités, ce caractère de lien efficace et apprécié. Elle respire un esprit de famille authentique tant par le ton des nouvelles qui partent de Quimper vers les mobilisés que par l'attachement qui s'exprime dans les lettres et cartes parvenant du front, des dépôts, des hôpitaux, des camps de prisonniers. M. Kerhervé fut fait prisonnier dès les premiers combats en août 1914. Il verra, au camp de

Minden, Mgr Pacelli, le futur Pie XII, à l'époque Nonce en Bavière et chargé par Benoît XV de rendre visite aux prisonniers.

C'est souvent, par le Bulletin que les soldats apprennent les nouvelles les uns des autres et, que de fois hélas, la mort d'un tel ou d'un tel.

Nombreux sont les permissionnaires qui passent à Saint-Vincent et se disent touchés par la cordialité de l'accueil. Les professeurs en permission font des causeries aux élèves. Ils décrivent leur vie au front, dans les tranchées, les combats auxquels ils ont participé. Tous entretiennent l'espérance. Les noms qui reviennent le plus souvent sont ceux de M. Bossus et de M. Foll qui sont aumôniers militaires, de MM. Cadiou et Le Pape qui sont officiers, de M. L'Hostis qui le sera avant la fin de la guerre, de M. Prigent qui est infirmier, de M. Pouliquen avant son départ pour Salonique.

La journée du souvenir

L'initiative de la messe du souvenir est due à M. L'Hostis: « n'aimeriez-vous pas qu'il se dise, chaque mois, à la chapelle de Saint-Vincent, une messe qui serait appelée « la messe du souvenir » à l'intention des maîtres, des élèves, des parents et amis morts à la guerre... le Bulletin ferait connaître le jour où la messe serait dite ».

Un peu plus tard: « pourquoi pas toute une journée du souvenir et pas seulement la messe? Ce jour-là, tous et chacun travailleraient à en « mettre » le plus possible. L'on prierait mieux, l'on communierait bien, l'on travaillerait mieux, l'on souffrirait avec plus d'esprit de foi. On serait meilleur séminariste, plus chrétien, meilleur enfant de Dieu. Ceux du front, dans leurs cagnas, aux tranchées, au bivouac; ceux de l'arrière, dans les hôpitaux, dans les bureaux, dans les chambrées, à l'exercice, au repos; ceux de Saint-Vincent, à la chapelle, en étude, en classe, en cour; maîtres et élèves, jeunes et vieux, tous s'appliqueraient à vivre toute la journée en communion les uns avec les autres. De quelles bénédictions Dieu nous comblerait ce jour-là! ».

Il s'agissait, en somme, d'une mobilisation générale spirituelle.

Après la guerre, M. L'Hostis, professeur de Sixième et directeur de la Congrégation du Sacré-Cœur, aimera citer à ses élèves et aux congréganistes un modèle de cette communion de prière, Marc Dorval.

Marc Dorval

Marc Dorval sortait de Première en 1914. Il avait passé la première partie du baccalauréat avec la mention Assez Bien. Il était, par ailleurs, un brillant équipier de l'E.S.V. Il s'engagea en août 1914 dans un régiment de chasseurs alpins. Il écrivait du front d'Alsace: « Je rentre dans la fournaise; à pareil moment, rien ne pouvait me faire plus plaisir que de me sentir soutenu par les prières de mes bien-aimés maîtres et de mes amis de Saint-Vincent. Que de fois je me transporte au milieu de vous! Tous les matins, je me vois descendre du dortoir Sainte-Marie et aller sonner ma cloche pour appeler mes condisciples à la chapelle. J'assiste à la messe. Je vois en longues files au milieu desquelles je me trouvais la plupart de mes camarades se diriger vers la Sainte Table. Oh! La messe et la communion à Saint-Vincent, quel est l'élève qui ne les revoit en pensée aujourd'hui que nous sommes dispersés? ».

Le 4 août 1915, dans une tranchée de première ligne, il fut mortellement blessé d'un éclat d'obus au crâne. L'aumônier qui l'assista dans ses derniers instants trouva sur lui une lettre destinée à ses parents. Elle est précieusement conservée dans la famille.

Après la confession du 19 juillet, le jour de la Saint-Vincent et la communion du lendemain, il s'adressa à Dieu: «... que votre sainte volonté soit faite avant tout! Si vous voulez que je retourne sain et sauf, soyez béni; si vous voulez que je souffre, soyez mille fois béni; si vous voulez de ma vie, soyez encore béni; elle est à vous, je vous la rends.»

Puis, à ses parents: «... la pensée que votre enfant est mort dans les sentiments que vous vouliez lui inspirer saura, j'espère, adoucir votre douleur, si vous veniez à me perdre...».

A ses frères et sœurs (dont il cite les dix noms): «... gardez, dans votre mémoire, le souvenir de votre frère; gardez-le longtemps et parfois dites une petite prière pour celui qui est mort bien loin de vous et qui vous aime...».

«... avant de terminer, qu'il me soit permis aussi de consacrer un souvenir au Petit Séminaire Saint-Vincent auquel je n'ai cessé d'appartenir de cœur et de pensée quoique bien loin. C'est dans cette sainte maison que j'ai passé les meilleures années de ma vie, au milieu des meilleurs des maîtres et des meilleurs des condisciples. A ceux qui me connurent et qui furent mes amis, je demande une prière et, s'ils ont le bonheur d'aller jusqu'à la prêtrise, un souvenir à l'autel auquel j'aspirais avec eux.»

« In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum. »

« Si je ne puis reposer au cimetière à côté des miens, qu'une plaque me rappelle à leur mémoire, portant ces mots:

Marc Dorval, né le 18 mars 1896 au Guerloc'h

Petit Séminariste

Engagé volontaire pour la guerre 1914-1915

Il fut tué le 5 août 1915 à Schratzmakh près de Munster (Haut-Rhin), âgé de 19 ans ».

La « Semaine Religieuse » lui consacra un article de près de trois pages; il reproduisait la lettre de Marc et celle de l'aumônier à ses parents. Marc Dorval était de Kerfeunteun. La famille conserve pieusement son souvenir.

Fête de gymnastique — 11 avril 1916

Nous lisons dans le Bulletin de mai 1916: « avant d'aller en vacances, les élèves ont donné une très intéressante fête de gymnastique en l'honneur des soldats convalescents des hôpitaux de Quimper. »

Annoncée au rapport dans toutes les unités de la garnison, elle fut présidée par le Colonel commandant la place en présence de nombreux officiers et de majors des hôpitaux.

Exercices par classe, mouvements d'ensemble entrecoupés de chants et de morceaux de musique instrumentale: « les Canaris de Verdun », « Nous l'avons eu notre Rhin allemand », « It's a long way to Tipperary » occupèrent l'après-midi et valurent à l'établissement les chaleureuses félicitations du Colonel.

Congrès de l'Alliance 1916 — Réforme de l'enseignement, déjà!

Au cours de l'été de 1916, l'Alliance des maisons secondaires d'éducation chrétienne réussit malgré la guerre à tenir un congrès à Paris. Le

supérieur, M. Uguen, y participa et publia dans le Bulletin un compte rendu succinct.

Les congressistes élevèrent une protestation contre un projet de refonte des programmes 1902. « C'est en 1902 que furent inventées les sections A, B, C, D, et que le grec commença par être délaissé. Quel a été le résultat de cette révolution? Triste... on ne sait plus le français, l'esprit n'est plus cultivé, le bon goût disparaît. » « Heureux les élèves qui font du grec! Heureux, surtout, seraient-ils s'ils comprenaient leur bonheur. »

Cependant, l'Alliance reconnaît l'insuffisance du programme de sciences dans la section A (Latin-Grec). « Les programmes sont trop chargés... les méthodes défectueuses... Mieux vaudrait que les élèves connaissent bien un certain nombre de questions que de leur demander d'avoir des notions vagues et imprécises sur un nombre incalculable de matières. »

« Cinq ou six supérieurs seulement ont pu lever le doigt pour déclarer que leur établissement n'avait pas été réquisitionné... mais ne nous en plaignons pas. »

Tous les travaux du Congrès sont marqués par le contexte de la guerre. Il a été traité « de l'union intime qui existe entre la religion et le patriotisme ». « On a recherché les moyens de libérer l'esprit français dans l'enseignement et l'éducation des infiltrations allemandes. »

« Un des faits d'avant-guerre les plus funestes à l'esprit français, ce fut l'envahissement progressif de la pensée allemande dans tous les domaines de l'activité intellectuelle... On ne jurait que par les savants d'Outre-Rhin... ».

« L'Alliance se propose de réagir, de dégermaniser l'enseignement philosophique, de le ramener à la grande conception aristotélicienne et thomiste, de remettre en l'honneur la science française... d'affranchir l'enseignement de l'histoire des procédés factices et, aussi, des conceptions panthéistiques et déterministes... ».

Mort de M. Salaün, économe (1875-1918)

Originaire de Brasparts, M. Salaün avait remplacé M. Soubigou comme économe en 1905.

C'est lui qui eut la lourde charge d'assurer la reconstitution et l'organisation matérielle du Petit Séminaire au Likès en 1907.

Il mourut le 6 juillet 1918, emporté par une très mauvaise grippe qui ne l'avait pas empêché d'accompagner à Brest, quelques jours auparavant, les candidats au baccalauréat.

La nouvelle de son décès fut accueillie en ville et dans tout le diocèse par une consternation générale. Sa disparition, à 43 ans, fut considérée comme une grosse perte pour la maison et pour le diocèse. Les témoignages affluent de toutes parts et s'accumulent sur le bureau du supérieur qui les confiera au Bulletin. Ils sont unanimes. Ils se réfèrent très peu à l'activité de l'économe comme tel, tout en rendant hommage à la qualité de son accueil. Ils mettent surtout l'accent sur le rôle du prêtre, sur son rayonnement et son influence profonde comme confesseur et directeur de conscience et comme directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge. De nombreux correspondants écrivent qu'ils lui doivent beaucoup.

Le Bulletin publia plusieurs extraits de ses entretiens aux congréganistes, retrouvés dans ses papiers.

Fin de la guerre

A cause de l'épidémie de grippe qui sévissait dans le département, la reprise des classes en 1918 fut ajournée par ordre du Préfet. A Saint-Vincent, elle eut lieu le 7 novembre; ce sera la dernière rentrée quimperoise. Nul ne pouvait encore le prévoir.

Quatre jours après la rentrée, dès 10 heures, la nouvelle se répand en ville que l'Armistice est signé. A midi, plus de doute. Toutes les cloches de Quimper sont en branle; le canon tonne sur le Mont Frugy; puis, à leur tour, les sirènes de toutes les usines, les locomotives se mettent à rugir et à siffler.

Le 17, la chorale participe à la Cathédrale au Te Deum de la victoire présidé par Mgr Duparc. « Nous avons chanté un Tollite Hostias et un O Salutaris de toute beauté. » La division des Grands y retournera le 28 novembre pour un deuxième Te Deum demandé par les Américains.

Les professeurs mobilisés ou prisonniers rentrent. « Celui qui a été pris le premier rentrera le dernier », fin décembre. M. Kerhervé pourra

retrouver ses mathématiques à la rentrée de janvier.

Le 23 décembre, à l'occasion de sa visite de Noël, Mgr Duparc annonce que M. Foll, rentré de captivité trois jours plus tôt, est nommé économe à la place de M. Salaün.

La dernière année scolaire à Quimper (1918-1919)

L'établissement compte 325 élèves. Il y a une Septième et une Huitième avec respectivement 30 et 21 élèves.

Le 1^{er} avril 1919, on lit dans le Bulletin: «les classes fonctionnent maintenant presque comme avant la guerre; malheureusement, notre maison est toujours envahie par les soldats.»

Elle sera libérée définitivement le 12 mai.

Annnonce du retour à Pont-Croix

Les élèves n'ont plus que deux mois à passer à Quimper. Les Frères de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle désirent récupérer le Likès. A la distribution des prix, le 15 juillet, Mgr Duparc annonce le retour à Pont-Croix au début du mois d'octobre. «Saint-Vincent change de local mais reste Saint-Vincent, le grand Saint qui est notre patron ne cessera de veiller sur nous.» Et Monseigneur promet de venir lui-même chanter la messe du Saint-Esprit.

Entre-temps, le 6 septembre, de nombreux professeurs et de nombreux élèves assistèrent à la remise de la Légion d'Honneur à M. Foll sur la Place de la Tour d'Auvergne. Sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur au titre d'aumônier du 118^e était signée du Maréchal Pétain. Elle faisait état d'une blessure et de 6 citations.

QUATRIÈME PARTIE La deuxième période pontecrucienne 1919-1973

A - Cycle complet: 1919-1960

CHAPITRE PREMIER Le retour à Pont-Croix

Les opérations du déménagement et de l'emménagement occupèrent toutes les grandes vacances. Des élèves de Quimper et de la région, de Pont-Croix et de toute la région donnèrent un sérieux coup de main aux domestiques sous la direction de M. l'Économe, de M. Garrec et de M. L'Hostis.

Les statues de la Sainte Vierge et de saint Vincent qui avaient suivi le Petit Séminaire au Likès donnèrent du souci aux déménageurs. Mais elles rentrèrent à Pont-Croix saines et sauves pour reprendre leur place d'honneur dans le chœur.

Numérotés autrefois de 1 à 12, les dortoirs porteront désormais des noms de saints selon l'usage qui avait été adopté à Quimper.

La rentrée se fit en deux temps: le jeudi 2 octobre pour les élèves de la 7^e à la 4^e, le vendredi 3 pour les autres classes. Elle mit dans la ville de Pont-Croix une animation à laquelle elle n'était pas accoutumée et dont se réjouit une bonne partie de la population.

Comme il l'avait promis, Mgr Duparc, accompagné de M. le Vicaire Général Cogneau, chanta lui-même la messe du Saint-Esprit et tint à visiter toute la maison.

Le corps professoral de la première année

Supérieur: M. Uguen
Économe: M. Foll
Philosophie, 17 élèves: M. Gaonac'h
Première, 22 élèves: M. Prigent qui est aussi directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge.
Seconde, 26 élèves: M. Jaouen
Troisième, 34 élèves: M. Pouliquen
Quatrième, 47 élèves: M. Le Cann
Cinquième, 58 élèves: M. Rosec
Sixième Blanche, 36 élèves: M. L'Hostis, en outre directeur de la Congrégation du Sacré-Cœur et maître des cérémonies.
Sixième Rouge, 35 élèves: M. Le Pape qui s'occupe aussi du football.
Septième, 50 élèves: M. Bédéric
Histoire: M. Le Pemp
Anglais: M. Conseil
Sciences: M. Le Garrec
Mathématiques: M. Kerhervé et M. Boézennec, organisateur du foot-ball et de la loterie.
Musique: M. Mayet
Dessin: M. Chaussepied, de Quimper, architecte.

Les effectifs

En 1919-1920, l'effectif total est de 205 élèves. Il augmentera rapidement jusqu'à dépasser trois cents à partir des années 30; ce qui entraînera des dédoublements de classe, certaines années, la Troisième comprise.

Le chiffre de 50 enfants en Septième peut surprendre. Le plus grand nombre venait du Cap. Il diminuera d'année en année par suite du développement dans la région des écoles paroissiales. Aussi, cette classe sera-t-elle supprimée en 1935.

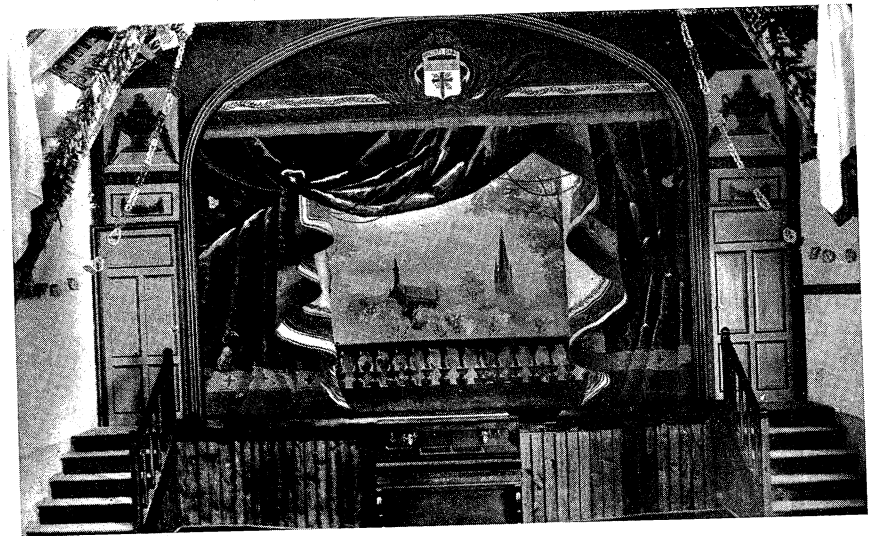
Enfin la voix des orgues — 12 décembre 1920

Quelque temps après l'expulsion, le diocèse récupéra les orgues, mises en vente par le séquestre, grâce à M. Hermann Wolf, de Quimper. Il les paya 400 francs que lui remboursa M. le Vicaire Général Cogneau.

Par précaution, M. Mayet enleva certaines pièces importantes. En 1916, les orgues furent démontées, transportées à Quimper et remises dans une salle du Likès. Des soldats de l'hôpital militaire forcèrent les portes du local pendant la guerre. Le «Roi des instruments» fut fort maltraité. Au retour à Pont-Croix, les orgues furent déposées en pièces détachées à la chapelle dans les autels latéraux. Mgr Duparc, à sa première visite, souhaita que l'on tente de les restaurer.

La maison Le Mintier et Gloton de Nantes (ancienne maison Debierre) entreprit un travail très difficile. «Les croquis de construction avaient été égarés. Il fallut procéder à tâtons, se faire guider par les traces que les contours du buffet avaient laissées sur le plancher de la tribune, classer, ordonner des centaines de pièces dont on soupçonnait parfois, difficilement, la signification, réparer, modifier, ajouter, remplacer les trois jeux qui avaient disparu.»

Elles furent inaugurées le jour de la fête de Saint-Corentin, le 12 décembre 1920. M. Mayet qui avait succédé à M. Manière en 1892 en était à sa dernière année à Pont-Croix. Nommé à la fin de l'année scolaire titulaire du grand Orgue de la cathédrale, il fut remplacé par l'abbé Joseph Le Marrec, de Morlaix, qui se révéla, pendant 18 ans, le digne successeur de M. Mayet. M. Mayet a effectué un nombre important d'harmonisa-



La salle des fêtes

tions à la demande des paroisses et pour le Bleun Brug dont, pendant des années, il a présidé le concours des chorales. Au « Korn-boud », bulletin annexe du Feiz ho Breiz, il a fourni de nombreux articles traitant des caractéristiques de la musique bretonne.

Les bâtiments — constructions nouvelles (1933)

Aucun changement n'interviendra avant 1926 où une partie du préau des Grands sera convertie en Salle des Fêtes.

Des transformations plus importantes seront effectuées en 1933, après avoir été annoncées au diocèse par une lettre circulaire de Mgr Duparc à la date du 25 mars. «... La maison a beaucoup vieilli. Il est nécessaire de refaire deux vastes toitures et de préparer des salles plus amples pour divers services. Nous ne reculerons pas devant cet effort. Nous allons donc ajouter un étage à chacune des ailes dont le toit est à refaire. Nous aménagerons deux nouveaux dortoirs dans ces étages. Nous devons, en outre, construire un bâtiment spécial qui nous fournira une étude de plus et deux nouvelles classes... Ces travaux sont urgents d'autant plus que les élèves se sont multipliés heureusement. »

Pour le financement de ces travaux, une quête fut prescrite par Mgr l'Évêque dans toutes les paroisses et une souscription ouverte dans le Bulletin.



Les deux dortoirs neufs étaient Saint-Michel, l'ancien « pigeonier », dans l'aile Ouest et Saint-Gabriel, du nom du saint patron du supérieur de l'époque, M. Pouliquen, dans l'aile Sud. La nouvelle étude et les deux

classes furent construites dans la cour des Grands. Exécutés par les entreprises Caillot de Quimper et Godec de Pont-Croix selon les plans établis par M. Chaussepied et M. Pineau, architectes, les travaux étaient terminés pour la rentrée d'octobre. Mgr Auguste Cogneau, Évêque auxiliaire de Mgr Duparc, avait été sacré le 24 août précédent en la Cathédrale de Quimper. Le lendemain de la rentrée, il fut tout heureux de se retrouver dans son vieux Collège rajeuni et de chanter dans la chapelle l'une de ses premières messes pontificales après laquelle il procéda à la bénédiction des nouvelles constructions.

En 1940, la cour des Grands sera réservée aux Allemands qui occuperont une partie de l'établissement. Une nouvelle cour pour les élèves sera aménagée derrière l'aile Nord (dortoirs Saint-Louis et Sacré-Cœur). Après le départ des Allemands, il y aura trois cours de récréation pour les Grands, les Moyens et les Petits.

En 1950, les arcades du cloître seront vitrées — cet important travail sera réalisé par M. Godec de Pont-Croix — ; un espace de moins pour les courants d'air.

Dans les années 1960, d'importants aménagements intérieurs amélioreront le confort des professeurs et des élèves. D'autres aménagements favoriseront la pratique des sports au détriment du potager.

Traditions retrouvées — Innovations

Le séjour à Quimper fait un peu figure d'exil, d'un exil endolori par la guerre, mais aussi exil fidèle et fructueux. L'esprit de Pont-Croix avait survécu à Quimper en s'enrichissant. Il va revivre de plus belle dans le bercail retrouvé.

La règle de l'internat est maintenue pour tous. Le mercredi redevient le jour de congé hebdomadaire pour les mêmes raisons qui l'avaient fait adopter à Pâques 1823.

Les fortes études demeurent à l'honneur. Témoins les résultats au baccalauréat, en général, excellents, et ceux du Concours Général de l'Université Catholique d'Angers dans le ressort de laquelle le diocèse de Quimper avait été inséré en 1912. Il appartenait, auparavant, au ressort de l'Université Catholique de Paris. Certaines années surtout, les concurrents de Philosophie et de Première récolteront une ample moisson de médailles, mentions et nominations.

Outre les habitudes de la piété quotidienne, la splendeur des grandes fêtes liturgiques marquera profondément l'âme des élèves. Tant d'anciens,

prêtres et laïcs, en conserveront la nostalgie toute leur vie. Il faut les entendre parler des fêtes de l'Immaculée Conception, de la Messe de Minuit dont on ne peut séparer la bonne blague racontée aux nouveaux de « la chasse aux corbeaux » qui devaient servir à la préparation du pâté de réveillon (Mgr Cogneau, élève de rhétorique en 1887, disait que, déjà de son temps, courait l'histoire de cette chasse), les Rameaux avec la passion dialoguée, la Fête Dieu avec les deux processions du Collège et de la Paroisse, l'inoubliable Pèlerinage de Confors.

L'après-guerre introduira quelques innovations: la promenade des Secondes pour récompenser les acteurs qui se produiront sur la scène le jour des Prix, la promenade de la Musique Instrumentale qui voit s'ajouter à ses attributions d'animer en ville le défilé du 11 novembre, en commémoration de l'Armistice de 1918 et celui de la Fête de Sainte Jeanne d'Arc. En ces deux circonstances, les élèves assisteront aux cérémonies à l'église paroissiale. M. le Curé confiera habituellement à un professeur le panégyrique de Jeanne d'Arc; ce qui permettra aux grands élèves d'instituer un palmarès d'éloquence d'une année à l'autre! La veille, un feu d'artifice était tiré au Collège et un autre en ville, le jour de la fête.

La loterie du Mardi-Gras, insérée dans une soirée récréative à dominante hilarante demeurera le grand événement du deuxième trimestre.

A partir de 1927, après l'achèvement de la Salle des Fêtes, passeront régulièrement les troupes Norville, Thuet-Borelli. Elles interpréteront des pièces classiques et, parfois, modernes comme celles de Labiche. Des gens de la ville et des environs considéreront comme une aubaine de pouvoir y assister. La demande sera telle dans certains cas que les représentations seront doublées, l'une pour les élèves, l'autre pour les invités de l'extérieur.

L'E.S.V., née à Quimper, poursuivra sa carrière à Pont-Croix. Elle aura bientôt deux terrains sur la route de Beuzec, l'un pour les Petits, l'autre pour les Grands, appelé terrain de la cabane, du nom du vestiaire en bois qui y fut construit. C'est sur ce terrain en bordure de la voie ferrée Douarnenez-Audierne que l'E.S.V. recevait les équipes extérieures mais elle-même ne se déplaçait pas. Après les matches, les adversaires se retrouvaient pour un goûter au vin chaud.

L'enseignement du breton

Il faut signaler, parmi les innovations, l'enseignement du breton.

M. le chanoine Uguen compte parmi les plus fervents et les plus compétents bretonnants du siècle, traducteur plutôt que créateur.

Il fut, longtemps, le traducteur attitré des lettres pastorales. Il a traduit « l'Imitation de Jésus-Christ », rédigé en breton plusieurs vies, entre autres, celles de Jeanne d'Arc, de Michel Nobletz, du Père Maunoir. Ses œuvres majeures sont le Missel en breton, *Leor an Offerenn* et, en collaboration avec le père Eugène, Capucin, ancien élève, la vie de Jésus-Christ, *Buhez hor Zalver Jezuz-Krist*. A quoi s'ajoutent de nombreux articles dans « *Feiz ha Breiz* », « *Ar Vuez Kristen* », « *Kenteliou Sant Fransez* ». Tous lui reconnaissent une capacité de travail exceptionnelle qui fut particulièrement remarquée à Quimper pendant la guerre.

Il semble avoir souhaité que, de temps en temps, une prédication bretonne fût proposée aux élèves. Lui-même donna l'exemple en prononçant le panégyrique de Jeanne d'Arc en breton. A Noël 1920, M. L'Hostis prêcha en breton. L'expérience s'en tint là.

La veille, le 24 décembre 1920, dans la présentation des vœux à Mgr Duparc, l'élève de Philosophie, porte-parole de ses camarades, avait abordé la question du breton. « Nous nous mettrons avec ardeur au latin et au grec dont la valeur éducatrice est démontrée par les siècles. Mais à côté nous ferons une place honorable à la langue de nos pères, le breton, que nous devons aimer et conserver parce que c'est la langue d'une race vaillante qui a tout à gagner à demeurer fidèle à ses coutumes et à ses traditions. »

Effectivement, jusqu'à son départ (1928), le supérieur assura lui-même le cours de breton dans toutes les classes, à raison d'une demi-heure par semaine ou par quinzaine. Il donnait des devoirs de breton, versions et thèmes. A partir de la Quatrième et de la Troisième, il faisait traduire en breton du Corneille, du Racine, du La Fontaine, du Bossuet, du Victor Hugo, voire du Virgile! Quand j'étais en Première, le concours de la DRAC* « Ce que les religieux ont apporté à la civilisation » fut proposé à des volontaires. Il faut le reconnaître, les résultats furent très inégaux. Mais les élèves dont le breton était la langue maternelle ont enrichi leur vocabulaire et ils se sont entraînés à écrire la langue. Un prix de breton existait comme pour les autres matières. Deux élèves, Jean Bescond, de Poullan, et Christophe Pensac, de Querrien, obtinrent le premier prix d'éloquence bretonne au concours organisé par le « *Bleun Brug* ».

* DRAC est le nom de la ligue fondée en 1925 par le Père Donceur, Jésuite, pour la Défense des Droits des Religieux Anciens Combattants.

CHAPITRE DEUXIÈME

Quelques événements marquants de 1919 à 1939

Ce chapitre retient quelques événements disparates qui ne rentrent pas dans un chapitre spécial. Ils sont rapportés dans l'ordre chronologique.

Vacances de Noël tragiques — 1919

Les premières vacances de Noël à Pont-Croix furent endeuillées par une noyade tragique. Hippolyte Fouquet, de l'Ile de Sein, 13 ans, élève de Sixième, dont le père était un ancien élève, avait pris le bateau-poste à Audierne. Le patron avait hésité à prendre la mer qui était très agitée. « Hippolyte s'était assis sur la cabine d'avant du bateau, raconte le Bulletin; le patron Guilcher lui dit: Descends à l'intérieur de la cabine, tu auras moins froid et tu seras plus en sûreté; car, on aura tout à l'heure de la peine à franchir la barre. Oh! répondit l'enfant en se drapant dans son manteau, je suis bien couvert et je n'aurais pas froid et puis, d'ici, je verrai plus tôt ma maison de l'Ile de Sein. »

Quelques minutes plus tard, une grosse lame balayait le pont; embarrassé dans son manteau, l'enfant ne put s'accrocher au bastingage. Il fut emporté. Les matelots réussirent à le remonter sans connaissance. Le bateau revint à Audierne. Des médecins essayèrent en vain de ranimer le pauvre enfant.

Échos d'un congrès à Metz — 1920 La France manque de prêtres

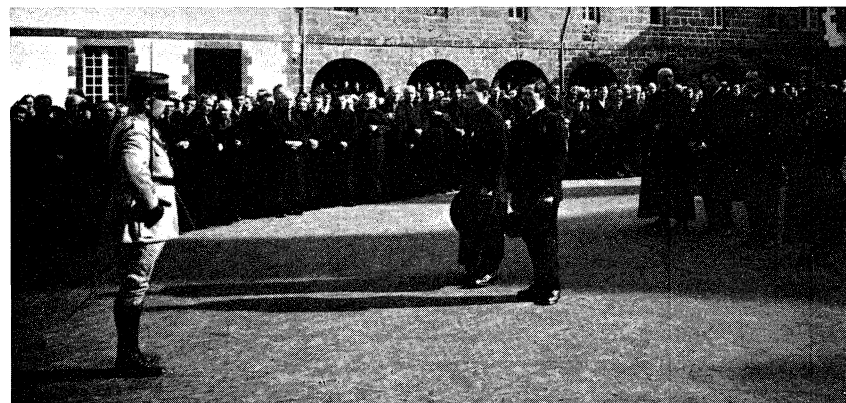
En août 1920, MM. Uguen, supérieur, et Prigent, professeur de Première, participent à Metz au Congrès de l'Alliance des Maisons d'Éducation Chrétienne. « On a parlé longuement de la version latine, du thème latin, du devoir français et chacun faisait connaître la méthode qui lui avait le mieux réussi. On a beaucoup remarqué l'intervention de M. Prigent

exposant la manière dont il corrigeait en classe les versions latines... ».

Ce sont l'éveil et la culture des vocations sacerdotales et religieuses qui furent la préoccupation principale des congressistes. « La pénurie des vocations est inquiétante. En Bretagne, le mal n'est pas encore trop grand. Mais en certains diocèses, on a la douleur de constater que les séminaires sont presque vides. Je ne m'étends pas sur les causes de cette pénurie; car elles sont trop connues et, malheureusement, elles ne sont pas près de disparaître. » (Bulletin du 10 septembre 1920).

La Légion d'Honneur à M. L'Hostis — 20 février 1921

Le 20 février 1921, dans la cour centrale, en présence d'une nombreuse assistance, après un défilé de tous les élèves entraîné par la musique instrumentale, M. L'Hostis, professeur de Sixième, sous-lieutenant de réserve, reçut la Croix de la Légion d'Honneur. Elle lui fut remise par un officier supérieur venu de Paris pour la circonstance. Il avait été témoin de la bravoure du nouveau promu sur le champ de bataille: « le 27 mai 1918, je l'ai vu à la tête de sa section de mitrailleuse arrêter les bandes ennemies qui se ruaient sur nous; ses soldats hors de combat, il demeura seul jusqu'à ce qu'il tombât lui-même gravement atteint. Jamais poitrine ne fut plus digne de la Croix. »



*Remise de la Légion d'Honneur
à Monsieur L'Hostis*

Réalisant une intention arrêtée depuis quelques années, M. L'Hostis entra à la Trappe de Timadeuc (Morbihan) à la fin de l'année scolaire 1927-1928 sous le nom de Père Athanase. Il y sera rejoint l'année suivante par M. Garrec, professeur de sciences, qui deviendra le Père Charles.

Un élève noyé à Plouhinec — 21 mai 1922

René Le Berre, de Briec, 19 ans, élève de Seconde, se noya au cours d'une baignade générale sur la plage de Plouhinec, le dimanche après-midi, 21 mai 1922. Deux de ses frères avaient assuré une bonne partie des camionnages du déménagement de Quimper à Pont-Croix en 1919.

Octobre 1922

M. Gaonac'h, professeur de philosophie, est nommé recteur de la Forêt-Fouesnant. M. Prigent, qui avait une licence de philosophie avant d'entrer au Grand Séminaire, lui succède. Il est remplacé en première par M. Pouliquen, professeur de Troisième.

Un incendie — juin 1927

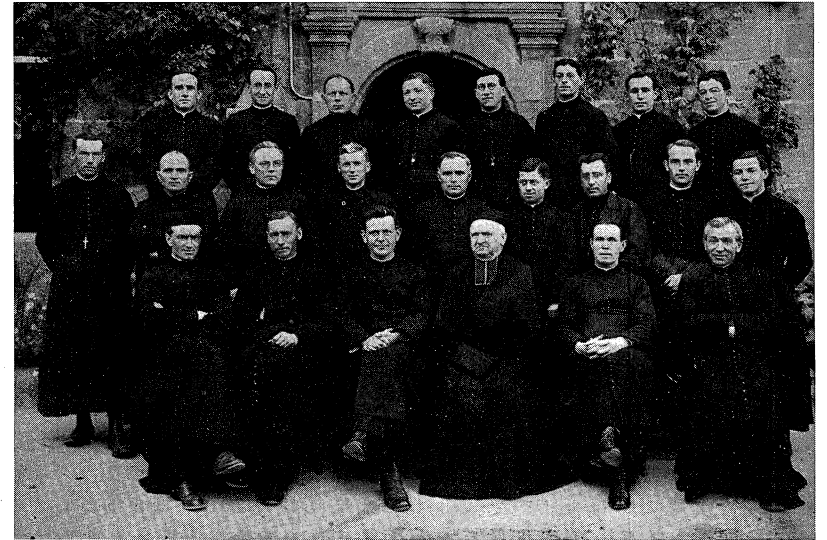
Dans la nuit du 3 au 4 juin 1927, M. Didailler, menuisier, habitant en face du Collège, réveillé brusquement, aperçut de la fumée et des flammes qui sortaient de la boulangerie. Il sonna aussitôt du clairon pour donner l'alerte et parcourut les rues de la ville. Fumée et flammes commençaient à envahir les dortoirs Saint-Louis et Sacré-Cœur. C'était vers 1 heure 30. Intervinrent les pompiers de Pont-Croix, Audierne et Douarnenez. Les dégâts se limitèrent à la boulangerie et aux bâtiments de service, en face de la cuisine.

Dans l'après-midi, le tambour de ville, s'arrêtant à tous les coins, lut une adresse de remerciements à la population de la part du supérieur et des professeurs.

La boulangerie ne sera pas reconstruite. Désormais, le pain sera fourni par les boulangers de la ville.

Changement de supérieur — 1928

A la fin de l'année scolaire 1927-1928, M. Pouliquen, professeur de Première, est chargé de la direction du Petit Séminaire. M. Uguen est nommé curé de Plougastel-Daoulas après 21 ans de supériorat, 12 à Quimper et 9 à Pont-Croix.



Le corps professoral 1927-1928

De gauche à droite :

Assis : MM. Le Pemp ; Le Foll, économe ; Pouliquen, nouveau supérieur ; Uguen, ancien supérieur ; Jaouen Louis ; Prigent.

2^{ème} rang : MM. Manuel ; L'Hostis ; Garrec ; Boézennec ; Kerhervé ; Le Marrec ; Bosson ; Uguen ; Raguénès.

3^{ème} rang : MM. Poupon ; Coadou ; Prémel-Cabic ; Le Pape ; Toscer ; Jaouen Isidore ; Heydon ; Le Guen.

En cette année 1985, où le monastère de Landévennec a célébré son quinzième centenaire, comment ne pas citer un extrait du sermon prononcé par l'ancien supérieur en 1935 à la clôture du « Bleun Brug » de Pleyben qui voulut commémorer à Landévennec le millénaire du retour des moines (935) chassés par les Normands ? Dans l'histoire de l'Abbaye, du Père Marc Simon (p. 164), nous lisons en effet : « le chanoine Uguen, curé de Plougastel, prêchait ; il se fit prophète : qu'advient-il dans les temps à venir ? Nous ne le savons pas ; mais s'il plaît à Dieu, le jour brillera

où sera de nouveau bâti ici un monastère, où il y aura de nouveau ici une maison de prière et montera de ce lieu-ci la louange du Dieu sans cesse ; où de nouveau il y aura ici des hommes à partager leur temps entre travail et étude, en priant Dieu pour ceux qui ne prient pas.»

M. Uguen mourra en 1938. Sa tombe se voit au cimetière de Guis-sény, sa paroisse natale. Elle est surmontée d'une croix celtique au pied de laquelle est sculpté le buste du défunt. Deux mots sont gravés dans le granit de Kersanton : Feiz Ha Breiz, qui rappellent les deux grandes idées qui inspirèrent sa vie.

Fête du centenaire de l'enseignement libre — 1931

« Notre fête fut un triomphe. » Ainsi débute la relation de la journée du dimanche 17 mai 1931. Le gros morceau fut le discours d'un ancien élève d'Audierne, Jean Jadé, député (1890-1936), devant un auditoire de 6000 personnes rassemblées dans la cour intérieure ; on remarquait dans la foule Jean Hénaff, maire de Pouldreuzic, conseiller général, créateur de la célèbre marque de pâté.

Après l'historique de l'école en France depuis 1789, l'orateur évoqua l'ouverture à Paris d'une école libre en mai 1831 par Lacordaire, De Coux et Montalembert. Ce dernier passa à Pont-Croix en 1841. L'initiative des trois amis et le procès qui s'ensuivit déclenchèrent une campagne contre le monopole universitaire institué par l'Empire. Ainsi fut obtenue, en 1833, par la loi Guizot, la liberté de l'enseignement primaire. Jean Jadé posa avec vigueur la question fondamentale : « A qui est l'enfant ? » Notre réponse est : « Au père de famille par délégation de Dieu. » Il conclut : « J'appartiens à la génération qui a fait la guerre. Nous avons lutté et souffert pour la liberté du monde et nous ne serions pas capables de défendre notre propre liberté?... Nous la réclamerons comme des citoyens qui ont le droit de vivre libres dans un pays libre. »

Changement d'économe — Fin décembre 1931

M. Foll devient recteur de Locmaria-Plouzané. Le nouvel économe s'appelle Pouliquen, comme M. le supérieur ; il était vicaire à Landivisiau, paroisse natale du supérieur. Une longue et fructueuse collaboration va s'instituer entre les deux homonymes en temps de paix et en temps de

guerre. L'une des premières tâches importantes du nouvel économe sera de suivre les travaux de restauration et d'agrandissement signalés plus haut.



*Musique instrumentale
1936-1937
Directeur : M. Le Marrec*

CHAPITRE TROISIÈME

Fondation de l'association des anciens élèves

Dès le retour à Pont-Croix, M. Uguen conçut le projet d'une association d'anciens élèves.

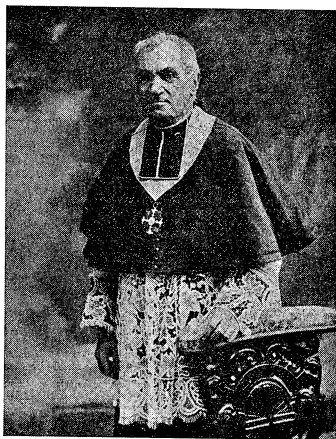
La première assemblée générale se tint le jeudi 22 septembre 1921. Elle attira 300 anciens.

Une association amicale fut fondée. Le comité était ainsi composé :

Présidents d'Honneur: le Révérendissime Père Dom Cozien, abbé de Solesmes, MM. les chanoines Gadon (ancien professeur) et Cogneau, vicaires généraux, M. Jean Jadé, d'Audierne, député du Finistère;

Président: M. le chanoine Abgrall, Doyen du Chapitre, architecte de la chapelle;

Vice-Présidents: M. le chanoine Bargiliat, connu pour ses ouvrages de droit canonique et ses recueils et manuels de chant liturgique, et M. Raphaël Kérisit, négociant à Audierne;



*M. Jean-Marie ABGRALL
Doyen du Chapitre*

*Président de l'Association des Anciens Élèves et Maîtres du Petit Séminaire
Président de la société archéologique du Finistère.*

Membres du comité: M. le chanoine Uguen, supérieur, M. Soubigou, curé de Briec, ancien économe, M. Cloarec, de Lambézellec, M. Guivarc'h, libraire à Quimper (librairie Saint-Corentin);

Secrétaire: M. Prigent, professeur de Première (de Philosophie en 1922);

Trésorier: M. Le Pemp, professeur d'histoire.

Au cours de la messe célébrée par M. Gadon, le supérieur prit la parole. Il déclara, entre autres choses: « L'on peut dire sans exagération que depuis un siècle Pont-Croix a fourni au diocèse la moitié de ses prêtres. »

A la fin de la messe, M. Cogneau bénit la plaque commémorative apposée près de l'autel du Sacré-Cœur sur laquelle figurent les noms des anciens élèves morts à la guerre 1914-1918. On en compte 73: 24 prêtres, 24 séminaristes, 25 laïques.

Il fut décidé que le Bulletin né en pleine guerre deviendrait l'organe de l'Amicale. Après discussions sur la périodicité, il fut décidé de publier 6 ou 7 numéros par an. « Le papier se paie cher et la main-d'œuvre aussi... le Bulletin pourra paraître plus souvent quand le prix du papier et de la main-d'œuvre aura baissé! »

Mentionnons les toasts prononcés au banquet de cette première assemblée. Outre le Président et le supérieur, prirent la parole M. Gadon, vicaire général, ancien élève et ancien professeur, M. le chanoine Cornou, ancien professeur, témoin et victime de l'expulsion, M. Jadé, député, M. Quillien, de Lorient, Jean Cornic, de Plonévez-Porzay, étudiant en médecine à Angers.

Fête du centenaire

Le centenaire du Petit Séminaire fut célébré le mardi 12 septembre 1922 sous la présidence de Mgr Duparc, en présence de 470 anciens. Le nombre des adhérents de l'Amicale des anciens approchera bientôt de 700.

La messe fut chantée par M. le chanoine Yvenat, 84 ans, le doyen d'âge des anciens professeurs, le sermon donné par le chanoine Cornou, Directeur du « Progrès » et de la « Semaine Religieuse ». Aux toasts de Mgr Duparc, du Président et du supérieur, s'ajoutèrent ceux du Vice-Président, M. Raphaël Kérisit, qui termina son intervention en breton,

M. Manière, notaire à Quimper, le Docteur Cloître, de Plogastel-Saint-Germain, l'abbé Jean Moal, séminariste, qui mourut, jeune encore, professeur au Grand Séminaire.

Les autres assemblées avant la guerre — 1924

Comme convenu, la réunion des anciens élèves se tiendra régulièrement tous les deux ans jusqu'à la guerre.

De la réunion de 1924, il faut retenir d'abord la bénédiction par M. Cogneau, vicaire général, de la chaire à prêcher, don de l'association des anciens élèves, sculptée dans le chêne par M. François Godec, sculpteur à Pont-Croix, sur un dessin du chanoine Abgrall. Le panneau central représentait Saint-Corentin sous les traits de Mgr Duparc instruisant les enfants.

Le premier à y monter fut le chanoine Pérennès, connu pour ses ouvrages d'Écriture Sainte et ses travaux d'histoire. Le 8 décembre 1906, solennité de l'Immaculée Conception, il avait prêché à la Fête de la Congrégation de la Sainte Vierge, cinq jours avant le départ des élèves.



*M. le chanoine CORNOU
Président de l'Association des Anciens Élèves*

Au cours du banquet, Jean Jadé, député, fut longuement et chaleureusement applaudi lorsqu'il dénonça, en termes vigoureux, les projets anti-religieux et anti-cléricaux, projets d'inspiration maçonnique d'Édouard Herriot, radical-socialiste, Président du Conseil.

A la place du chanoine Abgrall, démissionnaire, le chanoine Cornou fut promu Président de L'Amicale. Le nouveau Président (1873-1930) était originaire de Poulgoazec. Il brilla en tout, comme élève, comme professeur de sciences — il aurait tout aussi bien brillé dans un autre enseignement —, comme journaliste au « Nouvelliste de Bretagne » qu'il dirigea trois ans, au « Progrès du Finistère » dans lequel il polémiquait avec le député radical-socialiste, Georges Le Bail, directeur du « Citoyen », comme conférencier, très ouvert dès le séminaire sur les questions sociales, comme écrivain. Son œuvre maîtresse, couronnée par l'Académie Française, fut consacrée (1922) au Quimpérois Elie Fréron (1718-1776) avec le sous-titre « Trente années de luttes contre Voltaire et les philosophes du XVIII^e siècle ». L'ouvrage avait deux co-éditeurs: la librairie Champion, à Paris, et la librairie Le Goaziou, à Quimper. L'un de ses successeurs au « Progrès » après la dernière guerre, fut un autre ancien, Jean Le Duigou, de Coray, qui signait Jean Glazik.

La réunion de 1930

L'assemblée de 1930 fêta les noces d'argent de la chapelle consacrée le 21 juin 1905. Mgr Duparc la présida, entouré de deux Pères abbés, anciens élèves, Dom Germain Cozien, de Pleyben, abbé de Solesnes et Dom Corentin Guyader, de Plomelin, abbé de la Meilleraye. Ce dernier chanta la grand'messe. Dom Cozien invita son auditoire à la louange. « Te Deum laudamus; nous te louons Seigneur, dans le sanctuaire de l'éternité, dans cette église consacrée, dans le sanctuaire intime de nos âmes. »

M. le chanoine Cornou, décédé, est remplacé à la présidence de l'association amicale par M. le chanoine Léon Pichon, curé-archiprêtre de Morlaix, puis curé de la Cathédrale de Quimper. En 1929, M. Prigent, professeur de philosophie, fut nommé curé-doyen de Ploudiry. Il mourra en 1945, curé-doyen de Landivisiau. M. Bosson, professeur d'anglais et rédacteur du Bulletin, prit sa suite au secrétariat de l'association... en 1938.

Au banquet, le Père Barnabé, capucin de Plogonnec, obtint le même succès, déclenchant le même fou rire qu'en 1928 en reprenant une cantate

en breton «en enor da skolaj brudet Pont-Kroaz», pleine d'allusions «d'une malice séraphique», selon le mot de M. Cornou. En 1932, un pontécruzien, l'abbé Yvonik Gargadennec, recteur de Saint-Jean-Trolimon, se taillera un succès du même ordre dans un brillant exercice de la même veine, en breton évidemment.

An nombre des «toasteurs» de la dernière réunion avant la guerre, figure Auguste Boussard, séminariste de Plogonnec. Il commencera, dix ans plus tard, par un bref vicariat à Audierne, un ministère qui le conduira, en 1964, à l'Évêché de Vannes.

Le Bulletin

Conformément à la résolution prise lors de la fondation de l'amicale des anciens élèves, le Bulletin paraîtra régulièrement à raison de 5 à 6 numéros par an jusqu'à la guerre. Les épreuves du numéro de juin 1940 furent tirées mais il ne put pas être publié.

Le Bulletin réapparaîtra en 1945 pour disparaître définitivement en 1960. La couverture, déjà avant la guerre, avait été dessinée par Louis Le Guennec, bibliothécaire de la Ville de Quimper, écrivain et dessinateur connu. Y figure la statue de Saint Vincent de Paul qui se trouve dans le chœur de la chapelle.

La responsabilité de la rédaction sera assurée successivement par MM. Prigent, professeur de Première puis de Philosophie, Bosson, professeur d'anglais, Le Déréat, professeur de sciences, Villacroux, professeur de Seconde, Le Borgne et Guéguiniat, professeurs d'anglais.

M. Bosson tint la plume de Vincentius pendant 18 ans, de 1922 à 1940, et quelle plume ! Elle ne se lassait pas de produire en prose, en vers. Ses textes étaient attendus avec impatience, lus avec intérêt et sympathie par les anciens et par les élèves eux-mêmes.

L'un de ses successeurs, M. Albert Villacroux, interprétait les sentiments de tous quand il l'interpellait en ces termes : « Ah ! Vincentius, pourquoi nous avez-vous quittés ? Nez au vent, chanson aux lèvres, on vous voyait partout, en piste toujours de quelque idée originale. Prompt à décocher une malice comme à vous attendre, artiste et poète avec un brin de romantisme. Dans votre prose fluide, vous avez sauvé de l'oubli mille détails pittoresques ou touchants, retraçant au jour le jour la vie à Saint-Vincent dont vous semblez l'âme chantante. Si nos anciens dispersés aux

quatre vents de l'horizon sont restés si attachés au Collège n'est-ce pas à vous qu'ils doivent pour beaucoup d'avoir appris à aimer la maison ? »

Les anciens sauront savourer un compte rendu de la loterie en 1936 par... Madame de Sévigné ! La marquise voyageait dans le Cap où elle n'a pas connu « de ces routes bourbeuses comme ose en parler le bon M. de la Fontaine ». Comme elle circulait dans les rues de Pont-Croix « par dessus les murs de l'enclos, lui étaient parvenus « les échos d'une musique spéciale qui a le don de vous soulever le cœur ; on y reconnaît le roulement du tambour et de la caisse, les éclats d'instruments de cuivre comme vous en vites au défilé des régiments de M. de Turenne... ».

« Je m'y trouvais pour une scéance que l'on donnoit à l'occasion du Carnaval. On m'offrit de bonne grâce l'invitation à y assister. Dans la Salle des Fêtes s'agitoit la foule frémissante des élèves conviés au tirage d'une loterie. Les objets que le sort alloit leur départir étaient artistement disposés sur le théâtre illuminé, excitants, séduisants, alléchants, attrayants, captivants. Des bibelots pour enfants sages?... que nenni donc ! De posséder plusieurs d'entre eux m'auroit, certainement, réjoui le cœur. Cette fête fut agrémentée de chansons ; l'une, en particulier, présentait un curieux parallèle entre les Bigoudens et les Capistes. Ce sont, paraît-il, gens différents qui habitent les cantons voisins. Il y eut même de la comédie. Du Molière?... bien mieux et j'en ris d'en penser encore. »

Si la collection des Bulletins est une mine de renseignements très précieuse pour l'histoire de la maison, on le doit en grande partie à M. Émile Bosson. Il devait décéder subitement à Lourdes au cours du pèlerinage du mois de septembre 1974. Il s'était retiré à la maison Saint-Joseph à Saint-Pol-de-Léon après avoir été recteur de Carantec.

CHAPITRE QUATRIÈME

Le cercle d'études — le concours de La DRAC

Le cercle d'études

A la demande du supérieur, M. Uguen, un cercle d'études, ouvert aux élèves de Philosophie et à quelques élèves de Première, fut fondé l'année scolaire 1924-1925 et dirigé par M. Le Pemp (1883-1952), professeur d'histoire. Il durera jusqu'à la guerre. M. Le Pemp était préparé de longue date à animer un cercle d'études; au Grand Séminaire, il avait été responsable du « cours d'œuvre ». A la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, le « cours d'œuvre » au Grand Séminaire, confié à des séminaristes s'organisant entre eux, se proposait d'étudier la doctrine sociale de l'Église après l'encyclique « Rerum Novarum » de Léon XIII sur la condition des ouvriers (1891) et la « Lettre aux Français » (1892) les engageant à se rallier à la République, le régime désormais établi. M. Le Pemp quittera Pont-Croix pour la cure de Plouigneau après 29 ans de professorat.

Les réunions avaient lieu deux fois par mois au cours des deux premiers trimestres. Un exposé présenté par l'élève conférencier était suivi d'un débat alimenté par les questions des camarades et les éclaircissements du directeur.

Sur une période de dix ans (1925-1935), les principaux sujets traités, dont quelques-uns reviennent régulièrement tous les deux ou trois ans, sont les suivants:

Sujets religieux — Vie de L'Église:

La divinité de Jésus-Christ,
Science et religion,
Religion, opium du peuple?
Rapports de l'Église et de l'État,
Rôle social de l'Église,
Encycliques sociales,
Pie XI,

Miracles de Lourdes,
Indifférence religieuse des masses populaires,
L'apostasie des masses,
L'Église et l'esclavage,
La croisade eucharistique,
L'action catholique,
La JOC,
La JAC,
La vie religieuse des milieux marins,
Saint Vincent de Paul,
Ozanam et la conférence Saint-Vincent de Paul.

Ce dernier sujet fut d'autre part, en 1930, l'objet d'une conférence aux Grands donnée par M. Bréjean, professeur de Première au Lycée de Quimper, président diocésain des conférences Saint-Vincent de Paul*.

Vie Sociale:

Tendances de la jeunesse contemporaine,
Questions syndicales,
Lettre de la Congrégation du Concile à Mgr Liénart, Évêque de Lille,
à propos des commissions mixtes à l'occasion de graves conflits sociaux dans le Nord (1931),
Crise agricole (1931),
Dorgères et le Front Paysan,
Grèves et gréviculteurs,
Assurances sociales,
Lutte contre la tuberculose,
Alcoolisme,
Habitations à bon marché,
La femme dans la société,
Le retour de la mère au foyer.

* M. Boézennec, en 1928, avait créé une conférence Saint-Vincent de Paul dont les membres, seuls ou accompagnés par lui, rendaient régulièrement visite à quelques familles nécessiteuses de la ville.

Vie internationale :

La société des Nations,
La crise économique mondiale,
La conférence du désarmement,
La fédération européenne,
Patriotisme,
Nationalisme,
Internationalisme.

Problèmes scolaires souvent traités :

Montalembert et la liberté de l'enseignement,
École unique,
La liberté de l'enseignement.

L'un des conférenciers qui abordèrent cette question fut Jean Bonthonneau, de Pont-Croix, élève de philosophie, qui, plus tard, avocat à Quimper, président départemental des A.P.E.L. (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre), se dépensera sans compter pour la cause.

Russie et Communisme :

Les Soviétiques et la liberté,
Le communisme, sujet étudié par Louis Orvoën, de Moëlan, Président, depuis quelques années, du Conseil Général du Finistère,
Propagande anti-religieuse en Russie,
Plan quinquennal et paysan russe,
Le sort des enfants au pays des Soviétiques.

Bretagne :

Etablissement des Bretons en Armorique,
Quelques épisodes de l'épopée bretonne.

Divers :

L'histoire, utilité de son enseignement dans les écoles,
Le sport,
La presse,
Le spiritisme,

La franc-maçonnerie et son action antichrétienne,
Pasteur et ses découvertes.

La DRAC (Droits des Religieux Anciens Combattants)

Après que le Président Edouard Herriot eut menacé, en 1924-1925, d'expulser à nouveau les religieux, il y eut une levée générale de boucliers, déclenchée par le Père Donœur, Jésuite, au nom des religieux anciens combattants, « Non, nous ne partirons pas, Monsieur Herriot ». Une ligue fut fondée, la « DRAC », pour la défense des Droits des Religieux Anciens Combattants.

Un concours annuel d'éloquence fut organisé dans chaque département dans les collèges secondaires libres. Le sujet, désigné par la ligue nationale, était proposé aux élèves de Première et de Philosophie. Il y avait une éliminatoire par collège, une éliminatoire départementale: Maurice Quéguiner, de Morlaix, en 1926, étant en Première, fut classé 2^e sur le plan départemental; l'année suivante, étant en Philosophie, il fut classé premier et représenta le Finistère au concours national. Le thème, cette année-là, était: « Quelles raisons avez-vous, jeunes catholiques, de revendiquer la liberté d'enseignement pour les religieux? ».

Maurice Quéguiner (1909-1981) entrera aux Missions Étrangères, sera vicaire général aux Indes dans le diocèse de Mysore dont le premier Évêque fut un ancien de Pont-Croix, Mgr Coadou, de Locronan. Pendant douze ans, il sera supérieur général de la Congrégation.

En 1934, pour la deuxième fois, le candidat de Saint-Vincent monta à Paris: René Donval, de Rosporden, élève de Première. Le sujet proposé était: « Dans notre société moderne qui sombre dans une totale matérialité et que tourmentent la révolte et l'égoïsme destructeur, les religieux, par les forces spirituelles et les exemples d'austérité, de discipline et de dévouement qu'ils apportent au monde, sont les éminents soutiens et remparts de la Cité. »

René Donval est, aujourd'hui, curé dans le diocèse de Versailles.

En 1935, Joseph Halléguen, de Quimper, futur député-maire de cette ville, élève de Philosophie, fut classé deuxième dans une éliminatoire réunissant les concurrents des deux diocèses de Quimper et de Vannes.

CHAPITRE CINQUIÈME

La guerre 1939-1945

L'année 1939-1940

Malgré la guerre, la rentrée eut lieu à la date fixée du 28 septembre avec 300 élèves. Une partie des locaux avait été réquisitionnée par l'Armée pour un hôpital complémentaire. Il fallut, de ce fait, se serrer et, aussi, refuser beaucoup de nouveaux.

Avec le supérieur, qui reprendra ses cours de lettres en Première, et l'économe, il ne restait que quatre professeurs: MM. Autret, Boézennec, Cloarec et Le Beux. Par la suite, ces deux derniers seront mobilisés mais pour quelques mois seulement. Le Grand Séminaire fournira quelques professeurs et des surveillants. Offrirent, d'autre part, leur concours, Madame Le Lay, de Pont-Croix, pour l'arithmétique, et l'abbé Martial Quinquis, de Lescongar (en Plouhinec), pour la classe de Quatrième.

M. Le Marrec, professeur de musique, avait quitté, en juillet, le Petit Séminaire pour le Grand Séminaire (1). M. Pierre Lozac'hmeur, jeune prêtre de Plogonnec, avait été désigné pour le remplacer. Réformé temporaire, il pourra rejoindre son poste à la mi-décembre.

En février 1940, anciens de la guerre 1914-1918, M. Abgrall, professeur de Quatrième, et M. Bosson, professeur d'anglais, furent mis en affectation spéciale au titre de l'enseignement.

Vincentius reprend donc sa plume avec l'intention de refaire du Bulletin ce qu'il fut à sa naissance en 1916, le trait d'union entre l'arrière et les mobilisés; la débâcle puis l'occupation allemande vont bientôt lui imposer le silence.

Les 15, 16 et 17 juin, les élèves sont renvoyés dans leurs familles. Le dimanche 20 juin, les premiers Allemands arrivent à Pont-Croix.

(1) M. Le Marrec a publié « Cantiques bretons du diocèse de Quimper et de Léon. Livre d'accompagnement ». Ce recueil en est à la 5^e édition. On le trouve à la Procure à Quimper et à Brest.

L'occupation allemande

Au début de juillet, une compagnie de fantassins occupe les locaux réquisitionnés l'année précédente pour l'hôpital: salle des fêtes, cour des Grands, étude et classes neuves, les trois grands dortoirs de l'aile Ouest (Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-Michel). L'étude des Grands est transformée en cantine.

Une semaine plus tard, deux nouvelles compagnies, des artilleurs, cette fois, occupent le reste de la maison. L'atmosphère lourde et menaçante de l'occupation allemande va peser, pendant quatre ans, sur Saint-Vincent. L'ennemi numéro 1 de l'occupant sera M. l'économe, François Pouliquen, « pasteur, cheveux blancs, pas commode ». Doublié de François-Marie Bothorel, notre sympathique géant de jardinier, qui avait rapporté de la captivité en 1914-1918 une certaine pratique de l'allemand, il luttera pied à pied contre les empiètements et, à l'occasion, contre le vandalisme*. Il ne sera jamais touché à la chapelle.

La rentrée 1940-1941

Le 11 septembre, la Kommandantur annonce que la rentrée des classes pourra se faire et que la troupe allemande libérera une partie de la Maison.

La rentrée se fera par étapes échelonnées selon les possibilités d'accueil.

Le 30 septembre, arrivent une quarantaine d'élèves de Première et de Seconde; ils seront logés, les premiers au dortoir Saint-Jean-Baptiste, au premier étage de l'aile Est, les autres dans la bibliothèque des professeurs; leur réfectoire sera l'annexe de la salle à manger des professeurs. Faute de professeur, la classe de Philosophie ne put s'ouvrir et les seize élèves qui y étaient inscrits furent admis au Collège Saint-François de Lesneven.

Le tour des Troisième et Quatrième suivra un peu plus tard, grâce à l'obligeance de M. Poupon, restaurateur en face du Collège. Il proposa sa maison et la salle de noces.

* D'après le Bulletin de janvier-février 1946.

M. Savina, boulanger, rue du couvent, mit à la disposition du Collège sa salle de danses; elle se transforma en réfectoire. Ce qui, pendant des mois, sous tous les temps, nécessitera le va-et-vient trois fois par jour entre la cuisine et ce grand réfectoire improvisé.

Après la Toussaint, la Cinquième trouva refuge dans la maison Albaret et dans l'atelier de M. Godec.

Enfin, en janvier 1941, un dortoir et une classe purent être aménagés à l'Hospice pour les élèves de Sixième.

Fidèle à sa promesse — « J'irai vous voir quand vous serez installés », avait-il dit à M. le supérieur et à M. l'économe —, Mgr Duparc, accompagné de Mgr Cogneau, fit sa visite traditionnelle à la Noël, comme par hasard, un jour de grande revue sur la cour centrale. « Sous le regard médusé des soldats, raconte le chroniqueur, tête haute, il traversa lentement le cloître, figure majestueuse qui évoquait, à trente-cinq ans de distance, la majesté du grand Cardinal Mercier si fier devant l'oppressé. » « Il voulut tout voir et remercier personnellement toutes les personnes qui avaient mis des locaux à notre disposition. »

Le capitaine Toscer, du 137, va retrouver sa classe de Première; mais le lieutenant Villacroux devra patienter cinq ans dans un oflag, les sergents Le Quéau et Uguen, respectivement trois et quatre ans avant de rejoindre leurs confrères et reprendre leurs tâches.

L'occupation allemande s'étendit sur les deux années scolaires 1940-1941 et 1941-1942. Elle laissera derrière elle des dégâts importants qui seront réparés petit à petit après la libération avec l'aide des dommages de guerre. A leur départ, toute l'aile Ouest, en particulier, était inutilisable, c'est-à-dire l'étude des Petits, les dortoirs Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-Michel.

1944

1944 est l'année de la libération progressive du territoire, hâtée par le débarquement du 6 juin et le harcèlement de la Résistance.

L'abbé Jean Suignard (1920-1944)

La dernière épreuve de la guerre pour Saint-Vincent fut la mort tragique de l'abbé Jean Suignard, vingt-quatre ans, professeur de philosophie en l'année scolaire 1943-1944.

Il était en vacances dans sa ferme natale de Keracoz en Landeleau. Le jeudi 3 août 1944, dans les environs immédiats, des résistants ont attaqué une colonne allemande. Ils ont été anéantis ou dispersés. Le village tout proche du Cloître a été incendié. On parle à Jean des cris, de morts, de blessés dans les chemins et les champs. « Il faut que j'aille les soigner et les aider à bien mourir. — Oui, mais... et les Allemands? — Non, non, c'est mon devoir; où sont-ils? — Moi, je sais, dit une jeune voisine, et je vais vous le montrer. » C'était vers trois heures de l'après-midi.

Une femme de soixante-cinq ans se joignit à eux. Ils ne devaient jamais revenir. On trouvera leurs corps calcinés dans un appentis; Jean portait un trou au front, un autre à la nuque.

Ce drame du Cloître en Landeleau fit au total vingt-trois victimes*.

La rentrée de 1944

A cause des rumeurs persistantes d'un proche débarquement allié, les élèves furent tous rendus à leurs familles dans les derniers jours du mois de mai. Ils auront près de six mois de vacances. Il faudra attendre, en effet, la stabilisation de la situation dans le département pour la reprise des classes. La rentrée se fera le 20 novembre. Il ne manquera qu'un seul à l'appel des professeurs, M. Albert Villacroux, qui sera libéré en mai 1945.

Le 8 mai 1945

A 15 heures, toute la Maison était rassemblée à la Salle des Fêtes. Au milieu de la scène, décorée aux couleurs françaises et alliées, un poste de radio a été installé. Tous, debout, entendent Winston Churchill et le Général De Gaulle, puis chantent la Marseillaise.

Tout le Collège, invité par la Municipalité, participe à un immense défilé en ville, entraîné par notre musique instrumentale. Au monument

* Bulletin d'août-septembre 1948 d'après « La belle vie et la mort magnifique de l'abbé Jean Suignard » par l'abbé François Dantec, Préface du Père de Moré-Pontgibaud, doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Catholique d'Angers où l'abbé avait fait ses études.

aux morts, M. Toscer, professeur de Première, capitaine au 137^e Régiment d'Infanterie, en quelques phrases bien senties, donna la signification de l'événement et entonna le Libera. La cérémonie se termina par un Te Deum d'actions de grâces à l'église paroissiale.

Le soir, deuxième Te Deum à la chapelle. En guise de sortie, M. Lozac'hmeur joua à l'orgue « La Marseillaise ». Pourquoi pas pour une fois? Louis Vicerne la joua bien à Notre-Dame de Paris aux funérailles du Maréchal Foch en 1929.

Le 22 juillet suivant, le Général De Gaulle fait sa première visite à Quimper. Il y sera accueilli par la musique de Saint-Vincent dont le Préfet a sollicité le concours par une lettre au supérieur.

CHAPITRE SIXIÈME

Les quinze dernières années du cycle complet de 1945 à 1960 (de la 6^e A à la Philo)

Ces quinze années représentent la dernière période de fonctionnement avec toutes les classes de la Sixième à la Philosophie.

La rentrée de 1945-1946

A partir de 1945, le Petit Séminaire va reprendre son rythme de croisière en temps de paix. Les périodes calmes alimentent moins les chroniques que les périodes troubles.

A la fin de l'année scolaire 1944-1945 intervint un changement de supérieur. M. le chanoine Pouliquen est nommé curé-archiprêtre de Châteaulin après avoir consacré trente-cinq ans de sa vie au service du Petit Séminaire comme professeur de Troisième (1910-1922) et de Première (1922-1928), et comme supérieur de 1928 à 1945. M. Pouliquen était originaire de Landivisiau.

Il fut remplacé par M. René Gougay, briécois d'origine, qui avait succédé à M. Bosson comme professeur d'anglais. Le nouveau supérieur avait été l'élève, en Première, de M. Pouliquen à sa dernière année de professorat.

Il s'estimera très heureux d'être épaulé pendant les deux premières années par M. l'économe qui, en 1947, sera nommé Chanoine honoraire et supérieur de la maison Saint-Joseph à Saint-Pol-de-Léon; M. René Brenaut, professeur de Quatrième, lui succèdera. Entre-temps, M. Pouliquen, qui s'était beaucoup démené pendant l'occupation pour assurer le ravitaillement, suivra de très près les dossiers de la reconstruction pour obtenir le financement des dommages de guerre et hâter les réparations nécessaires.

Désormais, le jour de la rentrée, après la prière du soir, maîtres et élèves se grouperont aux pieds de Notre-Dame du Bon Accueil dont la statue surmonte le tunnel qui débouche sur le cloître. Elle est illuminée. Un



*Assis de gauche à droite: MM. Le Quéau; Toscer; Pouliquen, économe; Gougay, supérieur; Autret; Uguen; Villacroux.
2^{ème} rang: MM. Lescop; Colin; Lozac'hmeur; Le Berre; Le Déréat; Canvel; Le Beux; Brenaut; Jacq.
3^{ème} rang: MM. Lucas; Coatmeur; Tromeur; Bouguen; Huitric; Crocq; Corvest; Ducamp.*

mot du supérieur, une prière récitée par un élève, un «Salve Regina» dans la paix du soir. Et voilà ouverte une nouvelle année scolaire.

Le corps professoral en 1945-1946

Philosophie: M. André Crocq

Première: M. Charles Toscer

Seconde: M. Sébastien Le Berre

Troisième: MM. Albert Villacroux et René Brenaut

Quatrième: MM. Jean-Marie Abgrall et François Uguen

Cinquième: MM. Louis Corvest et René Huitric

Sixième: MM. Pierre Autret et Henri Colin

Histoire et Géographie: M. Pierre Le Quéau

Mathématiques: MM. Joseph Boézennec (jusqu'à Pâques 1946) et Yves Canvel

Sciences: M. Marc Le Déréat

Anglais: M. le supérieur, MM. Jean Tromeur et Jean Bouguen

Dessin et Histoire de l'Art: M. Joseph Le Beux

Chant et musique: M. Pierre Lozac'hmeur

Trois professeurs sont en congé d'études à l'Université Catholique d'Angers: M. Louis Le Gallic, pour la préparation d'une licence de sciences, M. Jean-Marie Guéguiniat, pour la préparation d'une licence d'anglais, et M. Joseph Sénéchal, pour la préparation d'une licence d'histoire.

Les mouvements et activités

Avant 1945 et dans les années suivantes, avec les adaptations nécessaires, sans pour autant supprimer les Congrégations de la Sainte Vierge et du Sacré Cœur ou la Croisade Eucharistique, dans les premières années, apparaîtront les mouvements JEC aînés et cadets, Cœurs Vaillants.

Ce qui entraînera l'organisation de camps de vacances, soit propres à nos élèves, soit communs avec des élèves d'autres établissements de l'Ouest. Il y en a eu à Sainte-Anne-d'Auray, Quintin, Ploërmel, Pontchâteau et, comme il se doit, à Pont-Croix.

Dans une optique différente, une mention spéciale est due aux camps inter-séminaires dans la région de l'Ouest et au pèlerinage national des Petits Séminaires à Chartres précédé, pour nos élèves, de la visite des châteaux de la Loire et suivi de la visite de Paris et du château de Versailles. A Paris, les Pontécruiciens furent hébergés au Petit Séminaire de Conflans, dirigé à l'époque par le chanoine Lallier qui sera Évêque de Nancy puis Archevêque de Marseille et de Besançon.

S'y sont ajoutés des pèlerinages à Rome et à Lourdes. Un autre pèlerinage national aura lieu au Puy.

Mentionnons aussi des camps-mission en Charente.

Au plan diocésain, les camps liturgiques durant la Semaine Sainte ont été bien accueillis dans des paroisses, en général, peu chrétiennes; satisfaction générale des pasteurs et des paroissiens comme des élèves et du professeur accompagnateur. Ces camps furent tenus, entre autres, à Berrien, Brennilis, Locmaria-Berrien, Melgven, Pencran, Scrignac, Spézet, Trébabu.

Toutes ces initiatives — peut-être y a-t-il des omissions dans l'énumération — ont été recensées dans le Bulletin, habituellement par des élèves eux-mêmes. Elles sont signe d'ouverture sur l'extérieur.

Pour assurer un meilleur fonctionnement des activités les plus diverses, fut acquise la propriété de Postolonnec, en Crozon, en bordure de mer.

Retraites - Récollections

Le dédoublement des retraites, au lieu de la retraite générale, comme celui des récollections du deuxième trimestre, permettait une meilleure adaptation aux auditoires.

Aux élèves de Philosophie et de Première a été proposée une retraite de fin d'études dans la deuxième quinzaine de juillet; elle fut, habituellement, suivie par la majorité des intéressés.

Les veillées

Sans entrer trop dans les détails, avec les « deux finalités de récréation et de formation », des veillées de fréquence plus ou moins régulière furent organisées avec la préoccupation de s'adapter aux différents âges. Elles entendaient, pour les aînés, prendre le relais du cercle d'études d'avant-guerre.

Voici, un peu en vrac, des sujets abordés:

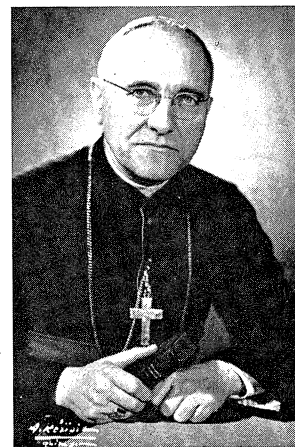
Avec les préjocistes de l'arsenal de Brest,
A bord d'un navire marchand (par un ancien élève naviguant dans la Marine Marchande),
Le cinéma,
Le film « Justice est faite »,
La pêche côtière,
L'affaire Seznec,
Politique intérieure et extérieure,
La France, l'Europe, le Monde,
L'idéal scout,
Les Petits Frères de Foucauld (par l'un deux, le Frère Alexis, de Concarneau),
Problèmes ruraux (par un aumônier de la JMC),
Les Castors,
les goémonniers,

Tendances du roman contemporain,
Tendances du cinéma contemporain,
Péguy,
L'Afrique du Nord,
Le Portugal,
La Suède,
L'État d'Israël,
Expérience du travail en usine (par un prêtre ayant travaillé deux mois dans la région parisienne),
Les dimensions de l'Univers,
L'ère atomique (deux conférences par un professeur de sciences).

Un nouvel Évêque: Mgr Fauvel

Le 25 avril 1947, à la fin de la messe de règle, M. le supérieur annonça aux élèves que nous avions un nouvel Évêque en remplacement de Mgr Duparc: M. le chanoine André Fauvel, Aumônier d'Action Catholique dans le diocèse de Coutances (Manche).

Le 2 mai, nous recevions du nouvel élu ces lignes qui furent le premier contact: « André Fauvel, Évêque nommé de Quimper et de Léon, vous remercie de vos vœux, sollicite les prières de tous et vous assure de sa sollicitude affectueuse et très spéciale pour son Petit Séminaire. »



M. le supérieur représenta la Maison à la cérémonie du sacre à Coutances, le 3 juillet. Le 10 juillet, Mgr Fauvel fit son entrée dans la ville épiscopale. La musique instrumentale était de la fête. Son directeur a raconté : « le plus beau jour fut celui où nous avons pris part à l'accueil enthousiaste de la Cornouaille à notre nouvel Évêque, Mgr Fauvel. Quimper avait revêtu son manteau de brume liquide et nous fûmes trop heureux, en attendant l'heure du défilé, de trouver asile... dans un garage. A l'heure H., le ciel se découvre tout d'un coup... Et on défile. Après avoir joué au « Monument » la « sonnerie aux morts » et la Marseillaise, la musique prenait sa place dans le cortège qui allait conduire le nouvel Évêque à son évêché. C'est alors que Mgr Fauvel remarqua de tous les musiciens, certainement aussi le plus remarquable, le saxophone baryton. L'instrument, d'abord, cette grosse pipe au col contourné excite l'admiration générale, mais aussi l'instrumentiste qui est, comme chacun sait, M. Sébastien Le Berre, professeur de Seconde. Monseigneur lui fit signe d'approcher, le bénit, lui serra la main, le félicita. Lorsque M. Le Berre se fut rendu compte de l'honneur qui lui était fait et, par lui, à la musique tout entière, il faillit rougir, d'après les témoins, mais c'était de plaisir. »

Sous la même rubrique : « Musique militaire et récital d'orgue », un article de M. P. Lozac'hmeur, professeur de musique, évoque le deuxième récital d'orgue du Maître Dupré, organiste de Saint-Sulpice ; le premier avait eu lieu en mai 1946 et, au salut qui l'avait suivi, les orgues furent tenues par un ancien élève de Marcel Dupré, Gérard Pondaven, organiste à la cathédrale de Quimper. A chaque récital, le Maître se prêta à une improvisation sur les thèmes qui lui furent proposés ; la première fois, le thème fut le cantique breton à Notre-Dame de Confors, composé par M. Uguen, l'ancien supérieur ; la deuxième fois, « le pèlerinage à Sainte-Anne La Palud » sous forme de triptyque. » « 1^{re} partie : la procession des pèlerins s'avance en chantant une litanie de supplication, sur un air ancien en mineur de « Eun Doue ebken a adori ». 2^e partie : ils pénètrent dans le sanctuaire, les cloches sonnant à toute volée. 3^e partie : les pèlerins adressent leur prière à sainte Anne, mère des Bretons, en lui chantant le cantique traditionnel ».

Fin juillet, à son retour de l'Île de Sein, où il avait voulu administrer ses premières confirmations, Mgr Fauvel fit une courte halte au Petit Séminaire pour promettre de revenir après la rentrée. Ce qu'il fit, effectivement, le 6 novembre, en compagnie de M. le vicaire général Moënner. Comme ses prédécesseurs, Mgr Fauvel sera fidèle à la visite traditionnelle du 24 décembre et à la présidence de la distribution des prix.

Les dernières années

L'été de 1955 fut marqué par un changement de supérieur et un changement d'économe. Le supérieur, M. Gougay, fut nommé recteur de Notre-Dame de Quimperlé et l'économe, M. Brenaut, recteur de Commana qu'il quittera, l'année suivante, pour Confors, afin de pouvoir assurer, à Saint-Vincent, quelques heures d'enseignement.

Le nouveau supérieur, M. Joseph Prigent, originaire d'Henvic, professeur de sciences au Collège du Kreisker à Saint-Pol-de-Léon, ne passera qu'une année à Pont-Croix. Mgr Fauvel l'appellera auprès de lui comme vicaire général directeur de l'Enseignement diocésain en remplacement de Mgr Joël Bellec, promu Évêque de Maurienne.

Le successeur de M. Prigent n'était pas inconnu à Pont-Croix. Car, M. Yves Uguen, qui venait du Collège Saint-François de Lesneven, où il enseignait la philosophie, l'avait enseignée à Pont-Croix pendant quelques années.

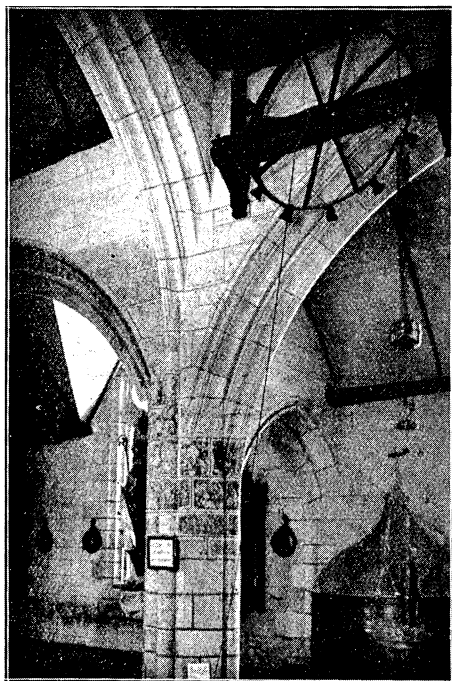
Nul ne pouvait prévoir, en 1956, que les classes du second cycle à Pont-Croix n'avaient plus que quelques années à vivre.

Les dernières années furent marquées par d'importantes transformations et améliorations matérielles pour un meilleur confort de tous, élèves et professeurs.

De plus — citons ici le Bulletin d'avril 1958 —, « La Maison tout entière est organisée sur un plan nouveau. Apparemment, rien n'est changé : approximativement, le même nombre d'élèves, avec le même nombre de professeurs occupent les mêmes locaux. En réalité, l'ensemble, d'une manière bien plus rigoureuse maintenant, est formé de trois « divisions » confiées à trois équipes de professeurs ; sans parler des philosophes qui sont là-haut pour servir de points de repère, d'idéal à poursuivre et à atteindre pour tous ceux qui sont encore au point de départ (Sixième), ceux qui sont « in via » (les « Moyens ») et ceux qui sont déjà plus proches du terme. »

Dans le cadre de cette organisation, un effort est entrepris concernant la messe quotidienne. « Pour que la participation à la messe quotidienne soit plus vivante, chaque groupe y assiste séparément. Les « Grands » et les « Moyens », qui se lèvent plus tôt, se rendent les uns à la chapelle, les autres à un oratoire situé au premier étage de l'aile centrale (ancien dortoir

Sainte-Marie). Quant aux « Petits », ils ont besoin de plus de sommeil et se lèvent plus tard.»



La roue carillon de Confors

La vie en équipe (d'après le Bulletin de novembre 1959)

« Depuis deux ans, a pris corps dans la division des « Grands » une nouvelle institution: l'équipe... la vie d'équipe est pour nous tous un moyen d'approfondir notre vocation... moyen efficace et important de vocation sacerdotale...

Concrètement, en équipe, nous prenons en charge notre vie... »

Chaque équipe est composée de cinq ou six gars. Les classes, depuis la Troisième jusqu'à la Philosophie, sont divisées en équipes... Chacune a son responsable; de plus, il y a un responsable de classe. Les responsables de classe sont aidés et dirigés par des aumôniers, deux par classe, qui passent dans les réunions d'équipes chaque semaine. Les réunions ont lieu le mercredi soir de huit heures à neuf heures trente. Les responsables d'équipe notent les principaux faits et questions vus au cours de la réunion. Les responsables de classe se réunissent eux-mêmes le dimanche soir pour faire le point de la semaine dans toute la division.

Sujets de discussions assez divers. Quelques exemples: la prière, le service, l'obéissance, la messe, mise au point d'un aspect de notre vie, un besoin nouveau, une ouverture plus large vers le monde extérieur. Toutes les décisions sont transmises au corps professoral.

Nous avons pris conscience de nos responsabilités grâce à l'équipe: des équipes aident à faire la vaisselle le dimanche, d'autres font de la peinture dans divers locaux, d'autres éditent un journal pour la division, d'autres commentent la messe, entreprennent des réparations, des aménagements de locaux...

Les effets intérieurs sont plus grands et demeurent cachés. Néanmoins, c'est tout un ensemble qui est en route vers le sacerdoce.

Le dernier Bulletin, paru en mars 1960, rend compte des activités d'équipes des classes de Troisième, Seconde et Première:

Troisième: une équipe plans de Pont-Croix, une équipe Arts s'est intéressée à l'église de Confors et à la chapelle de Lambabu en Plouhinec, l'équipe jeunes s'est rendue chez un Jociste à Meilars, l'équipe commerçants a échangé toute l'après-midi avec M. Jean Claquin, cordonnier en ville, au sujet de son propre métier, de l'artisanat et de la vie économique de Pont-Croix.

L'équipe ouvriers a passé une après-midi à la minoterie de Kerlaouénan en Mahalon.

Seconde: des élèves font du patronage d'enfants le jeudi à Confors (le jour de congé du Collège est, en effet, depuis 1956, le jeudi au lieu du mercredi), rendent visite aux vieillards, collectent pour l'Algérie vêtements, chaussures, jouets inutilisés. Les habitants les interrogent sur « les curés, le Collège et nous-mêmes ».

L'une des résolutions de la retraite de rentrée avait été de « nous ouvrir sur le monde extérieur ».

Activités: du porte à porte à Audierne pour vendre le calendrier de l'œuvre des vocations, à Plouhinec et Poulgoazec: collecte de vêtements pour l'Algérie.

« Chiffonniers avec les chiffonniers d'Emmaüs »: aux vacances de Noël 1959, une quinzaine d'élèves de Première et de Philo firent un petit stage chez les chiffonniers d'Emmaüs à Brest ou à Douarnenez.

Le compte rendu de ce stage est suivi dans le Bulletin d'un historique rapide du Petit Séminaire sous le titre « Remember ».

Comme pour fermer la boucle, cet historique est le dernier article du dernier Bulletin, mars 1960, « Publication périodique — 39^e année — n° 214 ».



La procession de la Fête-Dieu

CHAPITRE SEPTIÈME

Les anciens élèves

Les réunions d'anciens élèves à Pont-Croix de 1946 à 1958

1946

Après huit années d'interruption (1938-1946), l'Amicale des Anciens Élèves reprit ses réunions, tous les deux ans, 1946, 1948, etc... La première eut lieu le 22 août 1946 sous la présidence de Mgr Cogneau. M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la cathédrale, décédé l'année précédente, fut remplacé à la tête de l'Association par M. le chanoine Le Goasguen, directeur des Œuvres Diocésaines.

Ces premières retrouvailles d'après guerre attirèrent 240 participants. Les souvenirs de la guerre, de l'occupation, de la captivité, de la déportation étaient encore tout frais dans les mémoires. Ils se retrouvèrent dans tous les propos tenus, tant dans les conversations particulières que dans l'homélie si fine de M. le chanoine Louarn, curé-archiprêtre de Quimperlé, et dans les toasts. Henri Le Minor, séminariste de Pont-l'Abbé, avait été l'élève de l'abbé Jean Suignard. L'abbé Pierre Cariou, vicaire à Douarnenez, avait connu Dachau. M. le chanoine Pouliquen, ancien supérieur, M. Boézennec, ancien professeur, détenteurs de records de présence au service de la Maison, 35 ans pour l'un, 31 ans pour l'autre, avaient tant à dire du temps de paix et du temps des deux guerres. M. le chanoine Le Goasguen, et plus encore Mgr Cogneau, auxiliaire de Mgr Duparc, se devaient d'évoquer la grande figure de ce dernier. M^e Jean Bonthonneau, de Pont-Croix, avocat à Quimper, évoqua les difficultés qui menaçaient l'enseignement libre, la nécessité de demeurer vigilants. Il sera bientôt porté à la direction départementale des APEL et se distingua par une ardeur très persévérante à plaider et à défendre la cause.

1948

En 1948, le 1^{er} septembre, l'Assemblée s'honorait de la présence de deux Évêques, Mgr Cogneau, auxiliaire de Quimper, et Mgr Le Breton,

Évêque de Tamatave, Madagascar, de deux députés-maires, Joseph Halléguen, député-maire de Quimper, et Louis Orvoën, député-maire de Moëlan.

L'homélie revenait à Dom Louis Félix Colliot, abbé de Kerbénéat. Il rappella un souvenir de captivité: «J'entends encore la réflexion d'un instituteur, camarade de captivité, témoin des effusions de deux anciens de Saint-Vincent, qui se rencontraient dans un camp de prisonniers: «Dites donc, vous avez l'air de l'aimer votre boîte!». Je crois bien que nous l'aimions! Et si nous l'aimions, c'est au fond parce que nous y avons été aimés.»

Après la messe, les anciens montèrent le vieil escalier de pierres qui conduit au bureau du supérieur. Ils s'arrêtèrent et se groupèrent sur le palier devant le mémorial où figurent les noms des anciens tombés dans les combats de guerre ou de la Libération, décédés en captivité ou en déportation:

Liste des victimes de la guerre 1939-1945

(50 noms sont gravés sur la plaque)

16 prêtres

Les abbés

Jean Suignard, professeur de philosophie,
Joseph Cadiou, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou,
Jean-Marie Perrot, recteur de Scrignac,
Emile Salaün, recteur de Plouvien,
Yves Cochou, professeur à Bon-Secours, Brest,
Alain Grignoux, vicaire à Poulgoazec,
Jacques Guéguiniat, jeune prêtre de Plonéour-Lanvern,
Jean Guyader, vicaire à Plougasnou,
Marcel Hardernant, sous-directeur des Œuvres à Lille*,

* Marcel Hardernant, de Merville (Nord), était réfugié avec sa famille à Pencran pendant la guerre 1914-1918. Il suivit, à Pont-Croix, les classes de Cinquième et de Quatrième (1920-1922). Missionnaire du Travail, aumônier fédéral de la LOC (Ligue Ouvrière Chrétienne), il fut tué au front en juin 1940. Sa vie a été publiée par l'abbé Declercq sous le titre «Au service de l'apostolat ouvrier». Son séjour à Pont-Croix «Petit Séminaire de province bretonne» y est évoqué. (Bulletin de juillet 1955, p. 271).

Pierre Heydon, vicaire à Telgruc,
Olivier Treut, professeur à Saint-Yves, Quimper,
Jean-Marie Kerveillant, surveillant,
Noël Mingant, vicaire à Saint-Pol-de-Léon,
François Trétout, vicaire à Plonévez-du-Faou,
Les Pères
Gwénaél (Mathurin Thomas), trappiste à Timadeuc (Morbihan),
Hervé Seznec, des Missions Étrangères, missionnaire en Chine.

7 séminaristes

Marc Abiven, de Lamber,
Hervé Bureller, de Trégunc,
Roger Coquet, d'Esquibien,
Auguste Daniélou, de Crozon,
Arthur Dizet, de Trégunc,
Yves Le Berre, de Pouldreuzic,
Alain Menesguen, de Crozon.

27 hommes et jeunes gens

Louis Bothorel, de Botmeur,
François Braban, de Clédén-Poher,
René Feunteun, de Quimper,
Louis Foll, de Bohars,
Jean Gentric, de Plozévet,
Jean Goasdoué, de Saint-Goazec,
Henri Hautin, de Lambézellec,
Louis Henry, de Pleyben,
Henri Kergoat, de Douarnenez,
Amaury de Kermoal, de Camaret,
Hervé Kernaléguen, d'Edern,
Jean Le Bris, du Conquet,
Yves Le Cœur, de Briec-de-l'Odét,
Emile Le Doaré, de Châteaulin,
Pierre Le Franc, du Conquet,
Jean Le Gallic, de Querrien,
Jean Le Lann, de Morlaix,
Jean Le Page, de Saint-Goazec,
Yves Le Scao, de Briec-de-l'Odét,
Henri Le Tréis, de Scaër,
Pierre Louet, de Kerfeunteun,

Jean-Louis Malléjac, de Plougastel-Daoulas,
François Pennec, de Kerfeunteun,
Auguste Prigent, d'Angers,
Louis Quinquis, de Plougastel-Daoulas,
Paul Resprijet, de Landerneau,
Pierre Riou, de Nantes.

Au banquet, les deux députés s'exprimèrent: Jo Halléguen, pour narrer ses pérégrinations pendant la guerre, de Rome à Budapest et à Jérusalem, de Brazzaville à Londres, Louis Orvoën, pour donner quelques impressions de la vie politique, et lancer un appel à l'union des catholiques pour la sauvegarde des libertés scolaires*.

Deux missionnaires, Mgr Le Breton et le Père Maurice Quéguiner, rendirent hommage à l'esprit missionnaire de Saint-Vincent; le premier entretint les Anciens de l'île de Madagascar et de son Évêché de Tamatave; le second du diocèse de Mysore (Indes) où il était vicaire général et où il venait de fonder une Université.

Le Président, M. le chanoine Le Goasguen, se dit heureux de rencontrer beaucoup d'Anciens de Saint-Vincent dans les œuvres diocésaines dont il avait la responsabilité.

Mgr Cogneau voulut parler, moins en vicaire général et en Évêque qu'en ancien élève.

1950

A la réunion du 5 septembre 1950, Dom Colliot, abbé de Kerbénéat, fut entouré plus que jamais et félicité par tous, à commencer par Mgr Cogneau. Ne venait-il pas, un mois auparavant, d'annoncer la résurrection du monastère de Landévennec?

Cette annonce fut faite au « Bleun Brug » de Saint-Pol-de-Léon à la messe de minuit, le 5 août.

L'occasion était excellente, pour Jean Le Minor, de Pont-l'Abbé, de souligner que l'équipe de « Bleun Brug », qui avait préparé le Congrès de

* Il faut signaler que deux autres Anciens ont siégé au Parlement, outre Jean Jadé, déjà mentionné, Pierre Lohéac, de Spézet, député de 1936 à 1940, Xavier Trellu, conseiller général de Douarnenez, député puis sénateur après 1958.

Saint-Pol-de-Léon, était dirigée par un Ancien, Gabriel Moal, de Gourin, qu'avant lui, un autre Ancien, le Docteur Cornic, de Douarnenez, avait été le Président de l'Association pendant près de dix ans.

1952

L'Assemblée Générale du 1^{er} juin 1952 fut unique en son genre; car elle eut lieu en plein trimestre, les élèves étant présents; ils étaient, ainsi, associés à la célébration du troisième centenaire de la fondation du Couvent des Ursulines (1652), devenu Petit Séminaire en 1822, et du cinquante-naire de la première pierre de la chapelle (1902) sous la présidence de Mgr Fauvel.

Les murs du Cloître, par des centaines de tableaux, portraits, cartes postales, photos, étaient devenus, pour la journée, un livre d'histoire abondamment illustré.

« L'esprit souffle dans ces lieux depuis trois cents ans », dira Dom Colliot dans son homélie.

M. le chanoine Soubigou, ancien curé de Briec, l'économe qui avait suivi, de 1902 à 1905, les travaux de la construction de la chapelle, était là, encore alerte en ses 92 ans. La famille du chanoine Belbéoc'h, le supérieur bâtisseur, était représentée par M. Gabriel Miossec, industriel à Audierne, qui sera Député sous la V^e République.

On voulut mettre Pont-Croix à l'honneur en donnant la parole, au cours du banquet, à deux pontécruziens: M^e Jean Bonthonneau, avocat à Quimper, président départemental des APEL, et Guillaume Cavarlé de Kervillou, militant très actif de la JAC.

1954

A partir de 1954, à Pont-Croix, comme ailleurs, semble-t-il, on constate une baisse sensible de la fréquentation des réunions d'Anciens.

Le prédicateur de la journée fut le Père Jean Guennou, de Quimerc'h, directeur spirituel au Séminaire des Missions Étrangères, rentré d'Indochine l'année précédente. A relire son sermon trente ans après, on s'aperçoit à l'évidence que la situation actuelle au Vietnam est le fruit d'une

préparation savamment élaborée par les doctrinaires marxistes et bourrée de pièges pour les esprits non avertis.

M. le chanoine Le Goasquen étant décédé, M. le chanoine Le Poupon, doyen du Chapitre, official du diocèse, lui succéda à la Présidence. Tous ses condisciples et contemporains, tous ses élèves du Petit et du Grand Séminaire le tenaient pour exceptionnellement brillant et exceptionnellement modeste. Il fut professeur de lettres (5^e, 4^e et 3^e) de 1923 à 1929, puis de philosophie de 1929 à 1935, date à laquelle il fut nommé professeur de morale au Grand Séminaire.

M. le chanoine Jean-Marie Coadou, qui fut, lui aussi, un professeur remarquable à Pont-Croix et au Grand Séminaire, avant de devenir supérieur du Collège de Lesneven, rédigea, après son décès, en 1958, l'article nécrologique pour la « Semaine Religieuse ».

On y lit notamment: « ... Il se classa à Rome parmi les meilleurs élèves du Séminaire Français. Aux doctorats romains de philosophie et de théologie s'ajouta cette licence ès lettres de philosophie obtenue avec une mention Assez Bien et trois mentions Bien » à la Faculté des Lettres de Poitiers.

A son retour de Poitiers, Mgr Diès, professeur à l'Université d'Angers, l'attendait à la gare de cette dernière ville et lui proposa une chaire de philosophie à l'Université de Nimègue — en Hollande — si j'ai bonne mémoire. » M. Le Poupon déclina l'offre.

« ... Il rédigea et photocopia lui-même un cours complet de philosophie, où l'on trouvait un exposé personnel, bien documenté, clair et méthodique, des jugements nets et solidement fondés. La valeur de ce cours le fit adopter par plusieurs autres collèges. » Mais, jamais, l'auteur ne consentit à le laisser imprimer... « Ce n'est qu'un brouillon », répondait-il à ceux — confrères ou éditeurs — qui lui proposaient d'assumer les frais de la publication. On se demande ce qu'eût été la copie.

Je peux ajouter: étant supérieur, j'ai reçu la visite d'un démarcheur des Éditions Hatier. Dans un collège de jeunes filles, à Caen, il avait pris connaissance du cours de M. Le Poupon et se disait disposé à le faire éditer. Je l'ai accompagné à Mahalon que M. Le Poupon allait quitter quelques mois plus tard pour Briec. A l'objection du « brouillon » s'ajouta, comme je m'y attendais, celle de la charge pastorale; à plus forte raison en eût-il été de même à Briec.

1956-1958

M. le chanoine Le Poupon présidera les deux dernières réunions de 1956 et 1958, où la participation fut encore plus réduite qu'en 1954 (à peine une soixantaine en 1958). Il faut le constater dans la plupart des établissements: les réunions d'anciens élèves furent très suivies entre les deux guerres et dans les années qui suivirent la fin de la deuxième guerre, à partir de 1946; puis, une certaine usure et une certaine désaffection se manifestent.

L'Amicale parisienne des Anciens

Jean Cordroc'h, d'Arzano, cours 1927, qui devait accéder, dans les Assurances, à des responsabilités du niveau national, prit l'initiative en 1948, de constituer une Amicale parisienne des Anciens de Saint-Vincent. Il fut président, plusieurs années, des Finistériens de Paris, délégué de la Confédération Française des Syndicats Chrétiens; il appartient au Conseil National des Assurances. Il militait contre la C.G.T., en faveur du syndicalisme chrétien dans l'esprit de l'Encyclique « Quadragesimo Anno » (1931).

Il sera épaulé par Louis Barc de Querrien, cours 1928, qui finira sa carrière comme avocat général à la Cour de Cassation, après avoir été président du tribunal militaire à Alger et directeur de la Gendarmerie Nationale. L'un et l'autre ont assisté aux réunions de Pont-Croix. Ils y ont pris la parole et affirmé leur désir d'accueillir les jeunes Anciens qui monteraient à Paris.

Une première rencontre se tint le dimanche 30 mai 1948 à l'Abbaye bénédictine de la rue de la Source (XVI^e arrondissement). Le Prieur était un ancien élève, Dom Nicolas Ménez, de Lopérec, qui avait été pendant dix-huit ans visiteur apostolique des communautés religieuses au Moyen-Orient.

Nouvelles réunions en décembre 1948: trente présences au lieu de douze en mai. Parmi les participants: le Père Branquec, de Gouézec, et des Pères du Saint-Esprit, le Père Quéguiner, des Missions Étrangères, Léon Toulemont, de Loctudy, rédacteur du journal « La Bretagne » à Paris.

A l'approche du mardi gras, les Anciens de Paris pensaient à leurs jeunes camarades de Saint-Vincent; une année, ils ont offert pour la loterie un beau poste de T.S.F., un don très apprécié à l'époque.

Le dimanche 1^{er} mars 1953, invité par les associations parisiennes des Anciens de Lesneven, Pont-Croix et Saint-Pol, Mgr Fauvel fut très heureux d'assister à la réunion commune qu'ils avaient organisée à la Fondation Maurice Maignen, tenue par les Frères de Saint-Vincent-de-Paul; le supérieur de cette fondation devait devenir, quelques années plus tard, supérieur général de l'Institut.

Voici le compte rendu de la journée par la rédaction parisienne de l'Ouest-France:

« Paris (de notre rédaction): Les Anciens Élèves des Collèges Libres du Finistère résidant à Paris se sont réunis dimanche pour la première fois. Mgr Fauvel, Évêque de Quimper et de Léon, s'était déplacé spécialement à cette occasion, ainsi que les supérieurs des trois Collèges dont les anciens ont, à l'heure actuelle, formé des associations dans la capitale: Saint-Vincent, de Pont-Croix, Saint-François, de Lesneven, Notre-Dame du Kreisker, de Saint-Pol-de-Léon.

C'est devant plus de 200 personnes que Mgr Fauvel célébra la messe dans la chapelle de la fondation Maurice-Maignen, au 29 de la rue de Lourmel. Il était assisté à l'autel par le chanoine Coadou, supérieur du Collège de Lesneven et par le chanoine Gougay, supérieur de Pont-Croix.

C'est ce dernier qui prit la parole pour rappeler aux assistants l'éducation qu'ils avaient reçue et les inviter à la répandre autour d'eux.

Aussitôt après la messe, dans les cours de la Fondation, se formèrent de petits groupes à l'intérieur desquels les élèves des différents Collèges renouaient des liens d'amitié ou en construisaient de nouveaux. Mgr Fauvel, allant d'un de ces cercles à l'autre, prenait contact personnellement avec les Finistériens réunis en ce jour.

On notait alors la présence d'anciens élèves des différents Collèges non encore groupés en associations: Likès, Bon-Secours.

Un repas, excellemment servi, rassemblait ensuite les Finistériens. A la table d'honneur, nous remarquons, autour de Mgr Fauvel, le chanoine Bellec, vicaire général, directeur diocésain de l'Enseignement Libre; les chanoines Mével, supérieur de Notre-Dame-du-Kreisker; Coadou, supérieur de Saint-François; Gougay, supérieur de Saint-Vincent; le Révérend Père Ménez, Père abbé de l'Abbaye bénédictine de la Source; le Révérend Père Doury, supérieur de la Fondation Maignen; MM. Trémintin, prési-

dent de l'Association des Maires de France, maire de Plouescat; Cordroc'h, président de l'Association des Anciens de Pont-Croix; Colin, président de l'Association des Anciens de Lesneven; Nicol, président de l'Association des Anciens de Saint-Pol, etc...

Les trois présidents d'Association prirent tour à tour la parole pour remercier les personnalités présentes et rendre hommage aux maîtres qui avaient formé leur génération et celles qui la suivirent.

Mgr Fauvel devait ensuite tirer les leçons de la journée: « Vous pratiquez l'entraide entre vous, continuez. Aidez les jeunes qui arrivent à Paris. Je vous recommande tous les Bretons, pas seulement les anciens de nos Collèges. Faites profiter de votre expérience et de votre éducation tous vos compatriotes. »

Et l'Évêque de Quimper et de Léon de conclure: « Soyez aussi les collaborateurs de nos Collèges. Nous voulons avoir des échos de vos expériences pour être plus capables d'aider vos jeunes frères qui vous remplaceront. »

Le chant du Bro Goz rassembla ensuite en un chœur puissant tous les assistants, avant que se termine cette réunion, toute vibrante d'amitié et de reconnaissance. »

Les anciens de Rennes et de Nantes

Les Anciens de Paris firent école auprès de leurs camarades de Rennes et de Nantes.

En 1955, les Anciens de Rennes, au nombre de 17, se réunirent au Collège Saint-Martin, le 30 avril; les Anciens de Nantes, au nombre de 14, au Foyer des Etudiants. Dans les deux cas, le supérieur se déplaça, à Rennes avec M. Corvest, professeur de Première et M. Coatmeur, professeur de Seconde; à Nantes avec M. Sénéchal, professeur d'histoire, et M. Godec, professeur de dessin et d'histoire de l'Art.

Au moins deux autres réunions auront lieu à Rennes avec à peu près le même nombre de participants avec la présence d'un professeur, M. Guégüniat, professeur d'anglais et d'un ancien professeur, M. Corvest, aumônier au Lycée de Brest, heureux de retrouver à Rennes ses anciens élèves devenus étudiants.

B - Premier cycle: 1960-1973

CHAPITRE HUITIÈME

Le Petit Séminaire premier cycle (1960-1973)

La construction du Petit Séminaire de Keraudren en Brest-Lambézellec fut décidée par Mgr Fauvel en 1959. Il s'ouvrit en octobre 1960 avec les classes de Seconde, Première et Philosophie.

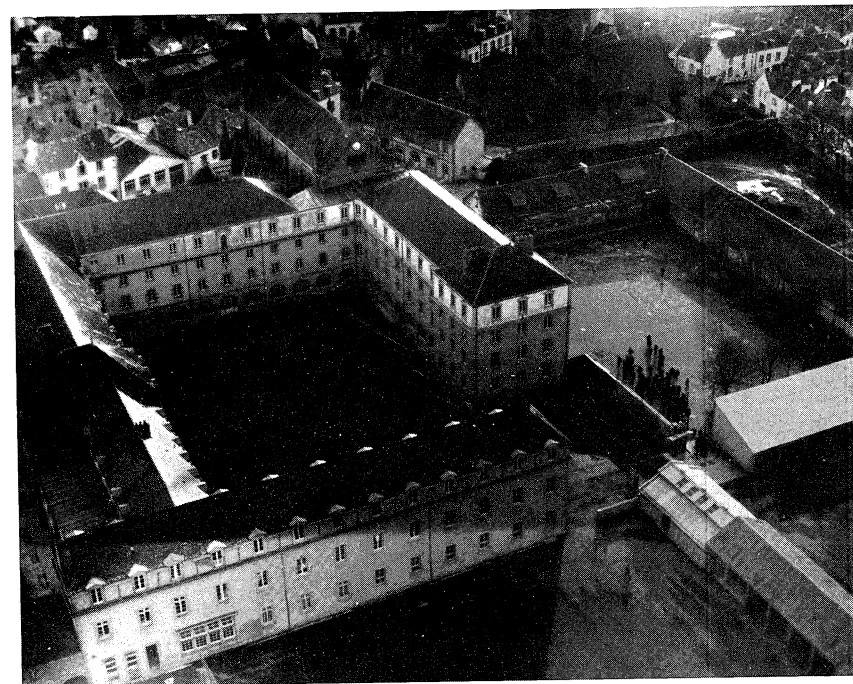
«La Maison est décapitée», entendra-t-on dire à partir de 1960 à Pont-Croix et ailleurs. En effet, désormais, et jusqu'à la fermeture définitive à la fin de l'année scolaire 1972-1973, l'établissement sera un C.E.S. (Collège d'Enseignement Secondaire) avec les classes de Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième. A la demande de Mgr Fauvel, une section moderne sera bientôt créée sans latin ni grec, avec deux langues vivantes: l'anglais et l'espagnol.

M. Yves Uguen continuera à diriger la Maison jusqu'à sa nomination à la cure de Fouesnant en 1967. M. Louis Creff, professeur de mathématiques, sera nommé supérieur sur place; il était originaire de Saint-Pol-de-Léon.

Bien qu'amputé du second cycle, l'institution comptera un effectif d'élèves jamais atteint depuis le retour à Pont-Croix. Car, sous l'impulsion des responsables diocésains des vocations, les élèves de tout le diocèse ayant un projet de sacerdoce devaient, en principe, s'orienter vers Pont-Croix et Keraudren.

On verra à Pont-Croix une proportion d'élèves du Léon jamais connue. Dans les années 1962-1965, le chiffre des élèves se tiendra autour de 370. Il y aura trois Sixièmes, trois Cinquièmes et même, une année, trois Quatrièmes et deux Troisièmes.

D'importants aménagements des locaux furent opérés pour accueillir tous ces enfants; on en profita pour installer le chauffage central.



*Vue aérienne
de l'état actuel
des lieux*

Pour entretenir et favoriser les contacts avec les parents, les frères et sœurs, outre la fixation du congé hebdomadaire du jeudi déjà adopté depuis quelques années, furent institués les week-ends, à raison de deux par trimestre. D'abord facultatifs, ils se généralisent rapidement, malgré les inconvénients et difficultés dus aux distances.

Avec les adaptations indispensables, compte tenu de l'âge des élèves, se poursuivirent la vie liturgique, la vie d'équipe, les diverses activités de vacances. Fixée au jeudi de l'Ascension, vu le nombre élevé des jeunes élèves, la fête de la Communion Solennelle revêtait un éclat inaccoutumé.

Toute une organisation qui mérite d'être signalée fut mise sur pied pour assurer les échanges et la collaboration avec les parents. A chaque professeur fut attribué un secteur, avec mission de rendre visite aux

familles pendant les vacances et d'organiser une réunion sur un thème d'éducation humaine ou spirituelle. Ce thème était arrêté en fin d'année scolaire au cours d'une réunion des professeurs et valable pour tous les secteurs. Ces initiatives étaient bien accueillies des familles dont la plupart répondaient aux invitations.

De plus, à la fin de l'année scolaire avait lieu la grande journée des parents avec une forte participation. A la partie religieuse, la grand'messe, s'ajoutait une partie récréative et même, certaines années, des compétitions sportives.

Les remous de Mai 1968 ne se firent pas sentir à Saint-Vincent. Cependant, comme dans toutes les écoles de la région, on jugea prudent de rendre les élèves à leurs familles, quelques jours, jusqu'au retour à la situation normale.

Depuis le dimanche 12 mai 1968, jour de son ordination épiscopale à la cathédrale, Mgr Barbu était à la tête du diocèse. Ancien supérieur du Grand Séminaire de Saint-Brieuc, nommé Évêque de Quimper après la démission de Mgr Fauvel, le nouvel Évêque, comme ses prédécesseurs, manifesta au Petit Séminaire le plus grand intérêt et la plus attentive sollicitude. A contrecœur et au prix d'une grande peine qu'il ne dissimula pas, il se vit acculé à en décider la fermeture.



Vers la fermeture

Dans deux lettres adressées, fin décembre 1971, aux prêtres et aux parents d'élèves, Mgr Barbu annonçait : « ... le Séminaire Saint-Vincent est amené à fermer ses portes prochainement... Il n'est plus possible d'en assurer le fonctionnement normal. »

Les deux lettres témoignent d'une analyse serrée et complète de la situation. Elles exposent les raisons qui rendent la décision inévitable. Elles sont de trois ordres :

1) Du point de vue du recrutement des élèves :

L'année scolaire 1971-1972, l'effectif des élèves était tombé à 171, soit 200 de moins qu'au début de la décennie 1960-1970. En neuf ans, le chiffre des élèves originaires du Nord-Finistère était tombé de 275 à 100, soit une diminution de 175. Sur les 171 élèves présents en 1971-1972, 51 venaient de la zone de Lesneven, 25 du secteur de Pont-Croix et, donc, moins d'une centaine de tout le reste du département.

Les causes de cette diminution accélérée : la situation géographique de Pont-Croix, qui faisait déjà objection cent cinquante ans plus tôt —l'autorité diocésaine avait, à l'époque, passé outre, faute d'autre solution —la multiplication des C.E.S. dans le département, la critique de l'internat pour le jeune âge, le changement de mentalité chez les jeunes, dans les familles, chez les prêtres.

2) Du point de vue du corps professoral :

« L'impossibilité de renouveler l'équipe d'éducateurs dont certains, très légitimement, sollicitaient un autre ministère. » Dans les dernières années, les prêtres furent secondés par un frère de Saint-Gabriel, une fille du Saint-Esprit, un laïc. Il a été impossible, malgré les contacts pris, d'obtenir le concours de congrégations religieuses. Et Monseigneur souligne qu'il n'y eut que deux ordinations en 1971 et une seule en 1972.

Et la solution d'établissement sous contrat avec des professeurs laïcs ? Mgr estime qu'elle ne serait pas valable. « On ne pourrait leur demander cette présence constante auprès des élèves, quel que soit leur dévouement, même dans leurs loisirs, qui est une des caractéristiques de la pédagogie de Pont-Croix ; ce serait modifier profondément l'esprit de la Maison. »

3) Du point de vue du contexte contemporain

« Une institution comme celle de Pont-Croix* était adaptée à son temps; elle a rendu au diocèse des services inappréciables. » Nous vivons aujourd'hui « dans un contexte différent ». Pour toutes sortes de raisons qui dépassent l'institution, peu de jeunes aboutissent au sacerdoce et, à Pont-Croix même, on constate que leur projet de vocation devient rapidement de plus en plus flou ». D'où la contestation courante des « séminaires de jeunes », Ces difficultés, observe Monseigneur, ne sont pas propres à notre diocèse. La plupart des séminaires de jeunes ont été fermés ou se sont transformés en foyers ou collèges.

Mgr Barbu assure qu'il n'a pas pris sa décision « de gaieté de cœur » mais par nécessité. Il sent aussi que pour les uns elle intervient trop tard et qu'aux yeux des autres elle est prématurée. Cette fermeture inévitable suscita en ville de Pont-Croix et parmi les familles des regrets qui, dans certains cas, allaient jusqu'à la consternation. L'ensemble des parents appréciait l'éducation que recevaient leurs garçons.

L'histoire du Petit Séminaire de Pont-Croix s'achève avec l'année scolaire 1972-1973.

Après la fermeture

Le supérieur, M. Louis Creff, fut nommé aumônier diocésain de l'Action Catholique Générale à Brest; il devait se noyer au cours d'une baignade sur la plage de Saint-Pol-de-Léon, au cours de l'été 1981.

Les professeurs furent nommés vicaires ou aumôniers d'institutions. Les pages concernant cette période ont été rédigées avec la collaboration de quelques-uns d'entre eux. L'un d'eux est connu dans toute la France et dans les pays francophones par ses activités d'animation liturgique et par les cantiques et hymnes dont il est l'auteur. Quelques-uns de ces cantiques

* Dans le Bulletin d'avril 1952, p. 419, se lit cette note: « D'après l'ordo de 1952, le Clergé du diocèse compte 408 prêtres Anciens de Pont-Croix (sur un total de 1087 prêtres), les Ordres religieux et missionnaires, 98; ne sont pas compris dans ces totaux les Anciens qui sont attachés à divers diocèses de France. Il y a donc en vie plus de 500 prêtres, Anciens de la Maison. » L'ordo diocésain de 1985 compte un total de 729 prêtres, 240 sont Anciens de Pont-Croix. Dans le même ordo figurent 11 prêtres appartenant à divers diocèses de France et d'Outre-Mer, 52 religieux et missionnaires; ce qui donne un total de 303 prêtres.

et hymnes figurent dans le bréviaire des recueils de chants liturgiques. Michel Scouarnec, de Collorec, ancien élève et ancien professeur, dans le liminaire de son livre: « Dis-moi ce que tu chantes » (Éditions du Cerf, Collection rites et symboles, 1981), évoque son double passé pontécruicien.

D'abord son passé d'élève, avec les cours de solfège, de chant grégorien, d'histoire de la musique, la chorale, les leçons d'harmonium et d'orgue (pages 12, 13 et 14).

Puis son passé de professeur (1959-1973), « il me semble, avec un peu de recul, que ces années ont été décisives à plus d'un titre » (p. 19). Le professeur s'est montré soucieux de s'adapter à un nouveau type de jeunes, à un « type nouveau de chants ». « J'ai appris la réciprocité. A trente-quatre ans, ils m'ont appris à jouer de la guitare. Ils m'ont appris à chanter jazz et « blues ». (p. 20) ».

« La vie liturgique dans un Petit Séminaire était intense encore à cette époque et, pour la rendre plus vivante, le chant était un moyen privilégié. Les compositions de Deiss, Julien, Gélineau incitaient au renouveau. Nous nous sommes lancés dans une créativité musicale pour subvenir aux besoins et aussi, sans doute, par goût. Presque chaque dimanche, il y avait au programme un chant nouveau composé dans la semaine. Les jeunes étaient au courant de cette recherche qui les passionnait. Ils donnaient, à l'occasion, leur point de vue et l'on gardait, pour le répertoire, ce qui avait fait ses preuves... Ce fut une époque très riche... C'est grâce à toute cette recherche, avec ses échecs, ses impasses, ses tâtonnements, que j'ai pu, par la suite, apprendre un peu le métier de l'hymnographie liturgique.

Il y eut, enfin, la période 1967-1968 avec l'avènement dans la liturgie de la musique dite « rythmée ». Un événement, ce jour où cinq guitaristes accompagnés par l'orgue ont fait chanter la première fois « C'est toi, Seigneur, notre joie ». La liturgie prenait un nouveau visage. » (p. 20-21).

Le cas de Michel Scouarnec est exceptionnel. Mais comment ne pas souligner que bien des paroisses dans le diocèse ont été redevables et sont, encore aujourd'hui, redevables au Petit Séminaire de la formation musicale qui a préparé des organistes, prêtres et laïcs, anciens élèves?

CHAPITRE NEUVIÈME

Le Saint-Vincent missionnaire

Il est souhaitable que « le Saint-Vincent missionnaire » tente, un jour, la plume d'un étudiant en quête d'un sujet à explorer ou d'un retraité en veine d'écrire. Outre les archives des instituts missionnaires, la collection des Bulletins offrira une matière assez riche et il recueillera de précieuses informations dans une autre collection, celle des « Lizeri Breuriez ar Feiz », que dirige Mgr Favé depuis des années.

Il faut se réduire dans cette étude à citer, d'après les renseignements du Bulletin, les missionnaires qui ont été promus aux plus hautes charges ou dont la vie et les œuvres ont été plus marquantes à un titre ou à un autre.

Évêques missionnaires

On compte six évêques missionnaires parmi les anciens élèves au lieu de deux seulement dans l'épiscopat français: Mgr Cogneau (1868-1952), de Quimper, Évêque auxiliaire de Mgr Duparc et de Mgr Fauvel, et Mgr Boussard, de Plogonnec, l'actuel Évêque de Vannes.

En Asie:

Mgr Francis Pellerin (1813-1862), de Locmaria, Quimper, des Missions Étrangères, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale. C'est le lieu de rappeler que Maurice Quéguiner, de Morlaix (1909-1980), fut pendant douze ans supérieur général des Missions Étrangères.

Mgr Jean-Yves Coadou (1819-1890), de Locronan, des Missions Étrangères, vicaire apostolique de Mysore, dans les Indes, avec résidence à Bangalore, premier Évêque de ce diocèse.

En Amérique du Nord:

Mgr de Goesbriant (1816-1899), de Saint-Urbain, Évêque de Burlington, aux États-Unis.

En Afrique:

Mgr Charles Jolivet (1826-1903), de Pont-l'Abbé, oblat de Marie-Immaculée, vicaire apostolique du Natal, Afrique du Sud, où il attira des

Religieuses Augustines de Pont-l'Abbé. Quelques communautés de Religieuses Augustines existent encore dans ce pays.

Mgr Jean-René Calloc'h (1875-1928), d'Ergué-Gabéric, Père du Saint-Esprit, préfet apostolique de l'Oubangui.

Mgr Alain Le Breton (1885-1965), de Plobannalec, Montfortain, Évêque de Tamatave, à Madagascar.

Quelques missionnaires

Le Père Jean-François Abgrall (1854-1929), de Lampaul-Guimiliau, frère du chanoine Abgrall, l'architecte de la chapelle, des Missions Étrangères, provicaire apostolique au Tonkin méridional.

Le Père Louis Froc (1868-1932), de Brest, Jésuite, ancien élève de Branly, directeur pendant plus de trente ans de l'Observatoire de Zé-Ka-Wei, à Changhaï (Chine), surnommé, en Extrême-Orient, le « Père des typhons ».



*Le Père Guillaume LE ROUX
O.M.I.*

*de Plomodiern
1885-1913 - Assassiné par les Esquimaux*

Le Père François Savina (1876-1941), de Mahalon, des Missions Étrangères, missionnaire en Chine. Il y composa des dictionnaires, aujourd'hui encore très appréciés.

Le Père Maurice Le Goc (1881-1945), de Mellac, oblat de Marie Immaculée, missionnaire à Ceylan, supérieur du Collège Saint-Joseph de Colombo, auteur de manuels scolaires scientifiques, membre du Conseil de l'Éducation Nationale.

Plusieurs missionnaires dispersés aux quatre coins du monde ont alimenté le « Courrier des Anciens » dans le Bulletin, ont rendu visite au Petit Séminaire au cours de leur congé et donné aux élèves des conférences, souvent agrémentées de projections. Autant de contacts amicaux et fraternels qui ont contribué à élargir chez tous leur vision de l'église.

CHAPITRE DIXIÈME

Le souvenir demeure

La dernière réunion générale des Anciens Élèves avait eu lieu en 1956; elle n'avait groupé qu'une soixantaine de participants.

Dix ans après la fermeture, un groupe de jeunes Anciens de la génération d'après 1960 lancèrent l'idée d'une rencontre à Pont-Croix, toutes générations confondues. Des Anciens plus « anciens » emboîtèrent le pas derrière eux, collaborèrent avec eux, et fixèrent rendez-vous à Pont-Croix à leurs camarades et à leurs aînés, le dimanche 8 mai 1983.

L'un des promoteurs de la journée nous en parle: « Le dimanche 8 mai 1983 aura été pour environ 300 Anciens une journée inoubliable.

Le projet même d'un tel rassemblement dans l'enceinte même du Collège rencontra d'emblée un écho favorable. Aussitôt fut mis sur pied un Comité organisateur qui s'occupa de toutes les modalités pratiques. Son travail fut récompensé par la présence de 300 Anciens.

Après dix ans de silence, le Collège, désormais vide, reprit vie l'espace d'une journée. Chacun, avec une émotion non dissimulée, retrouva ses classes, ses études, ses dortoirs. Que de souvenirs au rendez-vous dans chaque lieu visité!

La messe, concélébrée par les prêtres présents, fut un moment de recueillement et d'émotion intense. Trois cents voix, soutenues par l'orgue nouvellement restauré, emplirent les voûtes de la chapelle comme, autrefois, lors des messes dominicales.

Puis, ce furent les agapes autour d'un excellent buffet campagnard. Pendant tout l'après-midi, le jardin intérieur retrouva son air de cour de récréation.

Une journée mémorable où la joie l'emporta sur la nostalgie. »

Une seconde rencontre du même style fut organisée, l'année suivante, le lundi de la Pentecôte 11 juin 1984. Plusieurs participants de la fête de 1983 s'y retrouvèrent; d'autres se joignirent à eux pour constituer une assemblée de 150 anciens élèves. Les prêtres étaient plus nombreux que l'année précédente où un grand nombre avaient été retenus dans leur paroisse par les obligations dominicales.

La nostalgie n'existe pas que chez les élèves. Elle atteint, aussi, les professeurs. En octobre 1984, trois d'entre eux voulurent célébrer leur cinquantième de prêtrise dans la chapelle qu'ils avaient tant aimée, entourés de leurs anciens collègues et des prêtres du secteur de Pont-Croix qui avaient accepté l'invitation.

Le 24 mai 1985, sur l'initiative de Stanislas Godec et avec le concours de quelques anciens, une conférence fut organisée dans la chapelle. L'histoire globale du Petit Séminaire y fut racontée. Elle attira deux cents personnes de la ville et des paroisses voisines. Les orgues se firent entendre, bien sûr, et le chant de quelques cantiques donna à la soirée un peu l'allure d'un mois de Marie.

Ce sont les réflexions entendues, les désirs parfois insistants exprimés au cours de ces journées qui sont à l'origine de cette étude.

Puisse-t-elle contribuer à perpétuer le souvenir, à encourager l'amitié et à stimuler la fidélité.

Bibliographie

Toutes les archives du Petit Séminaire de Pont-Croix se trouvent à l'Évêché de Quimper où on peut les consulter.

Sont utiles pour l'histoire de l'établissement, tout particulièrement :

— un cahier de notes et de correspondances rassemblées par M. Belbéoc'h, supérieur,

— les Palmarès, dès les origines,

— la collection des Bulletins du 1^{er} janvier 1916 à mars 1960, du numéro 1 au numéro 214, avec l'interruption de juin 1940 à janvier 1946.

Une collection complète de ces bulletins a été acquise par la Bibliothèque du Centre de Recherches Bretonnes et Celtiques de la Faculté des Lettres de Brest.

— La vie de saint Vincent de Paul, par un prêtre de la Mission (Dumoulin* Paris* 1882),

— Souvenirs d'un ancien élève de Plouguernevel (Saint-Brieuc* Prudhomme* 1899),

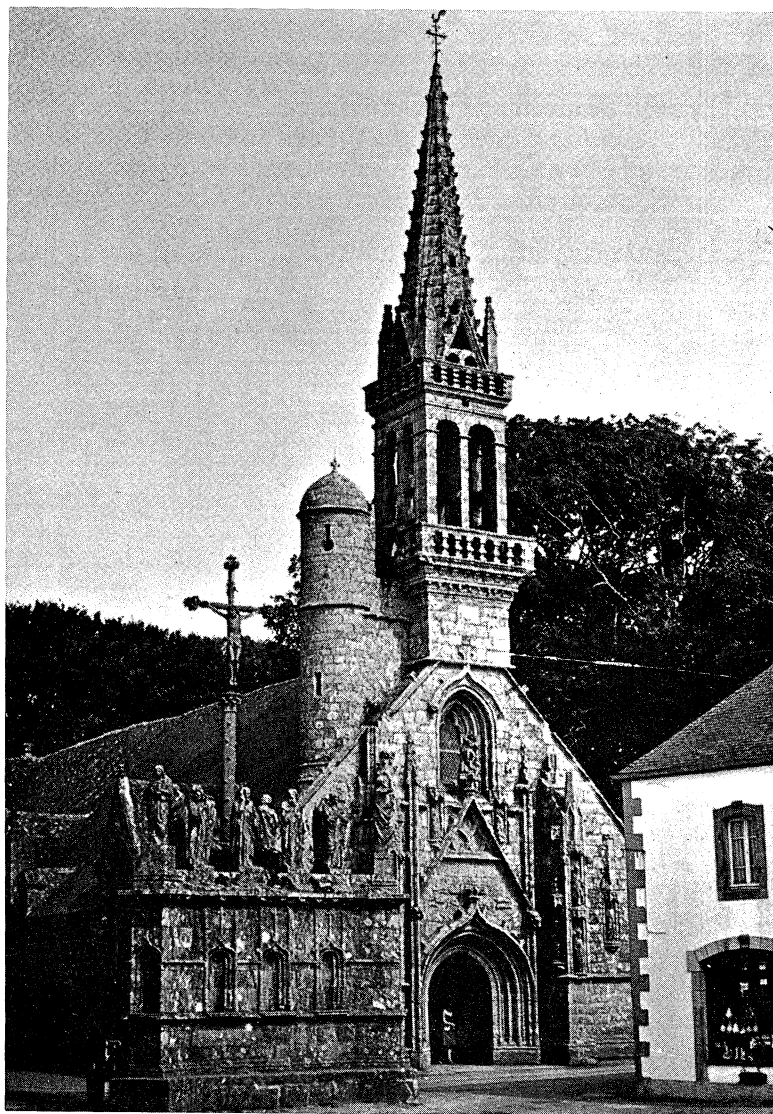
— Histoire du Petit Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray, par Garrec et Buléon (La Folye* Vannes* 1911),

— Les Ursulines de Pont-Croix, par J. M. Pilven, dans la Revue de Bretagne (1906),

— Le Petit Séminaire de Pont-Croix, par le même, dans le Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie, articles de 1908 à 1910. M. Pilven fut professeur d'histoire au Petit Séminaire jusqu'à l'expulsion, puis secrétaire général de l'Évêché,

— Notice historique sur les Séminaires de Quimper et Léon, par le chanoine Peyron (Kerangal* Quimper* 1899),

— Archives départementales 1 V 94, 261, 702; 2 V 112, 115 (dossier des expulsions).



L'église et le calvaire de Confors

Documents annexes

Voici quelques documents empruntés au Bulletin. Ils sont le bien des Anciens.

1 — Le Supérieur en chaire vers 1865.

A la réunion des Anciens en 1954, M. Bosson a raconté :

J'ai connu un bon vieux recteur qui, sur ma demande, voulut bien un jour évoquer devant moi ses lointains souvenirs d'enfance en cette Maison, souvenirs qui remontaient aux environs de 1865, le Supérieur étant alors M. Pouliquen, premier du nom.

« Celui-ci, me déclarait-il, était sévère pour les élèves et pour les professeurs, faisait régner une véritable terreur autour de lui. Il était grand de taille, tenait la tête haute et fière et cachait des yeux perçants derrière des lunettes sombres. On l'appelait : « le Père Pliq », parce que c'est ainsi qu'on pouvait lire son nom dans sa signature. Quand il allait prêcher dans la chapelle d'autrefois, il se redressait encore plus solennellement que jamais, jetait un terrible regard circulaire sur l'assistance, sortait de ses poches trois mouchoirs rouges, les déployait, les secouait comme une blanchisseuse qui va étendre son linge, puis les étalait côte à côte sur le rebord de la chaire. L'un lui servait à s'éponger le front à la fin d'une ardente envolée. Dans un autre, il se mouchait avec un bruit de trompette avant de prendre une prise. Quant au troisième, il était destiné à demeurer immaculé, car le Supérieur ne le touchait jamais. »

Et notre recteur d'ajouter : « Les bras croisés, nous contemplions le spectacle, tous immobiles et recueillis, pleins d'admiration ».

2 — La fête du Supérieur en 1898.

La fête de M. Belbéoc'h se célébrait le 10 juin, à la saint François Régis. Le 15 juin 1898, par la voix de l'un d'entre eux qui nous est inconnu, les élèves offrent leurs vœux de fête en vers. Usant du tutoiement poétique, l'auteur du compliment dit au supérieur : « Nous portons les marques de nos diverses régions d'origines mais nous t'aimons tous également et nous sommes tous unis pour te souhaiter bonne fête ». Le Bigouden, le Capiste, le Glazik, le Léonard, le Quimperlois, le Trégorrois d'aujourd'hui se reconnaîtront-ils dans ces portraits ? A chacun de juger !

Souvenir du passé

Compliment de fête à M. le chanoine BELBÉOC'H, supérieur du Petit Séminaire, (lu le 15 juin 1898).

Bien aimé Supérieur,

Au front de tes enfants, vois briller l'allégresse,
Philosophes en herbe et marmots sans souci,
Sous des habits divers, divers d'humeur aussi,
Viennent t'offrir leurs vœux et chanter ta tendresse.

*

Tout plein de bruits joyeux emplissent ta maison.
Les cœurs sont gais, les têtes hautes
L'enfant des champs, celui des côtes,
Bigoudens aux larges culottes,
Léonards dont le trait saillant est la raison,
Enfants du Cap parfois moroses,
Quimperlois, joyeux virtuoses,
Sourire aux dents, lèvres écloses,
T'apportent, tous en chœur, les fleurs de la saison.

*

En tête, se prenant, se disputant la place,
Je vois les gens des ports : ce sont
Ceux qui, sur les flots bleus, s'en vont,
Voiles au vent, hardiesse au front.
Ils font fi du danger ; rien ne vaut leur audace,
Si ce n'est peut-être leur foi,
Leur sans-gêne de bon aloi
Et puis... ce tendre amour pour toi
Dont leurs fronts rayonnants montrent si bien la trace.

Avec la gravité d'un sénateur romain,
Portant de grands pensers en germe,
Sans se hâter, mais d'un pas ferme,
Le Léonard va droit au terme,
Tels ces bœufs de labour qu'on voit sur nos chemins.
Aujourd'hui son cœur se dilate ;
Sur ses traits, l'allégresse éclate ;
De la Saint-François, c'est la date,
Et tout à l'heure, il va t'applaudir des deux mains.

*

Le Glazik volontiers se tient sur la réserve ;
Ce n'est plus cet air ingénu,
Ce cœur sans artifice et nu
Qui se livre au premier-venu ;
Il a l'œil aux aguets, il écoute, il observe,
Ne prodigue point ses élans ;
Mais s'il aime, c'est pour longtemps ;
Son amour durerait cent ans !
Que donc à son amour, cent ans, Dieu te conserve !

*

Sous ce dehors pimpant qu'un poète a chanté,
Apparaît le gars de l'Isole,
Nature droite, tête folle,
Que, de tout, le cidre console.
Son œil est fait d'un coin de son ciel enchanté.
Heureux et plein d'insouciance,
Il unit les chants à la danse
Et bat la mesure en cadence.
Ce qu'il rêve pour toi, en ce jour, c'est la gaité.

*

Où donc est le Capiste, à l'air simple et modeste ?
Ah ! les coquins ! ils ont eu soin
De se ramasser dans un coin
Pour n'être vus que d'assez loin.
C'est peut-être le fait d'une nature agreste.
N'empêche que leur amour
Demande pour toi chaque jour
Paix et joie en ce bas séjour,
Puis un bon coin là-haut dans la cité céleste.

Au tour du Trégorrois, le Breton né malin:
 Sans règle que sa fantaisie,
 Sous un vernis de courtoisie,
 Il cache sa diplomatie.
 D'aucuns voudraient qu'il soit cousin du patelin.
 S'il fait parfois le bon apôtre,
 Son amour en vaut bien un autre,
 Et sa voix se joint à la nôtre
 Pour demander au Ciel pour toi joyeux destin.

*

Le gars de Pont-l'Abbé conserve-t-il encore
 Son front soucieux et ridé?
 Prend-il un air plus décidé
 Ou reste-t-il intimidé
 Devant ces cris joyeux que sa douce âme abhorre?
 Trêve aux soucis! Viens à ton tour,
 Viens chanter. Qu'au plus tendre amour
 Ton cœur s'abandonne en ce jour,
 Comme la fleur des champs aux baisers de l'aurore.

*

«Quoi! N'ai-je donc plus de père et serais-je orphelin?»,
 Gémit le riverain de l'Aulne,
 De peur déjà devenu jaune
 Et sortant sa langue d'une aune.
 «De tendresse pour lui mon cœur était si plein!»
 Oui, quoi qu'en dise la légende,
 De leur âme hautaine et grande,
 Rien n'est plus loyal que l'offrande
 Que te font de leurs cœurs les gars de Châteaulin.

*

Relégué dans l'oubli, plus d'un canton réclame
 Et déjà murmure tout bas,
 Oui, mais si je vais de ce pas,
 Amis, je n'en finirai pas.
 Abstenez-vous alors de me voter un blâme;
 On ne peut fixer tous les traits.
 Ceux que je cite ou que j'omets,
 Aussi bien Crozon que Carhaix,
 Pour fêter leur père ont tous une même âme.

A voir se chamailler Cornouaille et Léon
 Et qu'alors le Tréguier joue au caméléon,
 On parierait qu'entre eux règne la zizanie
 Et que de la maison toute paix est bannie.
 Mais où vit-on jamais famille plus unie?
 En face de l'accord touchant, de l'harmonie
 Que montrent aujourd'hui Cornouaille et Léon,
 Comme neige au soleil, tombe la calomnie.

*

Tandis, que ta famille est encore sous tes yeux,
 Bénis-la toute, afin qu'en paix elle s'en aille.
 O bon Père, bénis Léon, Tréguier, Cornouaille,
 Bénis les jeunes gens et bénis la marmaille,
 Et puissions-nous un jour te fêter dans les Cieux!

3 — Expédition nocturne des Capistes (1871).

Poème épique! Auteur et héros inconnus.

Je chante les exploits de ces nobles héros,
 Qui, dans un vieux grenier exerçant leur courage,
 Troublèrent des souris le paisible repos
 En prenant des oignons pour objet de leur rage,
 O Muse, inspire-moi des accents pathétiques!
 Et toi, Mars, qui poussas le cœur de ces guerriers
 Ainsi que tu poussais les héros homériques,
 Fais que ma voix soit apte à chanter leurs lauriers.

Dans un coin ignoré d'un petit séminaire (1)
 Où sont fort en honneur Virgile et Cicéron,
 Est une obscure enceinte interdite au vulgaire,
 Vrai temple de Pomone, où la pomme, l'oignon
 Aux souris comme aux rats sont un butin facile.
 Nul profane jamais, par trop audacieux,
 Ne foula sans danger ce bienheureux asile.

(1) Un premier texte d'un autre poète précise la date:

*Légende, dites-vous; non, le fait est certain
 Quand il s'accomplissait, quatre heures du matin
 Au clocher de Pont-Croix résonnaient sur le bronze,
 En Janvier de l'an mil-huit-cent-soixante-et-onze.*

Cependant un poète a célébré ces preux,
 Qui, suivant d'un *Jégou* le valeureux courage,
 Y vinrent exercer leur force et leur ardeur,
 Et mangeant à l'envi des fruits mis au pillage
 Y prouvèrent jadis leur bouillante valeur.
 L'histoire ajoute, hélas! que le bon économe,
 Qui tenait en ce temps les rênes du pouvoir
 Ne goûta pas beaucoup leur amour pour la pomme.
 Il fut très mécontent, et le leur fit bien voir...

*

De ses voiles déjà la nuit couvre la terre:
 C'est le temps du sommeil, le temps du doux repos,
 Mais c'est aussi le temps du crime et du mystère,
 C'est le temps qui paraît propice à nos héros.
 Les voilà tous les cinq se concertant ensemble.
 Voyez cet air martial, la flamme de ces yeux,
 Cet aspect conquérant, vainqueur; vraiment il semble
 Que le monde ne soit assez vaste pour eux.
 Tel en face d'Hector était sans doute Achille,
 Tirant pour l'égorger son glaive meurtrier.
 Le succès toutefois leur semble peu facile:
 Car comment pourront-ils rentrer dans ce grenier
 Dont l'aspect provoquant, les odeurs excitantes
 Enflamment leur ardeur et font bouillir leur sang?
 Ils portent vers le ciel, tous, leurs mains impuissantes:
 «Entends notre prière, ô Mars! ô Dieu puissant!
 »Toi qui remplis nos cœurs d'une flamme guerrière
 »Qui nous mènes ici pour nous faire braver
 »De Messieurs nos régents la terrible colère!
 »Oh! fais que nous puissions entrer dans ce grenier!»
 A peine ont-ils parlé, que d'une voix joyeuse
Lamour, le beau *Lamour*, laisse échapper ces mots:
 «*Euréka*, mes amis, oh! quelle idée heureuse!»
 — Parle vite, François, s'exclament nos héros.
 — «Mes amis, reprit-il (et son charmant visage,
 »D'ordinaire si doux, brille de fierté),
 »Mes amis, j'ai sur vous la primauté de l'âge
 »Et c'est là, je suppose, un fait incontesté.
 »Je pense donc qu'aucun n'ose me contredire.
 »Aussi Mars m'a choisi pour servir ses desseins,

»Il m'emplit, il m'échauffe, il m'anime, il m'inspire.
 »Écoutez, mais avant, tous étendez la main
 »Et jurez de toujours m'obéir sans réplique.»
 »— Oui, oui, nous le jurons! — Eh bien! je vais parler.
 »Il nous faut bien user d'un moyen énergique
 »Pour emporter d'assaut ce bienheureux grenier.
 »Avançons sans frayeur, et sans crainte illusoire.
 »Au terme du danger en est toujours le prix,
 »A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire,
 »A dit certain poète. En avant, mes amis!
 »Voyez ce trou là-haut, au-dessus de la porte
 »Quelqu'un de parmi nous pourra bien y passer,
 »C'est le seul chemin, et puis d'ailleurs, qu'importe!
 »C'est par là qu'il nous faut entrer dans le fruitier.
 »Hé! beau *Page*, c'est toi, toi que Mère Nature
 »A doté d'un corps svelte et d'un bras vigoureux,
 »C'est toi qui le premier dois tenter l'aventure.
 »Va, montre le chemin; je l'ai dit; je le veux.
 »Mais quant à toi, *Le Rhu*, de ta charpente osseuse,
 »Viens l'aider à gravir cette haute cloison,
 »Fais-lui de ton épaule une aide généreuse.
 »Mais avant, recevez ma bénédiction!»

*

Il dit, et les bénit d'une main paternelle.
 «Pars maintenant, beau *Page*, ô notre seul espoir;
 »Ton nom s'illustrera d'une gloire immortelle.
 »Pars, et puissions-nous, sain et sauf te revoir:
 »Sitôt que tu seras au séjour de Pomone
 »Ouvre-nous-en l'huis de ton bras vigoureux.
 »Surtout ne tarde pas: l'attente est monotone,
 »Lorsque l'on sent l'odeur de fruits si savoureux.»
 Alors, Maître *Le Rhu*, s'adossant à la porte,
 Soulève entre ses bras *Page*, le beau guerrier,
 Le met sur son épaule: «En route, et fais en sorte,
 »Mon ami, lui dit-il, de ne point me blesser.»
 Tels ces fameux Gaulois, nos aïeux et nos pères,
 Qui venant menacer la Romaine cité,
 Afin d'escalader ses murailles altières,
 Sont grimpés l'un sur l'autre, et tombés à côté.
 Mais *Page*, plus heureux, sut éviter la chute,

Différent en cela des Gaulois nos Aïeux,
 Qui sont morts en tombant sans combat et sans lutte.
 Aussi puisse son nom retentir sous les cieux !
 Le voilà donc rentré, non sans effort ni peine :
 En maints et maints endroits son pantalon percé
 Le dit éloquemment. Sa présence soudaine
 Effraya des souris le bataillon pressé,
 Qui, laissant le butin, abandonnant la place,
 S'empressent de s'enfuir en des trous très lointains.
Le Page cependant s'avance avec audace ;
 De pommes et d'oignons il remplit ses deux mains.
 Il en met dans sa poche, en fourre en sa chemise.
 « Les voilà donc, dit-il, ces fruits si désirés !
 » Qu'ils sont appétissants ! Et c'est de bonne prise,
 » Car j'ai, pour les avoir, bravé bien des dangers. »
 Le reste, encore dehors, pourtant s'impatiente,
 « Et bien ! dépêche-toi, ne nous fais pas languir.
 » Pourquoi prolonges-tu si longtemps notre attente ?
 » Nous sommes, sache-le, tous pressés d'en finir.
 » Voudrais-tu donc tout seul dévorer ta capture ?
 » Es-tu le seul au monde à chérir les oignons ?
 » N'attends pas, mon ami, que j'en vienne à l'injure.
 » Tu connais ma valeur et tu sais que mon nom
 » Fit frémir à lui seul des peuplades entières. »
 Ainsi parle *Lamour* ! Et *Page*, tout tremblant,
 Frémit en écoutant ces paroles altières.
 Il se met en devoir de forcer à l'instant,
 A l'aide d'un couteau, la fragile serrure
 Qui ne peut résister à son effort vainqueur.
 C'est fait ; la porte est libre, et nos héros en chœur
 La franchissent enfin, souriants et superbes.
 Tel dans un lieu soumis marche le Conquérant.
 Les voici donc venir, tous ces vainqueurs imberbes.
 En tête avec *Lamour*, *Lucas* s'en va gaiement ;
Alexandre Fariau, que le grand Alexandre
 Ne démentirait point pour son fier rejeton,
 Le suit, et près de lui voici *Tréis* le tendre ;
 Puis, formant à lui seul le dernier peloton,
Le Rhu vient balancer son grand corps en cadence,
 Un sourire puissant sur son visage osseux.
 « Hâtons-nous, mes amis, dit le chef, et silence !

» Ne faisons pas de bruit » — Serais-tu donc peureux ? »
 Dit le grand Fariau — Peureux, moi, si tu railles
 » Enfant, prends garde au poids de mon ressentiment.
 » Je devrais de ma main... Faisons plutôt ripaille
 » Et plaise à Dieu qu'ici n'arrive aucun régent. »
 Alors sans plus tarder commence le pillage ;
 On prit sans regarder, sans penser à choisir.
 Oignons si bien que fruits sont saisis avec rage.
 Ils virent sans tarder leurs poches se remplir.
 Les bonnets, les mouchoirs vinrent servir ensuite,
 Puis, lorsque tout fut plein, l'on se mit à manger.
 Enfin, les ventres pleins, on songe à la fuite.
Lamour dit à chacun ce qu'il devait porter,
 Mais il ne put quitter le séjour de Pomone
 Sans s'écrier soudain avec émotion :
 « Sans adieu, beaux trésors, amassés par l'automne,
 » O vous, que je chéris avecque passion,
 » Vous me verrez encore dans cette heureuse enceinte ! »
 Ils sortent tous alors, ployés sous leurs fardeaux,
 Tout fiers de leurs succès, oubliant toute crainte
 Et remerciant Mars, qui bénit leurs travaux.

*

Rien ne vint les troubler pendant une semaine.
 Ils songeaient même encore à revoir le grenier.
 Puisqu'ils l'avaient pu faire avec si peu de peine,
 Et que Mars, travaillant, avait su les aider.
 Puisque Mars leur avait accordé la victoire,
 Ne pouvaient-ils encore l'espérer de nouveau ?
 Hélas ! Voici qu'un jour, de funeste mémoire,
 Tous ces hardis projets durent tomber à l'eau.
 Un effrayant malheur, Catastrophe infortune,
 Vint s'abattre sur eux, au sein de leur bonheur.
 Encore un de tes coups, ô traîtresse Fortune !
 C'était un vendredi, Monsieur notre Économe,
 Désirant ajouter à notre humble dîner
 Quelque extra pour dessert, une poire, une pomme
 En fit aller quérir dans le riche fruitier.
 Hélas ! « *Bismarck* » (2) en voit la porte grande ouverte,

(2) Surnom d'un domestique.

La serrure forcée; et puis, levant les yeux,
 Voit contre la cloison des bouts d'étoffe verte
 Débris que laissa là, Page, le valeureux.
 Clopin, clopant, *Bismarck* vint avertir son maître.
 Le vol était patent; on n'en pouvait douter.
 Mais ces hardis voleurs qui donc pouvaient-ils être?
 Comment donc étaient-ils entrés dans le grenier?
 Comment avaient-ils pu faire si grand dommage?
 Qui donc avait pensé s'attaquer à l'oignon,
 Non content de livrer les pommes au pillage?
 A ne point en douter quelque élève glouton
 Encore cette fois était le seul coupable!
 Une enquête d'ailleurs l'aurait bientôt prouvé.
 L'enquête se fit donc, une enquête admirable:
 Malles, caisses, paniers, tout enfin fut fouillé.
 Même on dit qu'on chercha jusque dans les paillasses
 Je n'en jurerais pas... Mais tout se découvrit
 Car les tristes héros avaient laissé des traces!
 En dépit de leur ruse, ils se trouvèrent pris.
 Aussi le châtement ne se fit pas attendre
 — Mais à quoi bon ici vouloir le rappeler?
 Ne croyez pas, lecteur, qu'on ait voulu les pendre.
 Non, mais ils n'iront plus voler dans le fruitier.
 Mais pourquoi donc, ô Muse, m'inspires-tu ces pages?
 Pourquoi m'inspires-tu ces vers où la raison
 Pour rencontrer la rime, en maints et maints passages,
 Fait d'effrayants écarts et marche sans façon.
 Maudit soit le démon qui me force d'écrire!
 Et si ce sot écrit tombe sous le regard
 De quelqu'un des héros, dont vous venez de lire
 La fameuse aventure? eh, tant pis, c'est trop tard.
 Puisque l'ouvrage est fait, j'y tiens et je le garde.
 Il pourra parvenir jusqu'à la renommée.
 Peut-être on le prendra pour quelque œuvre bâtarde,
 Quelque essai de Boileau... J'y tiens, c'est mon idée.
 Peut-être un beau matin, au temple de Mémoire,
 Mon ouvrage sera pompeusement porté.
 Qui sait? Mais tout cela n'est que rêve de gloire.
 Qu'est-ce qui me conduit? des oignons!! Vanité.

4 — Le «Dilez» (1) aux Jeux Floraux de Toulouse (1889).

Pour se débarrasser des bouches inutiles,
 Le fermier de Kerlaz a chassé ses parents,
 Car ils sont vieux, grondeurs, maussades, encombrants,
 De caractère aigri, têtus et difficiles.
 Or, le père comptait près de quatre-vingts ans,
 Et la mère pouvait à peine, tant la fièvre
 Faisait trembler sa main et palpiter sa lèvre,
 Se rendre à Douarnenez aux foires du Lundi.
 Il leur a dit: «Sortez, les maisons m'appartiennent,
 » Vous ne travaillez plus, et les beaux jours reviennent;
 » Vous mendierez! » Les vieux, frissonnant, n'ont rien dit.
 Les petits, par les mains, en pleurant, les retiennent:
 «Grand-père, demeurez, ou bien amenez-nous.»
 Car si l'homme est mauvais, les enfants se souviennent.
 Et l'aïeul fut toujours si tendre pour eux tous!
 Le jour, il les menait par les bois et la grève,
 Formant leur jeune esprit encore en proie au rêve;
 Elle, les endormait le soir sur ses genoux.

Hélas! nos paysans sont parfois bien sauvages.
 L'avarice domine encor chez les meilleurs.
 S'ils ne massacrent pas les vieillards, comme ailleurs,
 Ils les chassent. O reste impur des vieux servages,
 Froides brutalités des anciens esclavages,
 Faut-il vous retrouver dans un pays chrétien!

Le fermier cependant s'irrite, et, sachant bien
 Qu'il est maudit, s'emporte en clameurs insensées,
 Blasphème et, furieux et troublé d'être seul,
 Frappe ses fils pleurant dont les mains empressées
 Se suspendaient encore aux habits de l'aïeul.
 «Fainéants», hurlait-il, l'œil brillant d'un feu sombre,
 » Malheur, si je vous trouve encor sur mon chemin.
 «Ici, Médor,» fit-il en appelant son chien,
 «Va pille!» mais, déjà, le pauvre chien dans l'ombre

(1) Un *dilez* c'est, en Cornouaille, la cession par les parents de la ferme et des biens à l'un de leurs enfants. (voir plus haut p. 50)

Les suivait doucement en leur léchant la main :
 Comme il fut à la joie, il était à la peine,
 Et pourtant ses petits pleuraient dans le chenil.
 Le soleil descendait lent vers la mer lointaine.
 Les vieillards lourdement se traînaient en exil.
 L'un sur l'autre appuyés; lui, le cœur gros de haine,
 Elle, pleine de pleurs. La démarche incertaine,
 Ils allaient, en longeant les talus, sous les ifs,
 Sombres, sous les pommiers en fleurs, hagards, pensifs,
 Dans la sérénité joyeuse de la plaine.
 On eût dit sous les cieux deux fantômes errants.
 Or, les champs étaient pleins de parfums enivrants.
 Les prés étaient en fleurs, la bruyère était rose,
 Par la douceur du ciel regret encore accru!
 Lui, morne, s'arrêtait parfois. Dans toute chose
 Il revoyait les jours du bonheur disparu.
 Ces champs étaient son œuvre, et ces nobles prairies,
 Où les ruisseaux chantaient dans les herbes fleuries,
 N'étaient que des rochers quand son père mourut.
 Seul, dans une joyeuse et belle insouciance,
 — Il était pauvre alors et jeune —, il a lutté
 Contre cette nature, avec la patience
 De sa race: le sol aride, il l'a dompté.
 Il a créé ces champs, et transformé la lande
 En vergers, inventant des méthodes, prudent
 Et hardi. — Fruits divins du labeur fécondant!
 Tout semblait au désert fleurir sur sa demande.
 Et voici que, le but atteint, on le chassait!
 Il avait tout donné, dans un jour de faiblesse,
 On lui retirait tout. Douloureux, il passait
 Dans son œuvre étranger, honteux de sa vieillesse,
 Sa pauvre femme, hélas! haletante à son bras.
 Des souvenirs semblaient à tous les coins de route
 Surgir en souriant et lui parler tout bas
 De sa jeunesse, de leurs amours, de toute
 La beauté d'autrefois. O malédiction!
 Pris de l'amour soudain et profond de sa terre
 Il allait, s'adressant aux arbres, faisant taire
 Les buissons et les nids, plein d'une passion
 D'admirer, que jamais il ne s'était connue.

«Femmes, ce chêne ici, vieux comme notre amour,
 »Je l'ai planté là-même où, troublé, je t'ai vue
 »Pour la première fois, douce fille, venue
 »Du bourg voisin, dans l'ombre égarée au retour.
 »Je t'ouvris ma maison, alors hospitalière,
 »Tu t'assis à ma table, et quand le lendemain
 »Tu vins me demander, en baissant la paupière,
 »Un guide pour te mettre un peu sur le chemin,
 »Je fus ton guide encore et je t'offris ma main.»

Et le vieillard se tut, étouffant un blasphème.

«Tiens, femme, et ce sentier, je l'ai planté moi-même,
 »Il va jusqu'à l'église, à travers les pommiers;
 »Je le semai pour toi de blanches aubépines,
 »Si douces au milieu des sauvages mûriers.
 »Tu trouvais leurs senteurs, entre toutes, divines.
 »C'est par là que j'allais, chez ton père, le soir,
 »Courbé des travaux lourds de ma longue journée,
 »Pour me calmer, pour me consoler, pour te voir.»

Et l'âme doucement vers le passé tournée,
 Il semblait, par moments, oublier le présent.

«C'est par là que le soir des noces nous passâmes...
 »O jour tumultueux de bonheur écrasant!
 »Là, par de longs baisers unissant nos deux âmes,
 »Nous passions, plus heureux, certes, que ce puissant
 »Qui marchait devant nous de son air offensant,
 »Marié le matin, le soir veuf dans ses marbres.
 »C'était aux premiers jours de jeunes floraisons,
 »Le printemps secouait sa neige sur les arbres
 »Qui la versaient sur nous, molle, quand nous passions.
 »Et les premiers parfums aux premières chansons
 »Se mariaient dans les bosquets, montaient des herbes,
 »Éveillaient dans nos cœurs des échos inconnus.
 »Lentement, nous allions droits et fiers, lents, superbes,
 »Mêlant notre âme aux fleurs des beaux jours revenus,
 »Heureux sans y penser, satisfaits sans le dire,
 »Débordant de jeunesse et de calme délire.
 »O jour encor trop cher, jour heureux, sois maudit!
 ».....
 ».....

» Maudit, pour nous avoir enfanté ce bandit! »
Et la mère, à son bras, défaillante, frissonne;
Accablée et stupide, elle hâte le pas.
« Au nom de cet amour, pauvre Pierre, pardonne! »
Pour vouloir qu'il soit bon, comme elle est faible, hélas!
A-t-elle tant souffert que plus rien ne l'étonne?
Non. Elle est toujours mère, et ne maudira pas.

Ils étaient arrivés au haut de la colline
Qui borne vers le Nord le dernier de leurs champs,
Ils s'étaient arrêtés, harassés et penchants.
Autant que le chemin, le désespoir incline.
Dans l'air tiède montaient encor de vagues chants
Parmi l'obscurité transparente des branches.
Au loin Douarnenez au calme azur dès flots
Mirait ses quais, ses bois, ses toits, ses maisons blanches,
Ses monts, cadre idéal du plus doux des tableaux.
Les lointains bleuissaient, les croupes des montagnes
Alentour de la baie ondulaient doucement;
Tout était pur et frais, innocent et charmant,
Un calme souriant débordait des campagnes.

Quand le ciel est si bleu, le cœur est plus clément.
Et le père, brisé devant cette nature
Où chaque objet prenait la pose du repos,
Regardait défiler devant lui ses troupeaux.
Et dans les bercements confus de la verdure
Sa douleur s'endormait par degrés; moins obscure
Son âme reprenait l'équilibre perdu.

Ame sereine encor, bien qu'à jamais blessée!
Avant de s'exiler pour toujours, éperdu,
Il voulait concentrer au fond de sa pensée
La forme de ses champs, où l'ondulation
Lente des blés montait jusques à l'horizon,
Il contemplait chacun des aspects de sa terre;
Le cercle vert des prés autour de sa maison,
Au seuil de la forêt le chêne solitaire,
Le chêne où leurs deux noms accouplés, doux mystère,
Rappellent aux passants ce long bonheur enfui
De leur premier amour descendu dans la nuit.
Et sa femme, pleurant, ne pouvait que se taire.

Devant la fixité morne de son regard,
Chaque objet qui passait devant son œil hagard,
Rappelant un bonheur, enfonçait dans son âme
Un regret. Car ces champs, que son enfant réclame,
Étaient ses fils aussi, mais plus doux et meilleurs.
On entendait au loin fuir les oiseaux rieurs,
Et les cris sourds des chiens dans les landes brunies.
Entre l'homme et les champs, il est des harmonies
Que notre cœur comprend, suaves et bénies.

Comme ils rêvaient ainsi, se tenant par la main,
Tout-à-coup vers les cieux, s'éleva de la plaine,
Comme une voix en deuil et de larmes trop pleine,
Flottant soupir d'amour, un Angélus lointain,
Pendant que devant eux, au milieu du chemin,
Une noce rentrait, les binious en tête:
Douce fête du cœur dans la nature en fête!
Mélancolique et doux, parfois dur et strident,
Le biniou chantait et pleurait, et les cloches
Gémissaient. Le soleil, au coucher, moins ardent,
Sur Saint-Mathieu, là-bas, dont il dorait les roches,
Souriant et pâli, descendait dans les flots.
Alors, il n'y tint plus; débordant de sanglots,
Le vieux s'agenouilla tremblant sur la bruyère;
La fièvre secouait ses membres douloureux,
Mais, de son cœur meurtri, s'élançait la prière:
« Dieu, vous voyez combien nous sommes malheureux,
» Et de notre maison que notre fils nous chasse;
» Nous l'avons mérité, Seigneur, faites-lui grâce.
» Si nous l'avons maudit, ne punissez que nous,
» Nous avons peu de jours à souffrir sur la terre;
» Nous tâcherons, mon Dieu, d'être contents et doux;
» Vous voyez devant vous le père avec la mère,
» Pour leur fils misérable, ils pleurent devant vous.
» O Père, ayez pitié de leur douleur amère,
» Vous qu'on vit autrefois pardonner aux bourreaux. »
Et la mère, penchée en pleurs à son épaule,
En songeant à son fils, oubliait tous ses maux.
Elle invoquait tout bas la Mère qui console,
La mère qui bénit encore en punissant,
« Votre cœur fut toujours doux et compatissant,

«Secours des affligés, ô Vierge, disait-elle,
 «L'homme, si faible, hélas! peut devenir mauvais;
 «Mon enfant comprendra sa conduite cruelle,
 «Donnez-lui l'espérance et rendez-lui la paix,
 «Qu'il sache que sa mère en mourant encor l'aime.
 «Donnez-lui des enfants plus justes que lui-même,
 «Faites qu'il meure en paix, heureux et pardonné,
 «En paix dans la maison chaste où son père est né!»

Puis, les vieux vers l'exil, calmés, se retournèrent.
 Qu'importe la douleur, n'avaient-ils pas les cieus?
 Sous un toit étranger, la nuit, quand ils entrèrent,
 Tout dormait, et tout reposait silencieux,
 Le vent, les flots, le toit où leurs pas s'arrêtèrent,
 Tout dormait, les parents qui pleurent leurs enfants
 Jusqu'aux enfants ingrats qui chassent leurs parents.

J.-B. DAGORN, *Prêtre*

5 — La ballade des Tondus (1911).

Composée par Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët, élève de Seconde en 1910-11 à Saint-Vincent à Quimper, mort comme jeune prêtre par suite des blessures de la guerre 1914-18, ancien professeur.

La «*Ballade des Tondus*» était dédiée aux philosophes de l'année 1910-1911 qui, pour je ne sais plus quelle raison, s'étaient payé la fantaisie de se faire tondre les cheveux «à fleur de peau». Ils n'ont jamais su, semble-t-il, que leur exploit avait inspiré un poète, et seront bien étonnés de voir évoquer aujourd'hui ce souvenir.

LA BALLADE DES TONDUS

Enfin, au sens commun vous vous êtes rendus.
 Vous avez dépouillé ces ornements futiles,
 D'un méprisable orgueil vieux restes inutiles:
 Portez donc dignement le beau nom de Tondus.

La matière est, chez vous, soumise à la raison;
 Tout, même les cheveux, est une chose vaine;
 La tondeuse a fauché vos fils d'or ou d'ébène:
 Ceci est à l'honneur du perruquier Cuzon.

Vous ne pleurerez point vos beaux cheveux frisés,
 Formant sur votre front gracieuses spirales,
 Ni la raie impeccable où des mains magistrales
 Exercèrent jadis l'art que vous méprisez.

Vous n'aurez point regret de vos chefs tout fleuris,
 Car, ayant éprouvé vos solides étoffes,
 L'univers entier voit en vous des philosophes,
 Des esprits surpassant les plus nobles esprits.

La morale produit des effets merveilleux.
 Suivez, suivez les pas de Bélise et d'Armande.
 Faites toujours ce que la raison vous demande:
 C'est là le seul secret d'être toujours heureux.

Faites plus: ne prenez que du pain et de l'eau!
 La philosophie est la base de l'hygiène.
 Allez pieds nus, nu-tête et, comme Diogène,
 Quittez tout pour aller vivre dans un tonneau.

Honneur à vous, héros! qui avez les premiers
 Crié, prêchant d'exemple: «A bas, à bas la raie!»,
 Et qui, soudain remplis d'une abnégation vraie,
 Courûtes vous livrer aux mains des perruquiers!

Oui le monde vous doit un buste colossal.
 Que bientôt, mes amis, une noble couronne,
 Non pas d'or ou d'argent, mais de laurier rayonne
 Sur votre éminent front, caillou philosophal!

6 — Annonce de la loterie de la Sainte Enfance (1926).

La loterie de mardi gras était annoncée selon un scénario qui variait d'une année à l'autre et dont le secret était soigneusement gardé par les organisateurs et les auteurs.

3 FÉVRIER. — L'annonce solennelle de la loterie revêt chaque fois une originalité nouvelle et sincèrement je ne puis qu'admirer la féconde imagination des membres de notre comité des Fêtes.

La photographie ci-jointe me dispense de vous décrire longuement ce qu'elle fut aujourd'hui. Pas de petits nègres, pas de petits chinois, disparus, hélas! dans la tragique catastrophe du *Porspirona*, mais trois gailards superbes dans leurs anciens costumes bretons. Les notes claires que

tiraient du hautbois et du biniou ces véritables artistes ont réjoui et les élèves et les professeurs, et les religieuses et les domestiques; et même les habitants de la bonne ville de Pont-Croix qui, étonnés, scrutaient en vain des deux extrémités du «boulevard» pour voir le cortège de cette noce qu'aucun prône paroissial n'avait annoncée.

Le personnage du milieu fit un discours mi-français, mi-breton, et en vers s'il vous plaît :



Le musicien de gauche est Jean-Louis Floc'h, de Plobannalec, ancien recteur de Saint-Nic et de Labalan, décédé.

Le musicien de droite est Maurice Orven, de Douarnenez, ancien curé-doyen de Plonévez-Porzay.

L'orateur est Jean-Marie Ollivier, de Landrévarzec, ancien curé-doyen de Pleyben.

La petite harangue bretonne est due à la verve de M. Jean-Marie Coadou, professeur.

*Daou wenneg an tól,
Koulz da Ber ha da Bôl.
Diredit prim, bihan ha bras
Da welet Yann gant e benn baz,
Da glevet Jos ar bombarder
Ha biniou koz va mignon Per.
Diredit prim, bras ha bihan
Da glevet holl konchennou Yann.*

Et voici l'énumération des lots à gagner :

*Traou da lipat, traou da lonka
Traou da suna, traou da zibri
Traou da skriva, traou da c'hoari,
Louzou evit tapa logod
Eur mell penn leue gant e deod
Krampoez fritet war ar billig
Hag a blijjo d'ar paotr Perig
Eur re voutou, eur gasketenn
Eur ballon hag eun anduilhenn.*

Un enthousiasme délirant a été soulevé. On sera généreux.

7 — J'suis bigouden.

Cette chanson fut très populaire parmi les élèves et fut chantée à plusieurs reprises à la séance du mardi gras. Auteur : M. Bosson.

Les Bigoudens, c'est chose sûre,
Descendent des Carthaginois.
Ils en ont gardé la coiffure,
Le costume charmant, ma foi !
Dignes de leur vaillante race,
Ils marchent toujours le front haut ;
Ils veulent au soleil leur place,
Malgré « Delenda Carthago ».

REFRAIN: *Et c'est
Pourquoi
Je me fais gloire
D'être né Bigouden
Dans la Bigoudennie
Précisément... moi!
J'suis Bigouden.*

Mon pays est un lieu d'délices
Où tout respire le bonheur
Nos champs sont tout à fait propices
Pour la culture des primeurs.
Qui ne connaît nos pomm's de terre,
Nos haricots, nos petits pois,
Qu'on exporte en terre étrangère,
Aux pays anglais et gallois?

Tourist's en autos triomphales
Viennent chez nous pendant l'été
Visiter notre capitale
Dont le vieux nom est Pont-l'Abbé,
Et Plomeur, fier de ses grands hommes,
La sombre côte de Penmarc'h,
Et d'autres coins que je ne nomme,
Qui tous ont une gloire à part.

Tout au bord de la mer sauvage,
Face au grand vent et face aux flots,
Majestueux sur le rivage,
Pour secourir les matelots,
Nous avons bâti un beau phare;
Tous les Bretons en sont jaloux.
Quoi qu'on dise, quoi qu'on déclare
La «Lumière» vient de chez nous.

Mais en mon pays ce que j'aime,
Par-dessus tout, avec ardeur,
C'est sa fidélité extrême
A Jésus, notre doux Sauveur.
Oh! les touchants pèlerinages,
Hommes et femmes à genoux,
Et fronts baissés, graves visages,
Rosaire en main,... toujours,... chez nous!

8 — Kantig da Itron Varia Gonfors

*Composé par M. Uguen, supérieur, ce cantique devint le chant
d'entrée de la messe du pèlerinage.*

DISTRAN.

*Gant hor mistri, gant hor Renner
Holl d'o chapel, o Mamm dener,
En hor c'halon eur mor dudi,
Ni zeu, hirio, d'ho saludi.*

En hor joa, hag en hor gloaz,
Ganeomp oc'h bet edoug ar bloaz;
War hol labour, war hor c'hoari,
Ho peus beilhet, Gwerc'hez Vari.

Dre an hent eun ho pugale
O deus, dreizoc'h, gellet bale,
Hag an deiz-man, Mammen a c'hras,
Holl ni ho meul, bihan ha bras.

Yaouank omp bet bleniet ganeoc'h
Eus mor an trouz da borz ar peoc'h;
Sentus ouzoc'h, Mari, mamm ger,
E tilezemp, dispont, ar ger.

Er c'hloerdi C'houi vag ennomp
Ar zonz dispar holl a vennomp;
Bemdez ho tourn madelezes
A ziskouez d'eomp roudou Jezus.

Gwen eo an eost, puilh ar frouez,
On eosterien a zo rouez;
Rakse oc'h deut' vit hor pedi.
Da vont d'an dachenn da vedi.

E pep parrez bet dastumet.
E skol ar Pont ni zo strummet.
Ha tud gwirziek, edoug an deiz,
A c'hovel d'eomp falz dir ar feiz.

Hogen, evit labour varc'hoaz,
N'hor beus na nerz, na skiant c'hoaz;
En hor c'hichen chomit bepred,
Ha d'eomp o daou' teuint d'ar red,

Gant karantez ouzomp sellit,
Dre nerz ho prec'h hor skoazellit;
Er gwall-amzer, gant ho mantil,
Hor gwaskedit, o Mamm zantel.

9 — Toasts-chanson en breton à la Fête des Anciens.

En 1928 par le P. Barnabé, Capucin, originaire de Plogonnec.

Dalc'homp sonj.

Skolaj brudet ar Ponte-Kroaz,
Neizig tommoc'h n'eus bet biskoaz,
Ni ho karo da virviken
Hag a stourmo 'vit ho tifenn.

*Bodet hirio en ti man, vel laboused 'n o neiz,
E santomp hor c'halonou o tridal en hor c'hreiz :
Aman hon eus marteze ouspenn eur wech lenvet ;
Met aman hon eus ive ouspenn mil gwech c'hoarzët.*

*Ma c'hellfemp rei ar prezeg da vein ar mogeriou,
Oh ! nag e klêfemp ganto eleiz a varvailhou !
Lavarout e rafent d'eomp : Ha sonj hoc'h eus, pôtrede,
Ouz bleuniou ho yaouankiz, el lec'h man digoret ?*

*Sonj hon eus bet aman Renerien galloudek,
Kelennerien burzudus ha skolidi speredek ;
Darn zo ét eus ar bed man falc'het gant ar maro ;
Darn all zo war an dachenn o stourn nerzus ato.*

*Sonj mat hon eus e veze vidomp holl eun dud
Gwelout eur wech ar zizun an « Tad Fanch » er studi, (1)
Gwelout tan e zaoulagad o lintra giz luc'het,
Klevout e vouez o kroual giz gurun kounaret.*

*E glevout o lavarout : « Nann, manifestement !
» Ar furnez, war a welan, n'eo ket yac'h pesk aman » ;
E glevout o skei kalet war ar vutunerien
Ha dreist-holl war vreuriez ar paour kêz chikerien.*

*Aman veze distaget sôniou plijadurus,
Prezegennou helavar, kantikou dudius ;
Bep bloaz e veze vidomp eun tanva baradoz
Klevout mouez « ar markizig » o kana « trahe nos ». (2)*

*Aman e vezemp eürus er c'han hag er muzig,
O teski an notennou brao-brao beb an tammig ;
Rag ar c'helenner gouizieq ne oa ket eun « apach ! » : (3)
Ne lavare ket ato : « Vous me ferez trent' path ! »*

*Aman e oa mevelien karget a vadelez :
Laouig gant dour melenet o rei an « asperges »
Eur porzier hag a lare : « Mar peus da gaout ho po,
Si vous avez vous aurez, pa yei ar gwin en dro ».*

*Aman e oa eur mager koant ha sounn e glipenn,
Dislui ha skann e droadig vel troad eul logodenn...
Nag a wech hon eus lipet piz piz hor mourennou
Warlerc'h soubenn lagadek an Aotrou Soubigou ! (4)*

*Aman ni veze lôsket da redeg alies,
Da fringal war an henchou egiz ebeulien gouez.
Oh ! nag eürus e vezemp awechou goude mern, (5)
Hon teod e-mêz hor genou o vont warlec'h « Jean Guern »*

*Aman zo bet c'hoariet meur a drôig louarn
Gant pôtrede lemm o spered, ijinus o daouarn,
Potred hag a dremene ouspenn dre ru Gereon :
Michans evit o bleina o doa eun Napoleon !*

*Na lagad an evezier, nag alc'houez, na sparliou,
Na virent da vont ganto kig, gwin, jistr, avalou ;
Unan zoken anezo a c'hellas kutuilh brao
Eur wastell gaer alaouret e kambr an Aotrou Mao ! (6)*

*Na ruilhe ket ar skolaj hep gwigourat gwechall,
Hirio e tro e rojou a dra zur kerkoulz all,
Rak bemdez ar charetour, hep klemm ouz e nesa,
Zo bet klevet alies o larout : « Bon ! c'est ça ! »*

(1) M. Belbéoc'h, supérieur de 1880 à 1907. (2) Surnom donné à un curé de Pont-Croix.
(3) M. Maget, professeur de musique, qui zézayait un peu. (4) M. Soubigou, économiste.
(5) M. Guern, professeur de rhétorique, il avait la réputation de conduire les élèves en promenade par des chemins inhabituels. (6) M. Mao, professeur d'anglais.

En 1932 par M. l'Abbé Yvon Gargavdennek, originaire de Pont-Croix, auteur de Saint-Jean-Trolimon.

Toast-chanson de Monsieur GARGADENNEC

I

Gant levezet va mignoned
Beteg ar Pont omp diredet
Evit kana, gloar, meuleudi
D'hon ty karet, d'hor c'helenndi.

II

Kalz ac'homp deut war an oad
O deus bepred sonj, me voar mat,
Eus an amzer ma oant laouen
Yaouank e skol ar veleien.

III

Selaouit 'ta ar zon nevez
Ganin savet dre garantez
'Vit henori mistri desket
Skolach ar Pont 'peb lec'h brudet.

IV

Ganto latin hag ive grek
Hor leus 'vel ar gallek
Ha, gwella tra 'vit ar vuez
Penôs tizout ar zantelez.

V

Lod anezo a zo maro
Ha gant Doué en o gwir vro
'Vit o labour int kurunet
An Eurusted 'deus gounezet.

VI

Eul lodenn all gant eun dorn sur
E karg uhel zalc'h mat ar stur
Var an dachenn e tourmont c'hoaz
Ya, nerzussoc'h eget biskoaz.

VII

Ar vistri koz 'c'helfe laret
An troïou kamm d'eo c'hoariet
Gant ar'voussed, gand les chameaux
Pa voent tapet pensum pell' zo.

VIII

Eiz « retenue » hag er gaoued
Bras ha bihan oemp kemesket
Evit skriva epad ar zun
Rimadellou Yan ar Feunteun.

IX

Eur Chaloni, breman Person
En e barrez den a galon,
Gant eur vouez trenk a c'hrosmole
O klas sponta ar vugale.

X

O vont, o tont dre ar c'hloerdi
E re « mil vers » da bep hini
Ar skolaerien oll a c'hoarze —
Biskoaz pensum ne c'houlenne. —

XI

Hag unan all, lemm e lagad
Ha skanv bepred evel ar c'had
Re brezel vraz d'ar fumerien
Ha muioc'h c'hoaz d'ar chikerien.

XII

Ar muzikou a c'hoarie
Krenv pe flourik bep ar mare
An tad Manière gand « Credié »
Lake an traou mat da vale.

XIII

Otrou Mayet deut da c'houde
'Rene dousik e vugale
O teski d'eo gant musika
Penôs gouzout mat tre kâna.

XIV

Na pebeuz joa evidomp c'hoaz
Gwelet c'hoari epad ar Bloaz
Traou glac'harus, pe traou farsus
Evel Vergeot, Thomas Morus.

XV

Léz Kerogan ha lêz Guizeg
Gant karottes e Plouhineg
Oa evidomp eur vern vihan
Goude bale gant kalz a boan.

XVI

Hag e Beuzeg a dreus al lann
Dindan ar Pin e Kerergan
« Cureuil, Cureuil » vije gôpet
Al loanik paour raktal lazet.

XVII

Er Pont Physik hag e Goyen
Var ribl ar mor baleadenn
A re d'eomp ners da labourat
Ha da senti a galon vat.

XVIII

E Leskongar coat ar Juzeo
Ne ket emgann krog dre ar bleo
Dre dôliou dorn ar goad ruilhe
Evit difenn al Liberté.

XIX

Illiz Konfors a dregarne
Gant kanaouenn da fin miz Mae
Eno e kavemp 'n'eur bedi
E peb anken sikour Mari.

XX

'Pad pell amzer hor beuz gwelet
Servicherien aman dalc'het
Kristenien vat, labourerien
Mignoned vraz ar skolaerien.

XXI

Kalz ar c'hosa, eun den santel
Ar « Père Jacques Lannuzel »
A zalc'he mat e tal an or
D'ar c'hanfarted ne re digor.

XXII

Roudot Guillaume a Blougerne
Denig didrouz hag a zoare
D'ar gwinerien a lavare
« Oh ! si vous avez, vous aurez ! »

XXIII

Ha bep mintin, gant e bedenn
Laoüig dremene 'n'hor c'hichen

A gane, en eur vont dillo
« Benedicamus Domino ».

XXIV

Pa veze krog en e labour
O rissa piz 'peb lec'h an dour
Ar vousset gantan o c'hoari
A dape dour var benn o fri.

XXV

Noûn ar marc'h tan atô sammet
D'hor mistri a gase keuned ;
Ar reman a c'helle tomm
Ha gweloc'h 'ze hor c'hentelia.

XXVI

Klet war e bouez amzer atô
A skube mat e peb korn tro
Ha Guillou atô war e du
Gant e Rokillot a win ru.

XXVII

Hor mistri gant Jean Savina
Eus tol evit o servicha
A zebre laouen o frejou
O c'hoarzin gant e varvaillou.

XXVIII

Arog achui va c'hanaouenn
A Galon vat ran eur Bedenn
Evit goulenn digant Doue
Deomp iec'het hag hir vue.

XXIX

D'eoc'h, va mignoun, aotrou Jade
Ganin an oll a gân ive
Gloar, meuleudi, d'an den a Felz
D'ar gouriner a Enor Breiz.

10 — Adieu au petit train (1939) le « Transcapien ».

Il s'agit du petit train le « Yout » de Douarnenez à Audierne par Poullan.

Il fut rétabli pendant l'occupation et supprimé quelques années après la Libération.

Joseph Halléguen, (cours 1934), de Quimper, dont il sera plus tard le député-maire, chante les mérites du « Yout » et lui adresse des adieux émus et reconnaissants.

SOUVENIR

*Il a vécu, le Yout, patache glorieuse...
En son lointain exil mon cœur en a frémi.
Et le souvenir de sa marche tortueuse
Sous les herbes du temps passera comme lui...*

*Mais non. Trop d'entre nous, dont tu berças le rêve
Au rythme cahoteux de tes frustes caissons,
Sentent, quand du passé le voile se soulève,
Renaître à ton appel un épique frisson.*

*Paladin de légende égaré dans notre âge,
Si tu n'as point conquis de continent nouveau,
Le sort te réservait, du moins, cet apanage
D'aller « au bout du monde » y brandir un flambeau.*

*— Qu'on dise « Il osa trop » : mais l'audace était belle
De vouloir dans le Cap instaurer le Progrès !
Du reste il en vainquit la prudence rebelle,
Et s'il meurt aujourd'hui, c'est bien de son succès...*

*A vrai dire, toujours tu me fus un symbole :
« Hâte-toi lentement », chantais-tu sur le rail :
Et sur les bancs — rugueux aussi — de notre école,
Ta règle aux cheveux blancs rythmait notre travail.*

*Tu trimbalais, cahin-caha, nos espérances
Et nos peines aussi — l'été comme l'hiver —
Le cafard des retours et la joie des vacances,
Et ce dernier envol, au parfum plus amer...*

*Paternel, tu fondais bien des races extrêmes :
Les citadins rieurs, les « Gaulois » et les Bleus,
Les grands marins d'Audierne et les petits septièmes,
La fermière rougeaude avec son panier d'œufs...*

*Sous le couvert des pins, dans l'herbe des pacages,
Du Cap à Douarnenez, stoïque, tu passais ;
Et le Cap tout entier vivait dans ton sillage,
Et son fleuve avec toi montait ou descendait.*

*Ta vitre frémissait à ton train de vertige,
Ton lumignon blafard en vacillait d'émoi,
Et quand tu dévalais vers la gare — ô prestige ! —
Ta sirène en fureur clamait : « C'est moi ! C'est moi ! ».*

*A présent, tu n'es plus... Et le siècle qui passe,
Eperdu de vitesse et trop fou pour rien voir,
N'aura plus comme nous l'honneur, même, la grâce
De l'avoir eu pour guide aux sources du savoir.*

*Ta suprême clameur, aux marches océanes,
Quand ton métal vibra d'un dernier soubresaut,
N'était-ce pas l'écho — j'en réfère à tes mânes —
Du cor qui dans le soir ébranla Roncevaux ?*

*Comme, au jour finissant, le héros téméraire
Mourant de sa victoire éperdument sonna,
Ton âme conquérante, en vibrant tout entière,
Ayant parfait sa tâche, en un cri s'exhala.*

*O Yout, repose en paix ! Au temple de Mémoire,
Nos cœurs qui l'ont chéri dresseront un autel
Et ton nom va s'inscrire aux pages de l'Histoire,
Près de ceux qu'y couronne un laurier immortel.*

*Et quand, les soirs d'hiver, en ton âme dolente,
Le rappel sera dur de ton règne écroulé,
Pour adoucir en toi le mal qui te tourmente,
Nos cœurs suivront encor ton vieux rail déserté !...*

J. H. (Cours 1934.)

Avant lui, Vincentius, le 15 janvier, lui avait consacré une « oraison funèbre ».

15 janvier — Le « Transcapien ».

Dois-je me hasarder à écrire l'oraison funèbre de notre petit train?

Depuis 45 ans, il desservait Pont-Croix et faisait la navette entre ses deux terminus plus importants: Douarnenez et Audierne.

Il était partie intégrante de notre histoire et je n'ai d'ailleurs pas attendu sa mort pour décrire les rentrées qui, il y a une dizaine d'années, se faisaient surtout par lui et grâce à lui. Ceux qui ont connu cette époque se rappellent encore ces soirées lugubres où, prenant en pitié l'agonie de nos âmes, il refrénait la vitesse de ses 3 000 escargots-vapeur pour retarder, ne fût-ce que de quelques minutes, l'heure fatidique de franchir le « tunnel ».

Pour le Cap, c'était un train venant de France, et l'on pourrait, au besoin, célébrer ses gloires passées sur un rythme nouveau emprunté à la fameuse chanson d'Alsace:

*Gens du Cap, saluez bien bas (bis)
Car c'est un train qui vient de Fran-an-ce!*

Une première chanson du Transcapien fut en effet bissée jadis sur notre théâtre, dont les paroles sont conservées dans de nombreux carnets d'élèves:

*Dans l'Transcapien, bien tristement,
Tout doux, tout doux, tout doucement,
Je rentrais donc à Saint-Vincent,
Tout doux, tout doucement.*

Et cependant, malgré toutes les remarques ironiques dont on osait l'accabler, on l'aimait, car il était un lien très précieux avec le reste du pays.

Sans prétention, il faisait son devoir. Il allait son petit train-train, cahin-caha, dans un halètement époumonné de vapeur qu'il avait, sans doute, en excédent puisqu'il la laissait échapper de toutes parts, dans un fracas de ferraille disloquée, jetant aux échos du vallon le déchirement plaintif de son sifflet fatigué.

Il roulait, sans se presser. Témoin cette anecdote authentique dont l'un de nos professeurs fut le héros: M. X... se présentant un jour en retard sur le quai, s'entendit dire en effet par le chef de gare: « Oh! il y a à peine cinq minutes qu'il est parti; en courant un peu, vous êtes sûr de le rattraper dans la côte de Tréfrest ».

Il ne roule plus depuis le 1^{er} janvier.

Le Mot de la fin

Ainsi s'achève l'histoire du Petit Séminaire de Pont-Croix, devenu officiellement en 1907 l'Institution Saint-Vincent.

Pendant un siècle et demi, l'établissement s'est appliqué à remplir la mission d'église à lui confiée par l'Évêque fondateur et ses successeurs.

Au diocèse, aux missions, aux ordres religieux, il a préparé un nombre considérable de prêtres. Il faudrait de longues et minutieuses recherches pour en connaître le chiffre exact.

Combien d'hommes par ailleurs, en poursuivant des études longues ou brèves, y ont affermi la foi de leur enfance chrétienne?

L'abondant courrier accompagnant les souscriptions témoigne de l'attachement des anciens, prêtres et laïcs; il témoigne également des amitiés solides et durables entre condisciples, qu'ils soient devenus prêtres ou qu'ils soient restés dans le monde. Ces amitiés sont précieuses pour les uns et pour les autres. Les intéressés se plaisent à le dire et à l'écrire.

Il n'était pas possible dans cette étude de tout retenir ni d'insérer dans le corps de l'ouvrage des textes présentant, pourtant, quelque intérêt.

Aussi, quelques-uns sont-ils reproduits en annexe. Ils sont divers par l'époque, le ton, la langue, française ou bretonne. Ils respirent le vécu, le senti. Ils ne flairent pas la morosité, tant s'en faut. J'ai pensé qu'ils valaient la peine d'être retenus et publiés.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
Le séminaire du Concile de Trente	7
En Léon et en Cornouaille avant 1789	8
Après le Concordat de 1801	8
Les écoles presbytérales	9
 PREMIÈRE PARTIE : LA FONDATION	11
Chapitre premier : les trois écoles de M. Rochedreux :	
Pont-l'Abbé, Pont-Croix, Meilars	11
L'abbé René Rochedreux (1758-1827)	11
1 — L'école de Pont-l'Abbé (1806-1807)	11
2 — L'école de Pont-Croix (1807-1809)	12
3 — L'école de Meilars (1805-1822)	15
A) Sous M. Rochedreux (1805-1812)	15
B) L'école de Meilars sous M. Madec (1819-1822)	16
C) L'école de Meilars sous M. Le Coz (1822)	17
Chapitre deuxième : l'Abbé Jean Le Coz (1756-1845)	18
Avant la Révolution	18
Sous la Révolution	18
Après le Concordat de 1801	19
La grammaire latine de M. Le Coz	21
Monsieur Le Coz à Meilars (1822)	25
Chapitre troisième : établissement d'un Petit Séminaire à Pont-Croix (1822-1823)	26
Acquisition du couvent des Ursulines	26
Ouverture du Collège (1822), érection en Petit Séminaire (1823) ..	28
 DEUXIÈME PARTIE : LA PÉRIODE CONCORDATAIRE (1822-1907)	31
Chapitre premier : trois appellations, les lieux, une grande continuité ..	31
Trois appellations	31
Les lieux	32
Une grande continuité, les quatre supérieurs	32
Chapitre deuxième : la physionomie des premières années	36
Chapitre troisième : les ordonnances de 1828... contre la concurrence ..	39

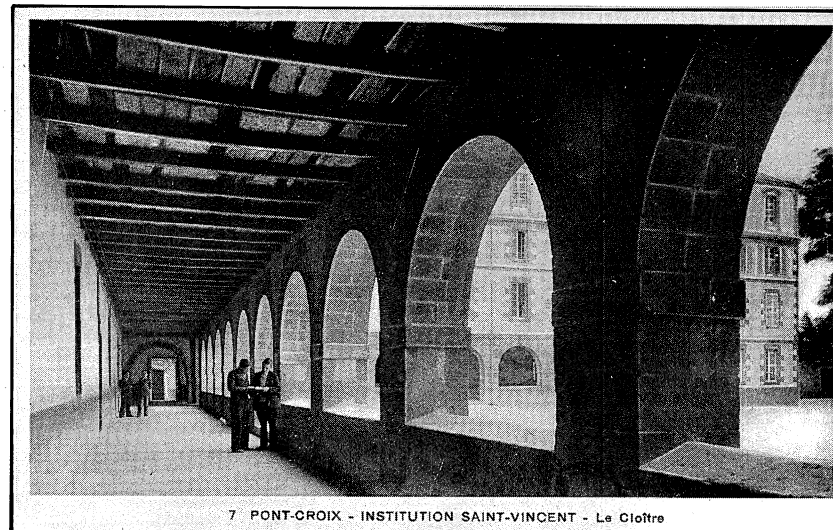
Chapitre quatrième: régime intérieur, vie quotidienne, vie religieuse	41
La vie quotidienne	41
La vie religieuse	42
Chapitre cinquième: les études	45
Les palmarès	45
Un pré-Petit-Séminaire?	45
Les exercices	46
L'enseignement	46
Quelques glanes dans les exercices	47
Chapitre sixième: deux élèves écrivent	51
Léopold Gouzil (1834-1869)	51
Alfred Le Roy (1850-1938)	54
Chapitre septième: les zouaves pontificaux, un 14 juillet au drapeau blanc	56
Les zouaves pontificaux	56
Un 14 juillet au drapeau blanc (1884)	56
Chapitre huitième: le Petit Séminaire vu par les ministres et les préfets de la Troisième République	59
Le point de vue des ministres	59
Le point de vue des préfets	60
Chapitre neuvième: les deux chapelles, contribution à la vie d'un diocèse	62
La chapelle des Ursulines	62
La nouvelle chapelle	63
Contribution à la vie d'un diocèse	65
Chapitre dixième: les expulsions (1906-1907)	67
La loi de séparation	67
Le départ des élèves, 13 décembre 1906	67
L'expulsion des professeurs est différée	68
Le bail de l'espoir	68
La rentrée du 29 janvier 1907?	70
Dans l'attente du drame	70
La journée du 29 janvier 1907	71
Les comptes rendus du préfet et du commissaire	73
Chapitre onzième: lendemains et surlendemain de fermeture	74
La dévotion au département (1910)	74
Construction d'une gendarmerie (1912)	75
Rachat par le diocèse (1913)	76
Projets pour la rentrée d'octobre 1914	76
TROISIÈME PARTIE: LA PÉRIODE QUIMPÉROISE	79
Chapitre premier: de 1907 à 1914	79
L'institution Saint-Vincent au Likès à Quimper	79
La première rentrée - Octobre 1907	80

Traditions maintenues	80
Mgr Duparc (1908-1946)	81
L'Étoile Saint-Vincent	82
Trois promotions	83
Chapitre deuxième: la guerre 1914-1918	84
La mobilisation	84
Le Bulletin	84
La journée du souvenir	85
Marc Dorval	86
Fête de gymnastique - 11 avril 1916	87
Congrès de l'Alliance 1916 - Réforme de l'enseignement, déjà! ..	87
Mort de M. Salaün, économe (1875-1918)	88
Fin de la guerre	89
La dernière année scolaire à Quimper (1918-1919)	90
Annonce du retour à Pont-Croix	90

QUATRIÈME PARTIE:

LA DEUXIÈME PÉRIODE PONTECRUCIENNE 1919-1973	91
A — CYCLE COMPLET: 1919-1960	91
Chapitre premier: le retour à Pont-Croix	91
Le corps professoral de la première année	92
Les effectifs	92
Enfin la voix des orgues - 12 décembre 1920	92
Les bâtiments - Constructions nouvelles (1933)	94
Traditions retrouvées - Innovations	95
L'enseignement du breton	96
Chapitre deuxième: quelques événements marquants de 1919 à 1939 ..	98
Vacances de Noël tragiques - 1919	98
Échos d'un congrès à Metz - 1920 - La France manque de prêtres ..	98
La Légion d'Honneur à M. L'Hostis - 20 février 1921	99
Un élève noyé à Plouhinec - 21 mai 1922	100
Octobre 1922	100
Un incendie - Juin 1927	100
Changement de supérieur - 1928	101
Fête du centenaire de l'enseignement libre - 1931	102
Changement d'économe - Fin décembre 1931	102
Chapitre troisième: fondation de l'Association des anciens élèves	104
Fête du centenaire	105
Les autres assemblées avant la guerre - 1924	106
La réunion de 1930	107
Le Bulletin	108
Chapitre quatrième: le cercle d'études - Le concours de la DRAC	110
Le cercle d'études	110
La DRAC (Droits des Religieux Anciens Combattants)	113

Chapitre cinquième: la guerre 1939-1945	114
L'année 1939-1940	114
L'occupation allemande	115
La rentrée 1940-1941	115
1944	116
L'abbé Jean Suignard (1920-1944)	116
La rentrée de 1944	117
Le 8 mai 1945	117
Chapitre sixième: les quinze dernières années du cycle complet	
de 1945 à 1960 (de la 6^e à la Philo)	119
La rentrée de 1945-1946	119
Le corps professoral en 1945-1946	120
Les mouvements et activités	121
Retraites - Récollections	122
Les veillées	122
Un nouvel Évêque: Mgr Fauvel	123
Les dernières années	125
La vie en équipe (d'après le Bulletin de novembre 1959)	126
Chapitre septième: les anciens élèves	129
1946	129
1948	129
Liste des victimes de la guerre 1939-1945	130
1950	132
1952	133
1954	133
1956-1958	135
L'amicale parisienne des Anciens	135
Les Anciens de Rennes et de Nantes	137
B — PREMIER CYCLE: 1960-1973	138
Chapitre huitième le Petit Séminaire premier cycle (1960-1973)	138
Vers la fermeture	141
1 — Du point de vue du recrutement des élèves	141
2 — Du point de vue du corps professoral	141
3 — Du point de vue du contexte contemporain	142
Après la fermeture	142
Chapitre neuvième: le Saint-Vincent missionnaire	144
Évêques missionnaires	144
Quelques missionnaires	145
Chapitre dixième: le souvenir demeure	147
DOCUMENTS ANNEXES	151
LE MOT DE LA FIN	179



7 PONT-CROIX - INSTITUTION SAINT-VINCENT - Le Cloître